

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

ACTUALITÉ VUE

P.6 à 17

TOURISME ALGÉRIEN, OU LA RÉGRESSION FÉCONDE !

CHERIF ALI

DE L'INCULTURE TOURISTIQUE DE CERTAINS ALGÉRIENS

BACHIR BEN NADJI

ALGER À L'ÉPREUVE DU TRANSPORT MARITIME

ABDELKADER KHELIL

ALGÉRIE/FRANCE : L'ILLOGISME DES VISAS

EL YAZID DIB

- Même Alfred Nobel aurait condamné ces massacres **DRISS EL MEJDOUB**
- Faiseurs d'opinion, soldats de l'apocalypse **BENZATAT YUCEF**
- Israël, ce grand ennemi des juifs **KHATIR SOLTANA**
- Ghaza : l'épopée et le déshonneur **MOHIEDDINE AMIMOUR**
- Judaïsme, sionisme et antisémitisme **MOHAMED DAUD**
- Peut-on édifier un empire arabe ? **BOUTARAA FARID**



- Valse à deux temps **REMMAS BAGHDAD**
- All inclusive **AKRAM BELKAÏD**
- Etoiles africaines **B. AHENE-DJABALLAH**
- La foule et l'oncle Mehdi **RACHID BRAHMI**



QUAND LA BANQUE D'ALGÉRIE PARLE POUR SONATRACH

ABED CHAREF

LES ILLIMITÉS 3G+ DE DJEZZY

500 Mo
PAR MOIS
de connexion 3G+

750 DA

2 Go
PAR MOIS
de connexion 3G+

2000 DA

5 Go
PAR MOIS
de connexion 3G+

4000 DA

VOLUME NON CONSOMMÉ CUMULABLE

DJEZZY SPEED
3G+



[COMPOSEZ]
***707#**

DJEZZY
جازي

مرحباً بالغد

Souscrivez au forfait Djazzy SPEED en composant *707#
Accès Gratuit illimité à : OuedKniss - Echourouk - El Heddaf - Le Buteur
La 3G de Djazzy est disponible dans les Wilayas suivantes: Alger, Constantine, Oran, Ouargla, Blida, Mostaganem, El Oued, Ain Defla, Skikda et Bechar.

f t y
www.djezzy.dz

Accès
Gratuit
illimité



Vers un assouplissement des procédures de remboursement Pas d'augmentation de l'assurance automobile

Bonne nouvelle pour les propriétaires de véhicules : il n'y aura pas d'augmentation de l'assurance automobile, a rassuré le président de l'Union des assurances et réassurances (UAR), M. Lamara Latrous.



El-Houari Dilmi

L'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation devrait être assouplie dès que la convention sur l'assurance automobile liant les compagnies d'assurances sera remodelée», a-t-il indiqué à l'APS. «La convention qui date de 1997 est en train d'être remodelée pour assouplir les mécanismes et procédures d'indemnisation des victimes des accidents de la circulation et faciliter les opérations de règlement des sinistres qui opposent les compagnies d'assurances», a expliqué M. Latrous. Selon lui, « cette convention va profondément changer l'attitude des sociétés d'assurances qui ne régleraient les sinistres qu'au moyen des liquidations des dossiers ». Il a ajouté que la nouvelle convention introduit de nouveaux mécanismes de gestion des recours et prévoit des pénalités de retard sur les dossiers qui ne sont pas réglés dans les délais fixés dans cette convention. Ce délai est d'ailleurs prévu dans les conditions générales des sociétés d'assurances qui pratiquent l'assurance automobile. M. Lamara Latrous souligne que cette pénalité de retard va profiter au client et que le projet de convention est en voie de finalisation auprès de l'UAR et l'adhésion sera rendue obligatoire pour ces compagnies. Le président de l'Union a tenu, par ailleurs, à démentir une quelconque augmentation du tarif des assurances automobiles ces derniers jours ajoutant que cette augmentation éventuelle pourrait avoir lieu si l'étude en cours sur la responsabilité civile automobile aboutissait à la nécessité d'équilibrer techniquement l'assurance obligatoire automobile.

«Mais pour le moment, ce n'est pas le cas», a-t-il souligné. Les changements prévus par l'UAR ne concernent pas l'ordonnance 74-15 du 31 janvier 1974 qui avait lié l'indemnisation à la notion de

préjudice et non au concept de la faute. En conséquence, toutes les victimes des accidents de circulation, passagers et tiers, sont indemnisées. Cela s'applique aussi au chauffeur, selon le degré de son incapacité ou en cas de décès mais avec quelques restrictions. Seule la responsabilité civile automobile est obligatoire. L'article 1er de l'ordonnance 74-15 du 30 janvier 1974 modifiée et complétée par la loi n°88-31 du 19 juillet 1988 relative à l'obligation d'assurance des véhicules automobiles et au régime d'indemnisation des dommages, oblige tout propriétaire de véhicule automobile, avant même de le mettre en circulation, à souscrire une assurance automobile, couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile (RC) envers autrui.

Ainsi, en cas de sinistre dans la réalisation duquel, le véhicule assuré est impliqué (accident, incendie ou explosion, chute...), l'assureur intervient pour réparer les conséquences pécuniaires des dommages matériels et/ou corporels causés aux tiers au sens de l'ordonnance 74-15 modifiée et complétée. La garantie RC s'exerce en circulation comme à l'arrêt, dans quelque lieu que ce soit.

En cas d'utilisation du véhicule à l'insu de l'assuré (vol, violence), la garantie RC reste acquise à ce dernier, et ce quelques soient les conditions dans lesquelles s'est déroulé l'accident. Selon le bilan du premier trimestre de 2014 établi par le Conseil national des assurances (CNA), la branche automobile, qui avait généré 61,7% des rendements des assurances dommages avait progressé de 8,2% par rapport au 1er trimestre 2013 avec un chiffre d'affaires de 19,6 milliards de DA. En dépit de la baisse des importations de véhicules en 2013 (-3,5% en valeur et -8,4% en nombre), la branche assurance automobile avait évolué de 16,6% en 2013 par rapport à 2012.

Education

Le SNAPEST recevra des réponses de Benghabrit à la fin du mois

Mokhtaria Bensaâd

Ni satisfait, ni mécontent, le Syndicat national autonome des professeurs de l'Enseignement secondaire et technique (Snapest) devra, attendre jusqu'à la fin du mois d'août pour avoir des réponses aux revendications exposées, hier, à la ministre de l'Education, Nouria Benghabrit, rencontrée dans le cadre d'une série de réunions programmées par la tutelle avec les différents partenaires sociaux.

Selon le coordinateur national, M. Meziane Meriane, contacté hier, le syndicat a revu avec la première responsable du ministère de l'Education, tous les points restés en suspens depuis le dernier PV, cosigné au mois de février dernier, entre la Fonction publique et le syndicat, tout en espérant une prise en compte des propositions émises par le Snapest.

Le coordinateur national a souligné que le syndicat attend, toujours, la

concrétisation de plusieurs points dont « la classification des professeurs de l'Enseignement secondaire, l'intégration automatique après 10 ans et 20 ans d'ancienneté, sans conditions, comme professeur du Secondaire des professeurs techniques des lycées techniques (PTLT) ».

Ainsi, l'enseignant, qui a 10 ans d'ancienneté, doit être promu au grade de professeur principal et le professeur qui a 20 ans d'ancienneté au grade de professeur formateur.

Le syndicat estime que le statut des travailleurs de l'Education (décret n°08-315) « a été injuste à l'égard des professeurs de l'Enseignement technique qui n'ont pas bénéficié de la promotion dont ont bénéficié les professeurs du Secondaire. Il fera remarquer que même le statut général de la Fonction publique, promulgué le 15 juillet 2006, n'a pu les rétablir dans leurs droits ».

Durant cette réunion, il était, également, question d'examiner le dos-

sier de l'indemnité des enseignants du Sud et de régler leur problème de logement. Le syndicat a aussi proposé, à la ministre, de renforcer la formation du personnel de l'Education de façon cyclique et périodique, afin d'assurer une mise à niveau sur le plan des moyens technologiques intégrés dans l'enseignement. La médecine du Travail et le concours de recrutement des enseignants ont été les autres points abordés, lors de cette rencontre au cours de laquelle le Snapest a réitéré son appréhension concernant ce concours qui risque de léser plusieurs candidats comme cela a été le cas, en 2011, année, dira notre interlocuteur, marquée par ce qu'il qualifie d'« injustice dans le traitement de certains dossiers ».

Pour tous ces points, le ministère a donné rendez-vous au syndicat, le 25 et le 31 août pour présenter les solutions décidées par la tutelle. Une rendez-vous qui risque d'être décisif pour le Snapest.

ANALYSE

Kharroubi Habib

La deuxième trêve de 72 heures observée scrupuleusement par les deux parties palestinienne et israélienne prendra fin ce soir à minuit. A l'heure où s'est écrit le présent papier les négociations indirectes se poursuivaient entre elles sans que l'on sache sur quoi elles allaient aboutir. L'objectif attendu à ce stade est qu'elles aient enregistré des avancées dont leurs protagonistes pourraient se prévaloir pour convenir d'une prolongation de la trêve arrivant à son terme.

Le fait que celle-ci n'a pas été violée et que les discussions indirectes palestino-israéliennes n'ont pas été rompues, sont des indices que des observateurs décryptent comme étant des signes encourageants car ils reflètent la volonté des deux parties de vouloir aboutir à une trêve permanente. L'optimisme même mesuré de ce décryptage n'autorise pas cependant à considérer que l'on serait proche d'un accord palestino-israélien. S'il est vrai qu'il émane des discussions du Caire des signes positifs, la communauté internationale se doit de peser de son poids sur les deux parties pour les pousser à aller plus loin sur la voie d'un accord qui mettrait fin à leur confrontation et au retour à la paix dans la bande de Gaza.

L'implication dans ce sens de cette communauté internationale est maintenant demandée de façon pressante par tous les milieux qui sont arrivés à la conclusion que rien de positif ne peut émaner de négociations palestino-israéliennes confinées au seul cadre que lui reconnaissent Tel-Aviv et Washington à savoir un tête-à-tête israélo-américain avec des Palestiniens qu'ils ont décrétés seuls

Trêve à Gaza: nécessité pour le monde de parler plus fermement

interlocuteurs acceptables. En prétendant qu'ils combattent à Gaza le Hamas, les responsables israéliens qui ont accepté de négocier au Caire le principe d'une trêve permanente qui rendait possibles des discussions de fond sur les conditions que les Palestiniens et Israël mettent à leurs éventuels accords, ne peuvent persister dans

leur attitude à son égard consistant à le considérer comme le problème dans leurs relations avec les Palestiniens. Qu'ils le veuillent ou non, ce Hamas s'impose comme un acteur incontournable pour ce qui est la recherche d'une solution négociée entre Palestiniens et Israéliens.

Pour sa part, le mouvement islamiste qu'Israël diabolise en le présentant comme une « organisation terroriste » a émis le signe de son intention d'intégrer dans le processus de négociations avec Israël en acceptant la constitution d'un gouvernement palestinien d'unité nationale présidé par Mahmoud Abbas que l'Etat sioniste ne peut accuser d'extrémisme dans ses positions à son égard. Son signe, Israël l'a ignoré et voulu en annihiler le message en lançant son agression contre Gaza, territoire sous son autorité, avec pour objectif de mettre fin à celle-ci et continuer ainsi à maintenir le mouvement islamiste palestinien en dehors du cadre d'éventuelles négociations palestino-israéliennes.

Le rôle de la communauté internationale est d'emmener Israël par des pressions ne se limitant pas aux « conseils » à mettre fin à la fuite en avant qu'est sa politique à l'égard des Palestiniens et à cesser de décider qui doit être son interlocuteur côté palestinien. Faute de quoi, le conflit palestino-israélien a de longues années devant lui dont les deux peuples en paieront un lourd prix.

Un temps relativement chaud pour les prochains jours

A. Z.

Réputé pour ses températures chaudes, voire caniculaires, et son climat à caractère orageux, le mois d'août, sans trop s'affaiblir de sa réputation, s'annonce relativement clément. Déjà, la première quinzaine est passée sans grande canicule à signaler, tout juste deux à trois journées assez chaudes, où le thermomètre n'a d'ailleurs pas dépassé le seuil des 42°C dans les régions nord du pays, où l'on a vu pire dans les années passées. Dans l'ensemble, « les températures étaient dans la norme saisonnière », comme le soulignent les

spécialistes. Pour les prochains jours (du jeudi 14 au dimanche 17 août), l'Office national de la météorologie prévoit une persistance d'un temps généralement ensoleillé et relativement chaud, notamment vers les régions de l'intérieur et l'Ouest avec localement une activité pluvio-orageuse en soirée, et des vents généralement faibles. Durant la même période, prévoit-on, les températures maximales varieront, quant à elles, de 28°C à 32°C vers les régions du littoral et de 33°C à 38°C vers les régions de l'intérieur. Pas de quoi suffoquer en somme.

Pour les régions du sud du pays, on prévoit durant la même période

un temps généralement chaud et ensoleillé avec localement des formations orageuses vers les massifs du Hoggar/Tassili, en cours d'après-midi et dans la soirée. Les températures maximales varieront en général de 36°C/40°C vers le Nord-Sahara et de 40°C/44°C vers le Sahara central. En tout cas, avec des vents faibles prévus pour les prochains jours, la mer sera calme et profitera donc aux estivateurs. Cependant, il serait judicieux de prendre les précautions nécessaires pour éviter d'éventuelles déshydratations ou de brûlures dues à une trop longue exposition au soleil, naturellement brûlant de ce mois d'août.

Tirage du N° 5996 119.610 exemp.	Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information Editée par la SPA ORAN - PRESSE au Capital de 195.923.000,00 DA	Président Directeur Général Directeur de la Publication Mohamed Abdou BENABBOU	Direction - Administration Rédaction centrale 63, Ave de l'ANP - Oran B.P.N°110 - Oran Tél. 041.23.25.22 23.25.23 / 23.25.24 23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15	Fax Pub: 041.23.25.21 Fax et Rédaction 041.23.25.20 Imp.: Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran" Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran" Constantine : S.I.E. Quargla : S.I.A.	INTERNET: http://www.quotidien-oran.com E-mail : infos@lequotidien-oran.com publicite@lequotidien-oran.com admin@lequotidien-oran.com lequotidiendoran@yahoo.fr
			Rédaction Algéroise Tél.: 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57 Pub Tél.: 021. 64.96.44	Rédaction Constantinoise Tél.: 031.87.19.81 - Fax : 031.87.19.80 Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 Centre: SEDOR - Est: S.O.D.I. PRESSE - Sud: TDS	

Haraket el binaâ el watani
(Mouvement de l'édification nationale)

«Nous nous réclamons des Frères musulmans»

Haraket el binaâ el watani compte organiser demain un grand rassemblement pour marquer sa présence sur la scène nationale mais surtout sa force par l'important nombre de militants qu'elle affirme compter déjà dans ses rangs.

Ghania Oukazi

«Nous sommes plus de 70% des membres fondateurs du Mouvement pour la paix (MSP) du défunt cheikh Mahfoud Nahnah qui ont quitté ce parti pour aujourd'hui en créer un autre», nous dit Slimane Chenine, un proche du cheikh (responsable de la communication), lorsque le MSP était à son apogée. Quoique Chenine préfère rectifier et préciser qu'«on n'aime pas le mot dissident, nous voulons souligner qu'à la fin de 2008, quand Boudjerra Soltani en était le président, nous avons remarqué que le parti avait dévié de la ligne que lui avait tracée cheikh Nahnah et son fonctionnement était plus lié à la corruption qu'à la politique». Notre interlocuteur explique ainsi que «le parti est, depuis, en proie à des ambitions personnelles au lieu qu'il active sur la base de ses principes fondateurs qui sont connus de tous, nous avons voulu rectifier les choses mais nous n'avons pas pu, c'est pour cela que nous nous sommes retirés». Principes fondateurs que Chenine affirme reconduits par le nouveau-né «Haraket el binaâ el watani (mouvement pour l'édification nationale)». Comme son nom l'indique, le nouveau mouvement se réclame «constructeur», parce que, nous dit Chenine, «le pays a besoin d'être construit politiquement, économiquement et socialement». Ses membres fondateurs, «une centaine», selon lui, défendent le principe du «changement pour aller vers la démocratie». C'est au nom des initiateurs de la nouvelle «haraka» que Slimane Chenine souligne que «nous nous réclamons des Frères musulmans et de l'école de Jamaïte El Ouléma et nous partageons leur pensée idéologique et réformatrice». En réponse à une question sur un éventuel lien entre «El Haraka» et les Frères musulmans à travers le monde notamment ceux d'Egypte, Chenine répond «Haraket el binaâ el watani ne cache pas son appartenance, nous avons une relation fraternelle avec eux». Il tient à noter que «c'est parce qu'ils gagnent dans toutes les courses politiques que les Frères musulmans sont aujourd'hui pointés du doigt et accusés d'être des terroristes, ceux qui les qualifient ainsi n'ont pas pu les vaincre sur le terrain politique». Et avec le MSP ? lui demandons-nous. «On se rencontre, on discute ensemble, nous avons au moins deux points en commun, le soutien indéfectible à la Palestine et la nécessité des réformes politiques pour construire le pays». Seulement, tient-il à relever, «la manière d'activer dans ce sens est différente, nous, nous acceptons l'aide de tout le monde, on ne se sent pas islamiste ou nationaliste plus que les autres». Rapport avec les personnalités de l'ex-FIS ? «On se concerte, on estime que celui qui croit en nos idées est le bienvenu», soutient-il encore.

«ON EST UN PARTI ISLAMISTE, NATIONALISTE MODÉRÉ»

Le membre fondateur de Haraket el binaâ el watani précise alors que «nous voulons le changement mais il faut qu'il se fasse avec des moyens pacifiques parce que nous refusons d'une manière catégorique le recours à la violence, que ce soit d'un point de vue religieux ou idéologique». L'appel est ainsi lancé «à tous les musulmans qui acceptent de collaborer avec nous pour le bien de ce pays, nous adhérons à toute relation ou toute partie qui veut construire l'Algérie». Haraket el binaâ el watani se situe «proche du courant centre droite», «on

est un parti islamiste, nationaliste modéré», déclare Chenine.

El Haraka compte selon ses fondateurs activer «pour réaliser le changement par la démocratie participative». Slimane Chenine explique encore à cet effet que «le pouvoir en place ne peut tout seul réaliser le changement et l'opposition non plus ne peut à elle seule y arriver». Pour lui, «le premier pas pour réaliser cette démarche, c'est «d'exclure» l'exclusion, toute initiative pour le bien du pays est la bienvenue». Pour cela, Haraket el binaâ el watani se veut être «le trait d'union». A propos des initiatives déjà rendues publiques, à l'exemple de celle du FFS ou du Front démocratique «et même les consultations politiques animées par Ahmed Ouyahia dans le cadre de la révision de la Constitution», Chenine dit simplement que «nous œuvrons pour que notre relation soit bonne avec tous». Il rappelle que «quelques personnalités parmi les membres fondateurs du parti ont été invitées à ces consultations mais ont refusé d'y aller parce que notre mouvement n'avait pas encore été agréé» Quoique, dit-il, «nous soutenons la création d'un système parlementaire où les prérogatives les plus larges seront garanties aux institutions financières et celles de contrôle, et au pouvoir judiciaire qui doit, ainsi, procéder seul aux nominations et aux changements au niveau de ses institutions». Des institutions qu'«il faut absolument détacher et éloigner de toute tutelle présidentielle soit-elle ou gouvernementale», soutient Chenine. El Haraka défend aussi «une économie libérale qui garantit la liberté du marché et du commerce mais qui préserve la justice sociale», dit-il.

«NOUS AVONS PLUS DE 10 000 MILITANTS»

Haraket el binaâ el watani organise ce vendredi après-midi, un grand meeting à la Coupole du complexe du 5 Juillet où elle compte «faire le plein». Chenine estime ainsi à plus de 10.000 le nombre de militants de la Haraka. «Nous avons fait appel à un quart de nos militants parce que nous ne voulons pas faire venir tout le monde de toutes les wilayas, nous n'aurons que les représentants, et nous remplirons la Coupole», assure-t-il. Il est convaincu que «nous ne sommes pas comme tous les autres partis qui se contentent d'avoir un agrément administratif pour dire qu'ils existent, nous, avant d'avoir notre agrément, nous avons travaillé longuement au niveau de la société pour convaincre les citoyens de la justesse de nos principes et de nos idées, c'est pour cela qu'on a déjà un nombre appréciable de militants; cheikh Nahnah avait fait le même travail avant de créer le MSP». Il rappelle que «les membres fondateurs ont attendu plus de 16 mois pour avoir l'agrément mais avant, en mars 2013, nous avons organisé notre congrès constitutif dans le cadre des lois existantes et avec un récépissé en main»

Haraket el binaâ el watani a déjà à son actif, 24 «universités d'été ouvertes», que Slimane Chenine appelle «campings». Il affirme que «nous faisons un travail de proximité à travers ces campings que nous avons montés au bord du littoral de 24 wilayas, à l'exemple de Mostaganem, Jijel, Tipaza...»

El Haraka a décroché son agrément dimanche dernier et compte investir «fermement» la scène politique. «Le meeting de la Coupole sera une première occasion pour convaincre du bien-fondé de nos démarches, on l'organise pour dire qu'on est présent, organisé et sur la scène nationale», affirme Slimane Chenine.



Raïna
Raïkoum

Kamel Daoud

A Oran, 350 passeports «spécial Hadj» ont été offerts à une Zaouïa connue. Deux passeports ont été donnés au wali du coin. Le fameux document sert à s'allier des réseaux, clientéliser la notabilité locale, consolider les «liens» d'allégeance et se fabriquer de l'autorité politique. Dans sa ventilation de la rente, la monarchie du moment pense mieux se reposer sur les réseaux politico-religieux traditionnels que sur ses commis. Mélange entre la crise mystique de Bouteflika et le contournement des institutions officielles. Le Pouvoir a vaincu le Fis militairement mais pas idéologiquement. A la fin c'est le pouvoir qui s'est converti et qui joue au baïsemain.

Le cas des passeports de pèlerinage est un indice majeur et un outil puissant pour s'attacher des allégeances. Le régime formule Bouteflika a donc choisi de doper l'autorité des zaouïas au détriment des walis. C'est une profonde mutation qui s'est donc opérée, en mode clandestin. A un autre niveau, c'est vers les imams que se tournent les policiers pour régler les conflits de quartiers et les émeutes ou guerres de gang. Et, au-delà du sens évident, c'est la notion d'autorité qui change d'espace et de représentant : l'Etat, s'il en reste, abdique et consent désormais à partager sinon à être le sous-traitant d'une autorité symbolique qui n'est pas la sienne. L'Etat est devenu régime mais le régime se féodalise face à un clergé religieux investi de souveraineté. Du point de vue des dernières lois, la Mosquée n'est pas lieu de culte comme les autres, mais a déjà fonction d'association exceptionnelle et de «parti politique» que l'on sollicite pour la diffusion du discours politique ou électoral.

Le phénomène des passeports de hadj n'est pas nouveau et sa transformation en rente est déjà vieille. Le nombre de ces documents accordés aux zaouïas est très important cependant, presque un monopole. Mais c'est la première fois, dit-on, que les walis en sont exclus d'une manière criarde. La zaouïas est aujourd'hui le lieu de négociation de l'autorité, l'interface et l'intercesseur : bien des hommes d'affaires et de hauts cadres à Oran s'y adressent pour obtenir audience au Palais d'El Mouradia ou régler à l'amiable un plan de carrière. On sait que Bouteflika est sensible aux astres, versets, cheikhs et Tariqa. En face, il méprise partis, armée, institutions, élections et coordinations. Contrairement à ce que l'on croit, l'islamisme horizontal rampant a d'abord touché la présidence dès la première crise de

Le filon des passeports «Hadj» et l'Etat-Emirat qui se dessine

santé et s'est par la suite répandu par dégradation. La seule concession refusée à ce courant a été la nomination d'un mufti de la république. Là, le Roi ne veut pas de concurrent à son autorité et devienne qu'il y ouvrira porte à son déclassement.

A la fin ? On s'étonne toujours de voir des Etats «arabes» laïcs finir en émirats en désordre. On se pose toujours la question d'où vient l'Islamisme et comment il contamine aussi vite les terres et les nations. On s'interroge sur le «comment on en arrive là» ? Et sur le «pourquoi les régimes arabes se sentent plus sécurisés en nourrissant les islamistes qui sont leur ruines et se sentent menacés par les courants laïcs et progressistes qu'ils pourchassent, harcèlent et surveillent ? Les gens du pouvoir sont-ils aussi aveugles en creusant leur propre tombe ? Réponse : Oui. Etrange suicide. Nourrir la bête qui vous mangera. On islamise la société, on la fait basculer dans le bigotisme pour mieux la dominer et l'immobiliser et l'asservir. C'est la vieille équation du moyen-âge : la monarchie s'allie toujours au clergé pour transformer la citoyen en serf. Et pourtant c'est le début de la fin.

Etrange cas aussi pour nous : le régime algérien a retenu beaucoup de chose de l'ordre colonial et ses méthodes : y compris le recours aux zaouïas comme espace de sous-traitance et d'allégeance des indigènes.

On finira donc en émirat un jour. On le prépare doucement par les écoles, les médias, les Echourouk et Ennahar et les passeports de Hadj, les Belkhadem et les prêches de rues et d'oreilles. C'est le grand virage entre Etat-nation et Etat-émirat. La consolidation de la croyance face à l'exercice de la citoyenneté. Le signe de l'abdication. La rouille profonde qui justement entame les fondations et transforme les ferveurs des décolonisations, dans les pays «arabes», en lents royaumes de la «Foi» et de la régence. Ce mouvement est profond dans notre aire : il a des avatars monstrueux en Irak avec Daech, et des formes softs avec l'émir du Croissant ou le croyant-Président. Ouyahia reçoit un Emir tueur en tenue d'Afghan, les zaouïas distribuent les passeports de Hadj, un Président se construit la plus grande mosquée de sa repentance ou des imams qui refusent de saluer le drapeau national. Tout est lié.

Pour ceux qui cherchent les fameux passeports, le nom de la zaouïa à Oran est connu. Le pays remonte le temps : de 62 à 1832. La régence d'Alger, ses deys, beys et zaouïas pour les tribus profondes.

Tlemcen Deux terroristes abattus

Deux terroristes ont été éliminés par les forces combinées de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel, mardi à 21h, dans la commune d'Ouled Riah, daïra de Hennaya (Tlemcen), a indiqué, mercredi, le ministère de la Défense natio-

nale, dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation d'informations, un détachement des forces combinées de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, 2^{ème} Région militaire, a éliminé 2 terroristes,

mardi 12 août 2014 à 21h, dans la commune d'Ouled Riah, daïra de Hennaya», a précisé le communiqué. «A l'issue de cette opération, deux fusils automatiques de type kalachnikov et une quantité de munitions ont, également, été récupérés», a ajouté la même source.



RENAULT CLIO HAVANA
UN STYLE, UN DESIGN, UNE COULEUR



SÉRIE LIMITÉE *

**COULEUR BRUN ARDENT
JANTES ALLIAGE 17" IVOIRE
PLANCHE DE BORD HAVANE**

RenaultAlgerie



**(*) 150 VÉHICULES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT.**
Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

**CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE**



CLINIQUE DE NEUROLOGIE ELITIME
08 RUE EL EMIR ABDELKADER
EL BRAYA ORAN
Tél : 041 .45.92.72
Mob : 05.50.72.53.05

OFFRE D'EMPLOI

- 02 BIOLOGISTES AVEC EXPERIENCE
EN LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
 - 02 INFIRMIERS A.T.S
 - 02 INFIRMIERS T.S.S
 - 03 MEDECINS GENERALISTES
 - UN MEDECIN REANIMATEUR
 - Un AIDE-COMPTABLE

Prière de se présenter avec CV les jours ouvrables de 9h à 17h.

Société privée spécialisée dans le domaine de l'agriculture cherche des Représentants qualifiés pour développer son réseau à travers le territoire national dans le domaine.

1 / Les tracteurs agricoles.
2 / Le matériel agricole et aratoire.
3 / Les pivots d'irrigation compris d'1 he à 10 he.
4 / Prochainement les panneaux solaires.
La condition du SHOWROOM de 200 m². La pièce détachée du service après-vente est de 100 m². L'assiette financière.
Veuillez contacter M. TAMI Chef du Personnel au N° **05.50.46.44.75**

Complexe touristique sis à la Commune d'Aïn Turck cherche

➔ Secrétaire avec des notions en Comptabilité.

- Maîtrise l'outil info. • Avec ou sans Expér.
 - ➔ Un Gérant pour son restaurant (Dîner dansant).
 - Ayant Expér. dans le domaine.
 - Ayant le sens de la responsabilité

Veillez Transm.
vos CV au **Fax : 041.44.21.82 ou nous**
Contact. au : 0661.20.05.56 / 041.44.39.46

Pensée à la mémoire de Ould Ahmed Hocine
14 Août 2006 - 2014. Huit ans depuis ton départ pour un monde meilleur, tu as laissé un vide immense que nul ne pourra combler. Ton rire, ton coup de gueule, ta bonne humeur nous manquent et à tout moment ; nous essayons de retrouver ces instants si précieux pour apaiser notre douleur. Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé. Puisse Dieu t'accorder Sa Sainte Miséricorde. Repose en paix.
Ta femme, tes enfants, petits-enfants

ALWESSEM
100, Bd Mostefa Benboulaïd H. Khemisti (face Clinique Hikma) Oran
Tél: 041.62.23.36 // 06.61.44.82.79
TUNISIE «Hammamet»
10 Jours en Demi-Pension
Hberg. Htl 3* & 4******
A partir de 45.000,00 DA/Personne
Du 20 au 30/08 * 30/08 au 08/09/14

Ambassade d'Autriche
Alger



Communiqué

**Constatant l'engouement public pour le vol direct Alger - Vienne - Alger :
L'Ambassade d'Autriche met en place un nouveau système de réservation pour demandes de visa**

Deux beaux pays comme l'Algérie et l'Autriche donnent envie d'être visités et d'être découverts. Tant mieux! Au printemps 2014, Air Algérie a réagi à ce constat et ouvert un vol direct Alger - Vienne - Alger deux fois par semaine (Samedi et Mercredi).

Depuis, l'Ambassade d'Autriche à Alger a été heureuse de relever un fort intérêt pour son guichet de visa. Les demandes ont considérablement augmenté depuis l'ouverture de cette ligne directe, meilleur indicateur de la popularité de la destination Autriche.

Pour garantir un meilleur service aux demandeurs, et pour éviter une longue attente devant le guichet, l'Ambassade d'Autriche en Algérie a l'honneur d'informer le public qu'un système de rendez-vous pour l'introduction d'une application de visa de courte durée sera mis en place à partir de Dimanche 17 Août 2014. Avec ce système, chaque postulant recevra une date précisant également l'heure précise à laquelle il / elle pourra se présenter au guichet de l'Ambassade d'Autriche à Alger pour déposer son dossier, à l'abri du soleil et de la pluie, et avec une certitude que sa demande sera traitée dans les meilleurs délais. Souvent, un visa est établi bien avant les 15 jours ouvrables que l'Ambassade prévoit pour le traitement d'un dossier.

Pour obtenir un rendez-vous, on peut :

- 1) Envoyer un mèl à algier-ob@bmeia.gv.at avec nom et prénom, numéro du passeport et date de départ. Confirmation du rendez-vous par mèl.
 - 2) Envoyer un sms à 0549 643168 avec nom et prénom, no passeport et date de départ. Confirmation du rendez-vous par sms ou mèl.
 - 3) Appeler le numéro 0549 643168 du Dimanche au Mercredi entre 14 h 00 et 16 h 00 en donnant son nom et prénom, numéro du passeport et date de départ. Confirmation verbale, par sms ou mèl.
- Le système de réservation est bien expliqué sur le site Web de l'Ambassade d'Autriche (www.aussenministerium.at/algier). On y trouve également le formulaire de demande de visa à télécharger et toutes les réponses aux questions relatives à l'établissement d'un dossier de visa Schengen pour l'Autriche.

Pour des informations supplémentaires : algier-ob@bmeia.gv.at ou 021691086-61
Adresse : 17 rue Abdelkader Gadouche, Val d'Hydra, Hydra, Alger

Ghaza
Les Palestiniens inflexibles sur la levée du blocus



Yazid Alilat

Les négociateurs palestiniens tentaient, hier mercredi, de convaincre Israël d'accepter ses conditions pour un accord global mettant fin à l'agression israélienne qui a fait 1.945 morts à Ghaza, depuis le 8 juillet dernier. Avant minuit mercredi, les négociateurs des deux parties devaient trouver un accord global et consensuel avant l'expiration du délai de 72 heures, d'un cessez-le-feu respecté par Israël et le mouvement Hamas. Tout le monde était en fait accroché à ces négociations indirectes, sous les auspices de l'Égypte, qui sert de médiation entre les Palestiniens et Israël. Mais, des sources proches des négociateurs reconnaissent que les pourparlers sont difficiles et que les dossiers soumis à ces discussions sont traités, un à un.

Un responsable palestinien proche de ces discussions a indiqué, à la radio nationale (Chaîne 3), hier, mercredi que ces "discussions sont difficiles, mais que les revendications palestiniennes sont maintenues, dont la levée du blocus « imposé, par Israël, à la bande de Ghaza depuis 2006, la situation est extrêmement sensible et nous espérons arriver à un accord avant minuit », indique de son côté Azzam al-Ahmed, le chef de la délégation palestinienne à ces négociations, ajoutant que « nous défendons les intérêts et l'avenir du peuple palestinien ».

Pour autant, des convergences sont signalées sur certaines revendications palestiniennes, mais Israël reste fermé à d'autres, dont la construction d'un aéroport pour Ghaza. Selon des journaux israéliens, citant des sources proches des négociateurs, des points d'accord ont été dégagés. « L'accord a été accepté par tous. Le gouvernement palestinien exige sa signature. Nous attendons juste que la branche armée du Hamas veuille bien signer », indiquait le journal 'Maariv'.

En fait, l'exigence fondamentale du mouvement Hamas, dont des représentants font partie de la délégation palestinienne, au même titre que le Jihad islamique et l'Autorité palestinienne, et la clé de voûte de ces négociations reste la levée du blocus israélien imposé à la bande de Ghaza. Ce blocus a tué l'économie locale et appauvrit les gens de Ghaza, qui n'ont pas, également, beaucoup d'accès à l'eau potable, l'électricité et la nourriture. Ghaza, coincée entre Israël, l'Égypte et la mer, survit, difficilement, à un blocus total d'Israël, en fait depuis 2007, année durant laquelle le Hamas a été élu à la tête du gouvernement palestinien. Cela n'a pas été accepté par l'entité sioniste qui considère le Hamas comme un groupe terroriste, et fermé les points de pas-

sage terrestres avec Ghaza, ainsi que les voies maritimes, isolant du coup, près de 1,8 million d'habitants du reste du monde. « Ou Israël accepte les demandes de la résistance, où nous préférons tous mourir. Face à cette revendication, les Israéliens proposent la démilitarisation des groupes combattants du Hamas, une revendication refusée par les responsables palestiniens.

DIFFICILES NÉGOCIATIONS

Par ailleurs, Israël consentirait à alléger les restrictions à deux points de passage de la frontière entre Ghaza et le territoire israélien : l'un pour les personnes, l'autre pour les marchandises, celui-ci devant être sous supervision internationale. En outre, l'idée que le passage de Rafah, entre Ghaza et l'Égypte, soit contrôlé selon des modalités à définir par les Égyptiens et les Palestiniens est bien accueillie. D'autre part, la presse israélienne rapporte qu'Israël a accepté de porter à 5.000 le nombre de permis délivrés, chaque mois, aux habitants de Ghaza pour se rendre, en Israël ou en Cisjordanie occupée, et de doubler à 600 le nombre de camions autorisés à franchir, chaque jour, le point de passage de Kerem Shalom. Israël accepterait, également, l'entrée d'argent sous de strictes conditions pour payer les dizaines de milliers de fonctionnaires, qui attendent leur salaire depuis des mois, et surtout d'étendre les zones de pêche. Par contre, l'entité sioniste refuse toujours la construction d'un port et d'un aéroport, alors que l'échange de prisonniers palestiniens contre les corps de deux soldats israéliens morts à Ghaza divise les deux délégations. Ces négociations indirectes se déroulent au siège du service de renseignement égyptien, qui effectue des navettes entre les deux délégations, enfermées dans des salles distinctes. Les pronostics sur le résultat de ces négociations restent ouverts, mais les positions des deux parties sont, difficilement conciliables, selon des observateurs qui n'écartent pas la reprise de l'agression israélienne, les Palestiniens ayant déjà affirmé qu'ils refusent certaines conditions d'Israël, dont la démilitarisation de la résistance et le maintien du blocus contre Ghaza, où six personnes sont mortes, mercredi, suite à l'explosion d'un missile que des démineurs palestiniens tentaient de désamorcer, quelques heures avant l'expiration du cessez-le-feu, à 21h GMT. Cinq Palestiniens ont aussi été blessés, dont un journaliste local, dans l'explosion survenue à Beit Lahya, au nord de l'enclave, selon les secours. Un journaliste italien est mort dans cette explosion.

Selon l'ambassadeur de Palestine à Alger
«La traduction d'Israël devant la cour pénale internationale se confirme»

S. E. K.

L'ambassadeur de Palestine à Alger a indiqué hier lors d'une manifestation organisée par le RND dans son siège à Alger, que son pays va ester Israël devant la cour pénale internationale, et ce en «dépît des conséquences et du prix qu'il en coûtera à l'Etat palestinien».

Les Palestiniens ont finalement opté pour déposer au moment voulu leur plainte à la cour pénale internationale pour crime contre l'humanité et la poursuite des auteurs de ces crimes, a soutenu hier le diplomate palestinien, Louai Aissa. L'Etat palestinien devra faire valoir son statut d'Etat reconnu par 138 pays et membre dans de nombreuses institutions internationales en même temps qu'adhérant à de nombreuses

conventions internationales. C'est autour de cette question que le RND a organisé hier une conférence-débat avec pour thème : « l'agression israélienne sur Ghaza et responsabilité juridique et politique ». Les animateurs de ce débat ont fait le point sur les argumentaires dont dispose l'Etat palestinien pour poursuivre les auteurs des crimes commis par l'armée israélienne depuis le 8 juillet dernier à Ghaza.

D'autant que la tendance est à la condamnation de l'Etat hébreu par la communauté internationale. Pour le conférencier Mohamed Fadene dont le thème de l'exposé a été la qualification de l'agression israélienne, cette agression tombe sous les coups de l'article 4 et 8 du statut de cette cour qui justifient la poursuite de l'Etat d'Israël pour crime

contre les civiles et crime contre l'humanité. Si dans de nombreux pays du monde, la cause palestinienne est de plus en plus soutenue notamment par les peuples d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, il n'en reste pas moins que des Etats puissants continuent, pour diverses raisons, d'apporter un soutien à l'Etat agresseur. Le conférencier Makhlof Sahel regrette le rôle du Conseil de sécurité qui agit en fonction des intérêts de ces puissances et pas souvent suivant l'équité et de justice. Un autre sous thème a été dédié lors de cette rencontre au rôle de l'Organisation des Nations unies sur la protection du peuple palestinien des agressions israéliennes et louera l'initiative algérienne pour la tenue d'une conférence internationale sur la question palestinienne.

**Algérie-Autriche
Nouveau système d'octroi de visa à partir de dimanche**

Ghania Oukazi

L'ambassade d'Autriche à Alger fait savoir que «souvent, un visa est établi avant les 15 jours ouvrables prévus pour le traitement d'un dossier». C'est ce que nous relevons dans un communiqué adressé aux rédactions et dans lequel l'ambassade d'Autriche à Alger fait savoir qu'elle met en place un nouveau système de réservation pour les demandes de visa. Système qu'elle justifie en raison de son constat de « l'engouement public pour le vol direct Alger-Vienne-Alger », écrivent ses diplomates en poste en Alger. « Deux beaux pays comme l'Algérie et l'Autriche donnent envie d'être visités et d'être découverts », estiment-ils. Ils rappellent qu'au printemps dernier, Air Algérie a réagi à ce constat et a ouvert un vol direct Alger-Vienne-Alger, à raison de deux fois par semaine (samedi et mercredi). L'ambassade d'Autriche à Alger s'estime « heureuse de relever (depuis) un fort intérêt pour son guichet

de visa. » Elle note en effet, dans son communiqué que « les demandes ont considérablement augmenté depuis l'ouverture de cette ligne, meilleur indicateur de la popularité de la destination Autriche ». Lon apprend alors que « pour garantir un meilleur service et pour éviter une longue attente devant le guichet, l'ambassade a l'honneur d'informer le public algérien qu'un système de rendez-vous pour l'introduction d'une application de visa de courte durée sera mis en place à partir du dimanche 17 août 2014 ». Il est expliqué qu'« avec ce système, chaque postulant recevra une date précisant également l'heure à laquelle il pourra se présenter au guichet de l'ambassade pour déposer son dossier, à l'abri du soleil et de la pluie et avec une certitude que sa demande sera traitée dans les meilleurs délais ». Les diplomates autrichiens assurent ainsi que « souvent, un visa est établi bien avant les 15 jours ouvrables que l'ambassade prévoit pour le traitement d'un dossier ».

Pour obtenir donc un rendez-vous et déposer une demande de visa, les Algériens doivent soit «envoyer un mail à alger-ob@bmeia.gv.at, en mentionnant nom, prénom, numéro de passeport et date de départ », ou « envoyer un SMS à 0549 643 168 avec les mêmes données, ou alors « appeler au 0549 643 168 du dimanche au mercredi entre 14h et 16h ». L'ambassade leur répondra par mail ou par SMS.

Le communiqué précise aussi que « le système de réservation est bien expliqué sur le site web de l'ambassade, www.aussenministerium.at/alger ». « On y trouve le formulaire de demande de visa à télécharger et toutes les réponses aux questions relatives à l'établissement d'un visa Schengen pour l'Autriche », est-il écrit. En cas de besoin d'informations supplémentaires, l'ambassade d'Autriche qui se trouve au 17, rue Abdelkader Gadouche, Val d'Hydra, Hydra, Alger, a le même site que celui noté en premier et un tel : 021 69 10 86-61.

**La piste italienne relancée
18 harraga arrêtés en Sardaigne**

Moncef Wafi

Alors qu'on pensait que la filière italienne de la harraga avait refroidi, l'arrestation de clandestins algériens en Sardaigne relance la perspective d'un été chaud, très chaud à partir des côtes est de l'Algérie. Au total ce sont 18 harraga qui ont été arrêtés par les carabinieri sur les côtes de la Sardaigne en différents points. Ainsi, et selon un décompte officiel, onze migrants algériens ont débarqué la nuit de ce mardi sur la plage de Calasetta et une embarcation a accosté entre Teulada (Cagliari) et Domusdemaria. Vers minuit, un autre groupe de 12 immigrés a été repéré sur la plage de Cap Malfatano, dans la ville de Teulada, par l'exploitant d'un établissement de bains publics qui a alerté immédiatement la police, qui, à son tour, a alerté les garde-côtes de Gagliari qui ont repéré le petit bateau en bois, de 7 mètres avec un moteur hors-bord de 40 CV, à la dérive au large du Cap Malfatano. Les harraga

algériens ont été transférés au centre de premier accueil d'Elmas et après leur identification par les services consulaires, ils seront probablement expulsés vers l'Algérie. Les autorités italiennes annoncent que leur état de santé est bon. Mardi, toujours, et dans la matinée, ce sont 11 autres immigrés clandestins, dont des Syriens, Tunisiens et des Algériens, à bord d'une embarcation en bois de 6 mètres qui ont débarqué sur la côte ouest de l'île de S. Antioco, dans des lieux de nidification de moineaux dans les environs de Calasetta. Les conditions météorologiques, une mer calme accompagnée des vents du sud, encouragent les débarquements sur les côtes sud de l'île. Les autorités italiennes soupçonnent ces petites embarcations d'être remorquées par des navires plus puissants jusqu'à la frontière avec les eaux territoriales italiennes et de là à naviguer jusqu'à la côte de la Sardaigne. Les côtes italiennes, prises d'assaut par les harraga algériens depuis 2005, ont

connu des expéditions massives de clandestins qui avaient défrayé la chronique nationale à l'époque. La multiplication des boat-people algériens à partir des plages de l'Est a décidé les autorités à réagir. Entre 2005 et 2008, 4.000 harraga ont débarqué en Sardaigne, dont 1.800 entre 2007 et 2008. Très peu d'entre eux ont réussi à s'évader du centre d'accueil. Avant l'ouverture de celui d'Elmas, les autorités sardes renaient les Algériens dans des structures hôtelières où il était facile de s'échapper. 36 Annabis avaient ainsi pu tromper la vigilance des agents montant la garde autour de la pension Califfo et embarquer du port de Cagliari sur un ferry pour Naples, où une forte communauté d'Algériens est présente. En 2007, la Sardaigne avait enregistré en quatre mois presque deux fois plus de débarquements qu'au cours de toute l'année 2006. En 2011, le gouvernement italien avait expulsé 85 migrants algériens internés au centre de Saint-Elmas.

**Bouira
Un réseau d'escrocs et de ravisseurs démantelé**

Un réseau d'escrocs et de kidnappeurs composé de neuf individus, dont deux femmes, a été démantelé ces deux derniers jours par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bouira, a-t-on appris mercredi de source sécuritaire. Cette opération a été menée par la brigade de recherche et d'intervention de la Gendarmerie nationale de Bouira, suite à une

plainte déposée par un citoyen de Haizer (Est de Bouira) contre des inconnus ayant enlevé son fils, la veille de l'Aid El-Fitr dernier, et qui ont demandé une rançon de 700 000 dinars pour la libération de l'otage, a-t-on expliqué de même source. «Les services de gendarmerie ont agi sur ces renseignements avant de tendre un guet-apens qui a conduit à l'arrestation des auteurs du rapt

et à la libération de l'otage», a ajouté la source. Les mis en cause, deux femmes et sept hommes, originaires de Bouira, d'Alger et de M'sila, ont tous été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bouira qui a ordonné la mise sous mandat de dépôt de sept d'entre eux, tandis que deux autres, une femme et un homme, ont été relâchés.

Dans la logique du tout social : Alger à l'épreuve du transport maritime

Par Abdelkader Khelil*

Il faut dire que ce mode insolite de gouvernance des affaires publiques, cette déclinaison de la culture administrative de « l'apeuprisme », est de tout bénéfice pour ceux qui savent donner de la voix et se faire entendre par l'argumentaire de la violence. Mais il est aussi, cruellement injuste à l'égard de cette catégorie de gens dignes et respectueux de la légalité républicaine qui n'ont pour toute forme de recours ou d'expression, que la patience dictée par l'éducation reçue. Cette catégorie de citoyens est en quelque sorte, le véritable « dindon » de la farce dans le pays du tout social, où l'acquisition d'avantages est réglementée par le passe droit, la force des muscles et son corolaire la bousculade.

.....
**AU « ROYAUME » DU SOCIAL
DES GENS HEUREUX !**
.....

La gratuité de la chose distribuée à une clientèle familiarisée avec la pratique du : « tu me donnes tout de suite ou je casse et je brûle », dans une sorte de contrat tacite avec les pouvoirs publics semble dire, que l'esprit printanier est cette trouvaille malefique à la peau dure, dans la mesure où nous nous inscrivons dans cette permanence de distribution sans retour, tout au moins de civilité. Si nous procédons ainsi nous dit-on, c'est par souci de préserver la paix sociale ! Et même si c'était cela la raison ! Comment peut-on alors croire, que de la sorte l'on peut construire durablement un pays stable et prospère et un État de droit, si les ressources financières venaient à nous manquer ? Ah si l'État providence pouvait parler ! Il nous dirait avec fierté et sans retenue : « Je vous nourris à satiété à hauteur de (9) Milliards \$ par an, je vous loge par centaines de milliers de familles sans aucune contrepartie, je veille à votre santé par une couverture en médicaments à hauteur de (3) Milliards \$, je cède à vos caprices et j'accède à vos doléances quand vous brûlez les pneus et coupez les routes ! Mais alors ! Que faut-il faire de plus pour continuer à vous plaire, serait-il tenté de dire ? Cela n'est pas du tout raisonnable même si le petit peuple malicieux, couvé et dorloté à l'extrême, a fait ses premières classes dans le vide sidérant du « souk el fellah » et de ses chaînes interminables ! Il a aussi fait son apprentissage de citoyen immature, à l'école d'une révolution agraire mal assimilée et mal appliquée du « Hak El Meftah Ya Fellah » sans contrepartie productive et de la répartition de bénéfices fictifs à des salariés agricoles plus occupés par le jeu de domino aux cafés des villages, que par les travaux d'astreinte à la ferme ! Il a aussi appris à se faire la voix à l'école du syndicalisme, pour devenir plus revendicatif sans trop travailler tout en condamnant l'impérialisme cette source de tous ses malheurs, lui a-t-on dit, à la Kasma de « Ain el maken ».

Couvé et encadrés tels des demeurés et sans l'avoir demandé, bon nombre de nos concitoyens ont acquis au fil du temps, des aptitudes de citoyens « saprophytes » qui ne cherchent qu'à prendre sans donner en retour à la société. A vrai dire, l'État providence est cet architecte incontesté de ce qu'il convient d'appeler : « le royaume du social » qu'est devenue cette Algérie si généreuse, de par le fait que d'aucuns pensaient ainsi soulager la misère d'un peuple par cet élan, à défaut de le mobiliser pour en faire une force de création de richesses, comme ont su faire les allemands, les anglais, les russes, les polonais et même les français, au sortir de cette deuxième guerre mondiale, synonyme de ruine, de misère et de déchéance matérielles et humaines.

De nos jours, l'État providence a fini par faire de nos jeunes « ANSEG-isés » des rentiers sans perspective d'avenir, parce que sans obligation de travailler ! Mieux encore, il indemnise en cas de catastrophes naturelles, ceux qui n'ont pas pris la précaution de s'assurer et efface les dettes des uns et des autres. Il fait bien d'autres choses, comme cette importation inconsidérée de véhicules, encombrant ainsi le réseau routier avec en prime, une consommation exagérée de carburant subventionné, source de pollution et sans

Le 20 mars 2014, j'avais évoqué dans mon article : « modernisation par à-coups d'Alger capitale » paru dans le Quotidien d'Oran, cette nécessité de sortir au plus vite de la gestion intuitive, irréfléchie et fortement orientée sur le social, dont l'expression se traduit par des routes barrées et des pneus brûlés est le cauchemar des gestionnaires des collectivités locales, habitués à agir uniquement que sous la pression de la rue, à défaut de capacité d'anticipation, de concertation et de programmation à long terme des actions.

gain de productivité, dans ce « tourner manège » qu'est devenu le réseau routier embouteillé de nos agglomérations urbaines. C'est là le prix à payer pour n'avoir pas su concevoir un système performant de transport public intermodal, modulé sur le rythme de croissance de nos grandes villes. Et malgré la forte dépense publique, le bien-être n'a pas été au rendez-vous ! En notre qualité de peuple assisté, nous sommes donc les obligés de l'État providence, et il est par conséquent notre tuteur, nous les handicapés ! De ce fait, il a pour responsabilité de nous guider, comme le fait tout naturellement le berger pour son troupeau ! On a dit de nous, qu'à la sortie d'une longue guerre de libération, nous étions cette société frustrée qui manquait de tout et qu'on devait nous gaver afin que nous puissions accéder à la plénitude de l'opulence. Ceci pour dire, que même si la période antérieure était marquée par une pensée généreuse à l'égard d'un peuple démuné, le formatage de notre société ne date pas d'aujourd'hui, et le printemps arabe n'est qu'une excuse pour cacher nos échecs.

.....
**UNE CAPITALE HANTÉE
PAR L'ESPRIT DU SOCIAL !**
.....

L'improvisation et l'affolement face à la grogne populaire de ceux qui évoluent en marge de la légalité, ont fait d'Alger à l'instar de bien d'autres villes, une entité urbaine où la mise à niveau s'opère par le bas, autrement dit, une capitale sans envergure ni ambition, malgré les efforts colossaux consentis en matière d'infrastructures et de logements au détriment bien évidemment, du foncier agricole de la Mitidja et du Sahel. C'est dire, que face à la « rurbanisation » bon nombre de Walis ont oublié l'essentiel, à savoir qu'une capitale ne peut être gérée telle une bourgade, par démolition d'habitat précaire et de relogement à l'infini de populations hétéroclites. De surcroît, la mixité urbaine imposée tel un diktat par les concepteurs de nos cités dortoirs, sans considération des aspects anthropologiques et sociologiques ne pouvait induire forcément, que le repli sur soi, la méfiance à l'égard d'autrui et bien souvent, l'éclatement de conflits de jeunes en quête de délimitation de leurs territoires d'influence pour des raisons multiples.

Comment alors, ne pas rendre hommage à MESKOUÏD à propos de sa chanson nostalgique sur cet Alger d'autrefois, cette cité faite de convivialité de voisinage, de solidarité intra et inter quartiers, de regard attentif et de respect de la chose publique, où il faisait bon vivre entre gens de même condition sociale ! Cela demeure valable pour toutes nos villes proches de la tradition et de l'authenticité, où le ferrailage hideux des demeures n'avait pas droit de cité, comme pour ne pas choquer ses voisins, aux maisons toujours ouvertes, comme dans la continuité d'un espace fraternellement partagé. Oui ! C'était cela le vivre ensemble en ce temps là ! Quelle régression culturelle et quel malheur pour notre société qui a perdu définitivement ses valeurs, sa convivialité et ses repères !

« Dzair ya el assima » est cette invitation du poète à un retour à la normalité d'une gestion urbaine bien inspirée qui donne la primauté à la préservation de l'identité, à la mémoire collective, à la réhabilitation des arts et métiers, à la restauration d'un cadre de vie agréable fait de chaulage fréquent des façades de maisons comme dans un rituel collectif, de senteur de jasmin sur les hauteurs d'Alger la blanche, de fluidité de la circulation et de nettoyage à grande eau des venelles et rues de la cité. À défaut de restituer cette atmosphère d'antan, l'on a fait dans le lifting en plantant par milliers des palmiers dattiers,

dans l'espoir d'apporter une touche esthétique et une certaine fraîcheur à cette ville qui a perdu de sa blancheur et de sa verdure. Cette palmeraie urbaine du genre « phœnix dactylifera » réalisée à grands frais sur des centaines de kilomètres de voies express offre aujourd'hui, l'image de désolation d'arbres aux palmes desséchées, à l'exception de quelques sujets pas franchement totalement verdoyants.

Et pourtant ! Nous avons bien souligné tout l'intérêt d'une composante paysagère plus conforme à la biodiversité d'Alger et à sa position de ville du Nord à façade maritime, en suggérant toute une palette d'arbres et d'arbustes qui tranche avec l'aspect monochrome. Mais comme l'autisme chez les gestionnaires de la chose publique investis d'une mission sans partage à la peau dure, on continue toujours à planter cette espèce végétale en dépit de tout bon sens.

Allez y savoir à quoi répond cette logique ! L'on ne songe qu'à acheter des équipements chez les autres, pour se donner l'illusion d'avancer tout en ayant négligé les effets pervers de cette désertification du milieu rural et de son exode qui n'a pas encore fini d'alimenter les périphéries des agglomérations urbaines, submergées par une demande exponentielle en logements et en équipements sociaux. C'est pourquoi, sans volonté de déclaration de sites bloqués à l'échelle des grandes agglomérations, et de report d'urbanisation sur les arrières pays métropolitains, tout se passe comme si Alger, Oran, Constantine et Annaba sont condamnées à accueillir toute la population algérienne, pour devenir des mégapoles sans âmes ni référents architecturaux. Cette situation chaotique dans la gestion urbaine tient au fait, qu'à défaut d'une volonté forte et d'une politique hardie d'aménagement du territoire, l'on s'est installé durablement dans le laisser-faire d'une quasi littoralisation du pays et dans les risques latents qui s'y rattachent. C'est là, la conséquence d'une gestion populiste qui donne la primauté à l'adhésion sociale du moment, au détriment des intérêts des générations futures, sans que pour autant, l'acte de bâtir des logements par centaines de milliers soit la meilleure des solutions. Nous avons déjà dit, que l'action bien inspirée de l'État doit être plus dans la régulation du parc de logements, que dans le seul acte de bâtir. La mise sur le marché d'un potentiel dormant de plus de 1.300.000 unités selon l'O.N.S., accompagnée par une politique de soutien aux bas revenus pour les besoins locatifs de leurs logements, est possible de régler la crise, tout en préservant au mieux, le foncier agricole.

De la sorte, l'accalmie sociale pourrait être mise à profit pour songer cette fois-ci sérieusement à assurer convenablement l'émergence d'Alger à hauteur de la compétition ouverte à l'échelle des villes Maghrébines et Méditerranéennes et à instaurer définitivement, l'État de droit. Cela est possible, il faut juste y songer ! Mais au fait, qu'en est-il du projet d'aménagement d'Alger à 2.029, dont les plans sont affichés dans le propre style d'une publicité de détergents sur la voie express, alors que rares sont ceux qui en connaissent le contenu ?

.....
**CE BATEAU QUI FAIT L'ÉVÈNEMENT
PAR LA BOUSCULADE !**
.....

Pour mieux comprendre ce qui manque à notre capitale pour se hisser à hauteur des grandes métropoles méditerranéennes où il fait bon vivre, j'avais donné l'exemple d'Istanbul, cette ville qui fait rêver des générations de voyageurs et la jeunesse d'ici et d'ailleurs, grâce à l'exceptionnelle beauté de son cadre naturel où se mêlent la verdure et

l'eau, où quelques minutes suffisent pour gagner les rives du Bosphore, séparant la cité entre Europe et Asie. C'est par rapport à cela, que nous avons souligné il y a de cela près de (5) mois, le besoin dans la mise en œuvre d'un véritable plan de circulation qui intègre les différents modes de transport et surtout le maritime qui tardait à venir. L'idée était qu'à partir de l'activité des ferries en nombre suffisant sur toute la façade maritime du Grand Alger, la ville finira par s'intégrer à la mer et l'activité nocturne sera un jour possible pour le grand bonheur de tous nos concitoyens, surtout ceux qui savent apprécier la douceur et le charme de la vie faite de plaisirs partagés entre gens civilisés, et non de bousculades, de stress, d'insécurité, de cris de marmailles et d'incivilité ! Il me plaît de dire que le hasard a voulu que ce vœu soit exhaussé en cette journée mémorable du (4) août 2014 date d'ouverture de la première ligne maritime reliant le port d'El Djamilia à Ain Benian, au port de la pêche à Alger. L'Ischiamar III, ce bateau monocoque de 344 places affrété par l'ENTMV auprès d'une compagnie italienne, devrait permettre la décongestion de la circulation routière de façon significative à travers les communes côtières d'Ain Benian, de Hammamet, de Rais Hamidou, de Bologhine et de Bab El Oued, avec la réception attendue de (3) à (5) autres bateaux à grande vitesse, ce qui permettra également, l'extension du transport maritime aux ports et lieux d'accostage de Tamentfoust, des Sablettes (Hussein Dey), de Sidi Fredj et de Bouharoun. Mieux encore, dans une seconde phase, seront concernés les ports de Tipaza et de Boumerdès, ainsi que les villes d'Oran et d'Annaba et à moyen terme précise le Ministre, toutes les villes côtières seront concernées par ce mode de transport, à travers des lignes à grandes vitesses. Pour peu que l'on ne soit dans l'effet d'annonce, tout cela est bien rassurant et digne d'intérêt au regard des perspectives offertes par le développement des secteurs du transport maritime et du tourisme. Nous aurons cette fois-ci, l'opportunité de nous réconcilier avec la Méditerranée qui est en mesure de nous apporter cette quiétude, cette sérénité et ce flegme, qui nous manquent tant ! Ceci soit dit, juste pour le plaisir de rêver !

Mais dans l'immédiat et pour un premier coup d'essai, au chapitre de la civilité le moins qu'on puisse dire, est que la balade en mer tant attendue, a été gâchée à l'arrivée du bateau au port d'El Djamilia par cette « meute » de gens engagée dans une bousculade entre ceux qui descendent et ceux qui montent, dans un désordre indescriptible, s'offrant ainsi en spectacle face à un équipage italien ébahi par leur comportement. Même si choquante, cette scène n'est pourtant pas inhabituelle chez des gens portés à bras le corps par les subventions de l'État providence. Par instinct grégaire, telles des sauterelles, ils s'organisent en groupes pour être à chaque fois les premiers dans l'occupation des lieux, sans intérêt autre que celui de compter parmi les autres, que ce soit au niveau d'une forêt récréative, de la foire du livre où ils ne sont attirés que par les recettes culinaires, de la foire de l'automobile où ils ramassent tous les prospectus, ou à l'inauguration de centres commerciaux où leur marmaille bruyante encombre les ascenseurs et touche à tout. Alors ! Il y a forcément un choix à faire entre l'Algérie des saprophytes et celle de la trime ! Cela veut dire que le transport maritime n'a de raison d'être que s'il permet à ceux qui travaillent, d'arriver à l'heure pour mieux être disposés à servir les autres ou pour être plus productifs. C'est dire que l'objectif premier de gain de temps ne peut s'accommoder de la bousculade, d'où la nécessité quant à une meilleure organisation dès la rentrée sociale, après une période estivale faite d'essai pour les uns et de fantasmes pour les autres, autour d'une traversée, pour se mettre tantôt dans la peau de ces héros du « Titanic » ou le temps d'un joint, dans celui des « Harragas » qui bravent le danger de la mer ! Oui ! Le succès d'une telle entreprise tient à cela !

●
*Professeur
●

Où pourrais-je trouver la mer ici à Tlemcen, m'a intercepté cet homme mardi dernier en fin de journée et qui n'était pas content de l'hôtel où il s'est installé en plein centre de la ville des Zianides. Il est arrivé d'une ville du Sud avec femme et bébé, près de 600 bornes et une dizaine d'heures de route, et à ce que j'ai pu comprendre, sans savoir quoi que ce soit de là où il va.



De l'inculture touristique de certains Algériens

Par Bachir Ben Nadji

Il m'a surpris, moi qui venais d'arriver à Tlemcen après quelques heures de route, un peu sonné par mon pas sage professionnel au niveau de chefs-lieux de wilayas ou j'avais été envoyé en mission par mes supérieurs. Notre bonhomme n'était pas satisfait de l'hôtel où il a "atterri". Il voulait être près de la mer et il m'en a parlé avec insistance. Il était arrivé depuis peu et n'avait aucune idée de la localité où il se trouvait, pensant que la capitale des zianides était une ville côtière. Il voulait trouver un hôtel à côté de la grande bleue, aucune idée sur les réservations qui se font des mois et des semaines au préalable, sur l'incapacité des hôtels s'y trouvant de prendre en charge toute la demande des algériens, notamment au mois d'août, juste à quelques jours de la fin du mois de ramadhan qui a vu le début grand rush, entamé après que les réservations eut été faites par certaines familles bien des mois à l'avance.

Ce quidam, je ne pouvais pas lui expliquer quoi que ce soit sur le coup, j'étais moi aussi fatigué, je voulais garer ma voiture et m'installer là où j'étais attendu, mais le voyant désespéré j'ai tenu à lui accorder de mon temps et de mon repos physique afin de lui expliquer qu'il ne se trouvait pas loin de la mer, mais qu'il était dans une belle région où il pouvait découvrir de bonnes choses dans le domaine touristique et de la découverte. Je l'ai dissuadé de quitter Tlemcen parce qu'il ne pouvait pas trouver un seul lit ou une seule place dans les structures touristiques de toutes les wilayas côtières de la région Ouest du pays, ni d'ailleurs. Au contraire, il avait de la chance de se retrouver dans une localité intra muros, loin de subir la pression des villes du littoral.

Et là, soudainement et au regard de l'ignorance de ce monsieur, je me suis transformé en guide et en conseiller touristique pour les besoins de la cause. Je lui ai parlé du plateau de Lalla Setti, un lieu touristique par excellence pour les tlemceniens et les gens de la région ouest et, dirais-je, même de toute l'Algérie. Je l'ai rassuré qu'il n'était pas très loin de la mer, et que véhiculé il pouvait profiter des plaisirs de la mer journalièrement et rejoindre Tlemcen dans la soirée pour y dormir et se reposer. Je lui ai même conseillé de découvrir les facettes géographiques de la région, je lui ai aussi parlé succinctement des grottes des Beni Aadd (commune de Ain Fezza), de la région de l'Ourit, de Maghnia, de Ghazaouet, de Nedroma.

En quelques minutes, je suis arrivé à le convaincre, il me remercia et démarra dans sa voiture pour je ne sais quelle course dans une ville qu'il ne connaissait pas quelques heures avant d'y arriver et sur laquelle il n'avait aucune idée, pensant à se retrouver

dans une ville de la côte méditerranéenne.

Dans la soirée et après un peu de repos, une douche réparatrice et un bon diner, et au moment où je sortais pour profiter d'un peu d'air, je rencontrai notre quidam qui partait garer sa voiture là où on lui a dit de le faire. Celui-ci me saluait avec un grand sourire, et en répondant à ma question s'il allait bien, il me fit part de la visite qu'il a effectué au plateau de Lalla Setti, il me fit part de sa satisfaction de découvrir ce lieu, de la beauté du site qu'il ne connaissait pas et qui n'avait pas pareil dans la région d'où il venait. Et comme si je venais de la planète Mars, il m'a "fait savoir" que le paysage de sa région était celui du sable et du désert seulement.

Pendant le diner et avec mes amis et collègues de travail, votre serviteur ouvrit le débat sur la culture touristique chez les algériens et chez les autres peuples. Et on a malheureusement déduit ce qui suit.

Déjà l'algérien dans sa culture ne part pas en vacances, il prend un congé soit pour dormir, soit pour repeindre la maison ou l'appartement, achever des travaux de maçonnerie, réparer ou refaire le moteur, sa suspension, ou reprendre la tôle de sa voiture quand il en a une. Sinon, il a mille et une autre raison de ne pas se reposer, préparer un mariage de sa fille, de son fils, de son frère et d'un autre membre de sa famille proche ou éloignée.

Pour les loisirs, l'algérien ne lit pas, il feuillette le journal de temps à autre, à la télévision il est collé pour ne pas faire autre chose, il n'aime pas être trop dérangé.

Prendre sa femme et les enfants et partir visiter une zone forestière ça ne l'enchantait pas. Partir à la mer, il le fait à contre cœur, une fois par semaine mais ça coûte les yeux de la tête et il y a un casement de tête terrible. Les embouteillages sur les routes dérangent beaucoup, il faut choisir le moment d'y aller, et tout le monde programme les départs en même temps. Sur place, il y a un monde fou, pas même une petite place pour le parasol qu'on a pris et les chaises pliantes ramenées dans la malle de la voiture.

Quand on possède une automobile, c'est demi-mal, mais quand on en dispose pas c'est la croix et la bannière. Faudrait-il utiliser les bus, les trains, les avions ou les taxis collectifs ou rester à la maison, je pense que la dernière proposition est la meilleure même si le train est pas mal de gare en gare, mais que faire quand on descend de train pour rejoindre la côte, et là on retombe sur les bus et quels bus, sur les taxis et quels taxis surtout quand on est une famille nombreuse et avons des enfants en bas âge. Le mieux serait de rester à la maison, passer son congé avec la télé et les enfants, réparer ce qui doit l'être, aller de café en café, jouer aux dominos, veiller, rendre visite à des amis, écouter les rumeurs et les dira-t-on, et enfin attendre le premier jour de la reprise de travail.

L'algérien ne met pas d'argent de côté pen-

dant toute l'année pour passer ses vacances, il a mille et une dépenses durant les 365 jours. Il a la rentrée scolaire et ses dépenses obligatoires, il a le ramadhan avec ses belles et bonnes tables, les deux fêtes de l'Aïd avec les beaux vêtements et le beau mouton, il a et il a, et avec tout cela il n'a pas les moyens de penser à mettre de l'argent de côté pour les vacances, et il ne peut rien.

Quand il en a les moyens, l'algérien ne réserve jamais à l'avance une chambre d'hôtel ou un bungalow pour ses vacances. Il y va directement laissant les choses à la chance et au Bon Dieu, et il a généralement de la chance même s'il doit faire le tour de la ville ou il se rend, et va faire le pied de grue devant la seule réception d'hôtel où on lui répondra qu'il y a quelqu'un qui a réservé et on ne sait pas s'il va venir ou pas. L'algérien compte beaucoup sur la chance et dans la majorité des cas, il l'a et c'est tant mieux pour lui.

Depuis quelques années, une nouvelle catégorie d'algériens s'est mise aux vacances, et là on s'adresse aux agences de... tourisme qui vous emmènent loin hors d'Algérie, hors d'Afrique, hors du monde arabe, hors d'Europe aussi. Ces agences peuvent vous mener loin et assez loin, ou peut être au cas où vous n'avez pas de chance, vous laissez sur place pour enfin vous rembourser votre argent, des semaines ou des mois après au cas où vous avez...

de la chance. Quand elles peuvent, ces agences sont fortes pour organiser la Omra aux Lieux Saints de l'Islam et des vacances dans le pays voisin, surtout du temps où ce pays connaissait ces meilleurs jours de paix et de stabilité, car cette année plus spécialement il y a des risques même si les politiciens vous promettent le contraire, mais ça restera des avis de politiques, point c'est tout. Il y a aussi parmi cette catégorie d'algériens, même s'ils ne sont pas nombreux,

ceux qui partent en Espagne, en France, en Turquie, au Maroc, et un peu partout ailleurs pour voir comment va le tourisme dans ces pays, contrairement à ce qui se passe chez eux en été. Chez eux, les plages font le plein pas même une place pour une aiguille et l'absence d'hygiène règne en maîtresse.

L'hygiène parlons-en, nos villes regorgent d'ordures mal levées ou pas levées du tout, nos trottoirs sont sales, la poussière partout, les services communaux comme les élus sont "démisionnaires", il n'y a que les cafés qui regorgent de clients, les salles de fêtes pour les mariages car en Algérie on ne se marie qu'en été alors que partout dans le monde les gens se marient durant toute l'année.

Nos villes ne sont pas animées, et il n'y a que quelques unes qui connaissent des activités culturelles et musicales alors que les associations et les troupes de musique et de

folklore ce n'est pas ce qui manque. Rien n'est mis à profit pour permettre à l'algérien de jouir de son congé et de son repos même hebdomadaire. Le vendredi est consacré le matin au marché et l'après midi à la prière d'El Djoumouaa, et le reste de la journée plus rien, même les magasins sont fermés au-delà de la prière. La vie s'arrête et l'algérien reste cloîtré chez lui collé à la télévision surtout quand il n'a pas de voiture, sinon le reste ceux qui ont les moyens, bouclent les routes ou il y a quelque chose à voir comme le sont les quelques espaces où on peut s'aérer, s'oxygéner, voir de bonnes choses, des curiosités comme les animaux sauvages, les parcs zoologiques ou les endroits où évoluent des singes magots.

A Tlemcen il y a Lalla Setti mais l'animation est absente sauf celle des fast-foods ou restaurants. Certes il y a le mirador d'où on peut voir toute la ville de jour comme de nuit, il y a des étangs, mais on peut ramener des troupes folkloriques le soir pour créer une ambiance bon enfant. En ville, il y a les quartiers des fringues, traditionnels ou autres, c'est tout en plus d'une circulation qui rend malade, alors que les autorités peuvent créer des activités attractives de découverte de toute la région. Les routes sont bonnes pour aller voir les grottes et les chutes d'eau de l'Ourit, les barrages, les retenues collinaires, les monts et vallées, les musées, les rui-

L'Algérien ne met pas d'argent de côté pendant toute l'année pour passer ses vacances, il a mille et une dépenses durant les 365 jours. Il a la rentrée scolaire et ses dépenses obligatoires, il a le ramadhan avec ses belles et bonnes tables, les deux fêtes de l'Aïd avec les beaux vêtements et le beau mouton.

nes, les mosquées, la ville de Nedroma avec sa vieille casbah, ses ruelles étroites, son marché. Il y a beaucoup de choses à voir un peu partout dans toutes les villes d'Algérie, pour peu que les autorités locales retroussent leurs manches pour s'occuper du tourisme culturel, culturel, thermal, historique, outre celui estival, ce qui peut leur rapporter beaucoup en matière de ressources. Pour peu qu'elles aient la volonté au lieu de sombrer dans les faux problèmes de luttes politiques et autres et qui fait d'elles des mal aimées de la population qui les a élus à ces postes et qui regrettent d'avoir fait ces choix. Le tourisme de masse est un bon créneau qui ne demande pas grand-chose, un peu de jugeote, pas de grands moyens et il faut avoir le courage d'y aller, un peu de volonté et le tour est joué. A bon entendeur salut.

Algérie / France : l'illogisme des visas

«Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations»

Octavio Paz



Par El yazid Dib

Un visa c'est parfois la clef d'un rêve ou l'accès vers un cauchemar. Mais c'est surtout un jeu diplomatique obscur dans un enjeu politique versatile.

La France consulaire, confondue à une frontière avancée tend à rétrécir la sélection in-vitro par une césarienne documentaire des plus incohérentes dans la production de ses visas. C'est une question de souveraineté sans ambages. Mais, devant aussi tenir compte de ce grand esprit légaliste et républicain de liberté d'asile e paix et de tolérance. « La coopération décentralisée s'appuie sur la notion d'intérêt partagé et permet de favoriser le rapprochement entre les peuples » c'est ce qui est attesté entre autres dans l'un des axes prioritaires d'intervention de la coopération algéro-française (document cadre de partenariat 2013-2017). Entre les deux Etats cette notion de mouvement est un outil manipulateur. Entre les peuples, un creux discours. Une palissade qu'entretient, pour l'humeur et la bonne cause représentative les intervenants. L'ambassadeur André Parant en voie de « passer le flambeau » à son remplaçant Bernard Emié affirme dans son mot de l'été 2014 (binatna) « Nous pouvons nous féliciter de l'évolution de notre relation vers plus de maturité et de ?uidité. Ceux, si nombreux, qui partagent leur vie entre l'Algérie et la France le méritent. Nos destins sont liés ». Le sont-ils par un simple visa culturel et touristique ou par un pur intérêt commercial ? le seront-ils par une accessibilité ou par des complexités ?

Le principe de la liberté de circulation a considérablement évolué. Suite à un développement rapide de la transhumance humaine, ce principe qui se contracte d'année en année s'est fait l'exception prudente par ailleurs, d'avoir à son secours une démarcation avec l'instauration du visa. Les relations algéro-françaises ont commencé en 1830 par une conquête. En 2014 elles se poursuivent par une autre quête. Cette dernière est multiforme. Allant de l'appel du pouvoir aux investisseurs français, boudant le pays qu'ils s'empressaient de conquérir à l'époque et s'abstenaient de le quitter en 1962 à la forte demande de séjour en territoire de l'ex-puissance coloniale. C'est ainsi que l'histoire n'est qu'une somme de dates. Une chronologie, tout le temps empreinte une fois de guerre, les autres fois de guéguerre, de nostalgie et de méprise. L'algérien à l'époque circulait sans papiers. Du moins muni d'une simple carte d'identité nationale. Son identité n'était pas algérienne mais française. Voire il fut un français d'Algérie. C'est un peu ça que tentait de glorifier la loi scandaleuse du 23 février, tant décriée. La colonisation civilisatrice. ...Les temps ont changé, le monde aussi. Les pays ont ramassé leurs objets, leurs cailloux et deviennent jaloux de toute pénétration d'un non-national.

Des chaînes interminables sont toujours formées le long des haies devant le « représentant » des représentations consulaires françaises. C'est une autre forme de dépendance. Il est vrai qu'en plus du simple désir de partir, il y a également la contrainte de partir. La preuve, que nul n'est indépendant. Les demandeurs à ce voyage sont différents. Leur motif l'est aussi. Du demandeur sérieux, missionnaire, relationnel, visiteur familial, touriste au trabandiste, affairiste, jusqu'au candidat à la haraga. Malgré moult accords, le nœud gordien dans ces relations demeure à l'éternité l'appréciation unilatérale de la notion de la libre circulation des personnes. D'où la déclaration d'Alger du 02 mars 2003 signée conjointement par les deux présidents algérien et français affirmant clairement que « la coopération humaine et la circulation des personnes » constitue « un domaine sensible »

Obtenir un visa est pour certain une prouesse, pour d'autre un simple clic. Selon le oui-

dire, la presse et notamment les com des réseaux sociaux derrière presque chaque visa se cache un interlope, une dépense douteuse perçue hors circuit ou un piston. Le demandeur de visa hors classement et qui n'a pas le bon clic ou la bonne « adresse » demeure astreint à un véritable parcours du combattant. Parfois honteux, toujours ardu et souvent décevant. Autant les formalités empruntent des voies difficiles et lentes, autant la procédure d'octroi de ce rêve cauchemardesque reste grandement bureaucratique et soumise de jour en jour à un système procédurier illogique et parfois injuste. Le cas fulminant reste ce logiciel institué chez l'agence chargée de recueillir les demandes de visas au niveau des consulats français tel que différemment rapporté par les désappointés. Ces consulats sont diversement appréciés, c'est selon. Si des sous-entendus, de la frilosité et de l'inconstance gagnent la représentation d'Annaba, déblatérée au gré de la valse itérative de ses consuls généraux ; celle d'Alger plus décontractée est jugée bienséante et permissive. A Oran la complexité se la partage avec les autres. Les com's des réseaux sociaux diffusent des réclamations, des alertes et du désappointement. La procédure en droit reste à l'identique, sa personnalisation est contestable d'une sous-chancellerie à une autre. Tellement qu'il aspire à vouloir codifier le tout ; le système de traitement est acrimonieux, impersonnel et machinal. C'est un écran qui ne vous parle pas. Insensible. Ce message est assez expressif de cet entêtement « Ceci est un courriel automatique généré par le serveur, merci de ne pas répondre à cette adresse ». Les dysfonctionnements sont nombreux et ce sont ces contradictions informatiques et ces verrous de communication qui majoritairement provoquent les refus. Que dire de l'exigence d'une attestation d'affiliation à la Cnas pour un fonctionnaire qui se définit par essence comme étant un travailleur chez l'Etat et qui a fourni plusieurs documents attestant cette qualité ? L'Etat algérien peut-il donc faire travailler des gens dans le noir ? consigne l'un d'eux. Exiger la présence d'un compte devise pour un jeune lycéen, ayant préalablement justifié sa situation socio-scolaire par un certificat dument traduit, accompagnant de surcroît ses parents n'est-il pas une gageure, sachant que le lycéen est par défaut un oisif, donc pris en charge totale il est naturellement démuné de ressources ? affirme l'autre. Croyez-vous que l'acquisition de 6 400 DA de droits de visas, de 2 750 de frais de dossiers dus à l'agence, de 1 200 à l'UPS et de 3 500 DA pour un verre de coca quand l'option « premium » y est soient directement honorés par le jeune naturellement chômeur ? semblent suggérer des jeunes ou leurs parents désavoués.

C'est pour ces motifs parfois jugés pris par excès de pouvoir que l'intérêt des deux pays est dans la révision des procédures à établir. L'accord franco algérien du 27 décembre 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leurs familles gagnerait à être amendé un peu dans son fond mais surtout dans son formalisme. A vrai dire, pour quel motif réel l'algérien sollicite-t-il un visa d'entrée et de séjour en France ? L'ambassadeur de France pourrait bien y répondre un jour à l'appui de statistiques documentaires fiables. Le dossier fourni à l'effet d'obtenir un visa est plus charnu et consistant que celui à fournir pour travailler même au sein de nos services de sécurité ou de ceux ayant un caractère de souveraineté nationale ! Les indications précises et corroborées par preuves font que la France sans concours de ses services spécialisés dispose d'innombrables renseignements sur tous les prétendants à un séjour en territoire français. Soit une tranche importante de la population nationale. Variée et diversifiée. Du cadre supérieur à l'industriel le plus fortuné, passant par l'étudiant et le chômeur. Tous servent et cochent la centaine de cases que constitue le formulaire de demande de visa. Tout y est décortiqué et détaillé. Le numéro du téléphone fixe du lycée de vos rejets est demandé ! Il y est exigé une multitude de documents pour chaque



voyage : les visites professionnelles, familiales, les soins médicaux, les flâneries, ou l'acquisition du savoir. Autant que certains documents exigés ne reflètent pas la réalité, autant que la vérité est vite déguisée par les raccourcis et les échappatoires. La France de l'écrit orthodoxe se leurre et se trompe ! Ca devient une France de paperasse au moment où l'ère est à zéro papier. Les exemples sont légion. L'attestation d'accueil dite certificat d'hébergement est délivrée par la mairie. Celle-ci pour son octroi effectue une enquête pointilleuse sur l'espace, le nombre de pièces, les ressources, la nature juridique voire un examen foncièrement et financièrement approfondi sur l'habitation et son propriétaire. Un couple ayant un enfant, logeant dans un F3 ne peut ainsi accueillir l'un de ses parents. Recours est donc vite fait à la réservation d'hôtel qui ne verra jamais le réservataire. Le « salon/séjour » chez son enfant fera l'affaire de la chaleur familiale retrouvée. Une souveraineté réglementaire certes, mais un illogisme qui pousse au mensonge tout de même. Faudrait-il un jour penser à prendre En considération « la culture » de l'hébergeant ?

Un visa ou son refus coûte assez cher. Il constitue par ailleurs une source d'approvisionnement silencieuse. La chancellerie installée en Algérie n'aurait pas besoin d'affectation de crédits de fonctionnement puisque juste les frais de visa lui suffisent largement à en venir à point. Les sommes étayant les demandes sont immédiatement encaissées que le visa se délivre ou non. Sans nulle perception fiscale locale. Ceci peut constituer en vertu d'une logique budgétaire une malhonnêteté diplomatique nonobstant ses justifications réglementaires. Un accaparement de deniers de citoyens, un financement certes légal mais tout de même illégitime. Il serait plus sage et convenable de n'exiger le paiement qu'en cas d'obtention de visa et d'en exempter les chômeurs, les vieux, les malades... Le mal serait un peu amorti. De la sorte, l'on constate qu'en France, dans ses consulats même un refus est payable ! Car le refus, contrairement à l'accord est vite décidé juste sur contrôle documentaire et à pied levé. Ce contrôle rapide et au résultat négatif n'a pas à être honoré par un montant quelconque, car il se fait par lecture diagonale des pièces jointes. C'est du service public à priori. L'aposition du timbre de visa entraîne, au moins des frais de biométrie, d'imprimerie et de collage. Le trésorier de France, non assujéti aux frais de son visa ; fait vivre toute sa communauté en Algérie par le déboursement des algériens demandeurs de visa. A voir ainsi le nombre de demandes satisfaites ou non, le chiffre d'affaires de l'entreprise consulaire serait faramineux. Un budget d'Etat. Une affaire d'entreprise économique. Alors que dire d'un éventuel rapatriement ? La « valise diplomatique » ? Le contrôle des changes ?

Loin de vouloir discuter l'aspect souverain de telles procédures, néanmoins la lecture analytique faite à ce sujet démontre la haute précaution qu'affiche l'autorité française ou parfois l'excès de zèle consulaire dans l'application des recommandations du code communautaire. Une page du net assimile la demande de visa à « un véritable interrogatoire pur et simple et qui ressemble un peu à un camp de tri de la seconde guerre mondiale pour faire le voyage vers Dachau ou Auschwitz ». Mais messieurs la France est libre d'accueillir qui elle veut sur son territoire !

Pour cette France le dilemme des visas se-

rait un problème d'installation de population, de hantise d'établissement en France du touriste maghrébin, de fléau social, de sécurité et...d'histoire. Le risque d'immigration clandestine du demandeur soit son maintien sur le territoire après l'expiration de la durée autorisée de présence légale sur le territoire demeure le principal motif de refus. Il n'est basé que sur une hypothèse. Un peut-être-isme. Déjà une avancée est à constater. Le refus est maintenant motivé. Les instructions consulaires communes, réadaptées en décembre 2003, énoncent à cet égard que l'appréciation du risque migratoire relève « de l'entière responsabilité de la représentation diplomatique et consulaire » et précise qu'il convient d'exercer « une vigilance particulière sur les populations à risque : chômeurs, personnes démunies de ressources stables, ... » (Instructions consulaires communes, 19 décembre 2003, point V). Mais là aussi, constat est fait d'une fonction attributive illimitée dans l'appréciation intuitu-personae dévolue à un fonctionnaire consulaire qui serait en mal d'autorité ou un aigri de l'histoire. Tellement prise entre le souci de paraître juste et républicain et la préoccupation sécuritaire et migratoire, la décision d'octroi ou de refus de visa semble bien obéir à d'autres critères indéfinis. L'on refuse le visa à des enfants dont les parents en sont pourvus. L'on divise une famille par un visa intermittent de peur de voir cette famille s'installer en France. L'on en accorde à un trabandiste quand un respectable médecin, petit fonctionnaire, salarié se voit le sien refuser. La procédure en question laisse supposer qu'un octroi de visa équivaut à un risque majeur de migration clandestine. Cocasse est un tel réflexe si l'on pense réduire la menace soulevée de cette façon. L'on ne s'installe pas ailleurs quand la vie contre vents et marées, vous la sentez belle en votre pays. Le traitement informatique des sollicitations n'aurait pas à découdre l'illogisme formel instauré par la France consulaire. Le visa ainsi devient un dossier qu'il faut construire selon le desideratum consulaire. Il suffit de bien cadrer avec l'exigence documentaire et le voilà ! Parfois la réalité, la sincérité, la vérité ne payent pas au pays de Robespierre. Il existe des situations que l'on ne peut justifier par pièces. Le flair humain, le mélange, la rencontre, la passion, l'histoire, l'ardeur et autres causes ne sont pas des supports documentaires. Ils sont immatériels. Le oui-dire nous fait aussi entendre les vertus du scanner, de la falsification, de l'usage du faux. Pourvu que le dossier soit charnu et bien étoffé et en faire satisfaction à une machine, un logiciel impersonnel. « La France aime les papiers » s'insurge un internaute.

Le visa pour les algériens aurait à créditer le privilège du partenaire le plus favorisé (ayant été défavorisé 132 ans) à se mouder dans les interstices d'un protocole d'accord consulaire bilatéral accordant la fluidité et les garanties réciproques. Le processus de la refondation de la relation d'ensemble entre l'Algérie et la France tient pour objectif : « l'instauration de rapports privilégiés et un partenariat d'exception » et vise avec engagement des deux parties à « favoriser la circulation des ressortissants algériens » mais voilà qu'une politique versatile vers l'autre vient pour créer au gré des humeurs pétrochimiques ou d'affaires un nouveau concept pour une France qu'il veut antithétique à s'ouvrir davantage. Ceci est un courriel automatique généré par le serveur, merci de ne pas répondre à cette adresse.

Tourisme algérien, ou la régression féconde !

Nous sommes le 2 août 2014 et Bison futé prévoit une journée noire, à l'occasion du chassé-croisé des juilletistes et des aoûtistes ; toutes les voies d'autoroutes sont prises d'assaut, mais la circulation est sous contrôle, en France !

Par Cherif Ali

En Algérie, une chose est sûre : les vacances commencent à peine à prendre un sens, mais elles sont déjà gâchées par la fluidité de la circulation le long du littoral qui est impossible et même les ambulances n'arrivent pas à se frayer un chemin.

Les gardiens des parkings font la loi et les "gros bras" sont les maîtres des plages dont l'accès, selon les pouvoirs publics, était sensé être gratuit ! A ce rythme, on payera pour accéder à nos maisons et même pour voir nos enfants comme l'a affirmé, dernièrement, l'éditorialiste du Quotidien d'Oran !

Le pays compte 220 plages interdites à la baignade pour cause de pollution et au total, les deux tiers sont infréquentables !

Hôtes par devers-eux, de tant de peuples au cours des siècles, les algériens dès qu'ils en eurent les moyens, s'en allèrent découvrir le monde, avides de voir, de toucher et d'acheter ce qu'on leur avait pris ou interdit.

Pour les anciens parmi nous, "partir, c'est mourir un peu" ; pour nos enfants, "partir, c'est vivre un peu !" ; mais avec les sérieuses restrictions de l'allocation-devises, le nombre d'algériens sortant à l'étranger a chuté de plus de 50% ; tout porte à croire que cette tendance à la baisse se confirmera, d'autant plus, que les chancelleries, des pays de destination visés, européens, notamment, ne donnent aucun signe de facilitation pour la délivrance, sans restriction, du fameux visa. En conséquence, les gens ne voyagent plus hors du territoire national, ou très peu et se rabattent, sur le produit touristique local : mais voilà, tout est complet, saturé, râpé pour les algériens qui ont opté pour le tourisme domestique. A Constantine, par exemple, on apprend qu'aucune piscine publique ne sera ouverte cet été, et tant pis pour les habitants et leurs enfants !

Le pays est, pourtant très vaste, les sites innombrables, la côte interminable mais les places d'hôtels vacantes sont inexistantes ou infimes au regard des besoins exprimés ou latents ; ni les hôtels de gamme moyenne encore moins les auberges bon marché ne sont disponibles ; l'Algérie se targue d'avoir 60 hôtels parmi la gamme de luxe, mais il n'existe que très peu d'hôtels classés dans la gamme moyenne (2 et 3 étoiles) et souvent les estivants sont confrontés aux tarifs dissuasifs et réhébitoraires de la nuitée à 10 000 DA et plus.

L'autre handicap réside dans la cherté des billets d'avion du réseau intérieur, même si la compagnie nationale Air-Algérie a réduit de moitié ses tarifs à destination du Sud du pays. Là aussi, il y a à dire sur cette compagnie qui fait parler d'elle avec ces retards, reports et annulations de vols et de mauvaise prise en charge des passagers : sur la période allant du 09 au 11 août courant, et sur 19 vols programmés à partir de l'étranger, aucun avion n'a décollé à l'heure !

On a toujours parlé au Ministère du Tourisme de lancer le tourisme, ou de le relancer, et selon le point de vue de tel ou tel ministre on vise en même temps, de satisfaire la demande interne et de nous ramener des devises, est-ce possible ?

Faut-il commencer par réanimer le tourisme domestique et donc commencer par satisfaire une demande intérieure, pesante et urgente ou alors tout miser sur une demande extérieure, hypothétique et virtuelle, soumise de plus en plus à une impitoyable concurrence ?

Peut-on mener les deux actions en parallèle ? Certes, beaucoup a été fait, des agences de tourisme ont vu le jour, des formules de voyage ont été testées, des assises du tourisme et même des salons sont ponctuellement

organisés, à l'étranger, pour appâter le chaland, en vain.

Mais voilà, le secteur s'échine encore comme si le tourisme n'était pas l'affaire de la société toute entière.

Un ministre chasse l'autre et l'instabilité du secteur n'en finit pas alors que le pays reste le même, dans ses constantes :

- plus de 1000 kilomètres de bord de mer
- des montagnes boisées surplombant plusieurs vallées et même des cours d'eau
- des sources minérales à ciel ouvert
- dans le Sud et l'immensité saharienne, on trouve les ergs, les oasis, et les parcs du Tassili du Hoggar.
- en amont, des installations touristiques louables mais franchement insuffisantes.
- en aval, une demande interne de plus en plus croissante de vacanciers, effectifs ou potentiels, aspirant à la détente !

Comment appréhender cette équation sachant que les algériens ne sont pas difficiles ; pour eux il suffit de créer ceci et cela, disent-ils, pour que les choses aillent mieux et que tout le monde puisse profiter de ses vacances !

En cette période et en attendant la rentrée de septembre, ce sont au moins 2 millions de vacanciers qui vont se ruer sur les sites et structures du pays et les responsables de la promotion touristique, publics ou privés, doivent profiter de cette demande et proposer des prestations en rapport et pour le moins lutter contre ces incompréhensibles pénuries d'eau minérale, comme à Hammam Boughrara ou Marset Ben'Mhidi dans la wilaya de Tlemcen où la bouteille se négocie à 100 DA !

Le tourisme c'est une véritable locomotive économique et l'enjeu qu'il implique ne peut relever du seul secteur chargé de sa mise en œuvre. Il interpelle toutes les institutions, politiques et privées, jusqu'au moins planifiable possible, l'algérien et sa mentalité.

Elles sont deux femmes à avoir été choisies par Abdelmalek Sellal pour réanimer le secteur touristique et y mettre de l'ordre dans les hôtels et les complexes ; c'est déjà une priorité ; Intervenir sur les mentalités des opérateurs touristiques, c'est aussi une urgence à prendre en considération !

Sauver l'artisanat, protéger le patrimoine archéologique, rendre nos villes plus attrayantes, conserver une politique de loisirs, améliorer nos transports, renforcer la sécurité partout, promouvoir la gastronomie et l'habit traditionnel algérien, sortir le tapis de Ghardaïa du néant dans lequel il se trouve, rendre nos banques agréables, mettre le WIFI partout, voilà un programme plus qu'alléchant pour sortir le tourisme national de sa régression !

Potentialités extraordinaires, sites naturels et historiques inestimables, jeunesse de la population, tout plaide pour une "naissance" du tourisme algérien qui est, présentement, confronté à une double exigence de compétition internationale et de réponse à des besoins sociaux et culturels.

Alors qu'il était encore en poste, Mohamed Benmeradi annonçait une enveloppe de 270 milliards d'euros d'investissement qui devaient être consacrés au financement de 730 projets, invisibles pour la plupart à ce jour, pour cause de "bureaucratie".

Cette même bureaucratie, a-t-il dit alors, empêche l'exploitation des zones d'exploitation touristiques (Z.E.T.), dont seulement 22 sur les 205 auraient été approuvées par le gouvernement.

A cela se greffe avec persistance cette histoire de "gel du foncier" qui n'en finit pas ! Cela impacte, négativement, sur la libération de quelques 50.000 hectares de terrain, destinés aux projets touristiques.

Comme on peut le constater, la mission de Madame Nouria Zerhouni, la Ministre du Tourisme dans le gouvernement "Sellal 3" est difficile, mais pas impossible.

Une chose est sûre, étant issue d'une wilaya touristique, Ain Témouchent en l'occurrence, on peut compter sur elle pour "faire bouger les lignes" ; et elle aura de quoi stimuler ses troupes ou "leur rentrer dedans", à en juger par les performances attendues par nos voisins de l'Est !

Les autorités tunisiennes espèrent, en effet, dépasser le seuil du million de touristes algériens, accueillis chez eux, sur l'ensemble de l'année 2014. Oui, nous avons bien dit un million !

Aux postes frontaliers de Bouchebka on enregistre, quotidiennement, 900 sorties d'algériens à destination du territoire tunisien ; à Ras El Ayoun, ils sont 200 compatriotes à vouloir changer d'air, fuir la canicule pour se baigner, tranquillement, en famille, dans les belles plages de Sousse ou à Hammamet pour profiter des délices de la thalassothérapie !

L'Office National de Tourisme de ce pays s'apprête, s'il ne l'a déjà entrepris, de lancer

une nouvelle campagne de promotion qui débutera le 4 Août et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

Les points forts de cette campagne se résument comme suit :

- équipes personnalisées, espaces d'orientation pour accueillir "ce marché algérien, l'un des plus fidèles".
- prestations hôtelières avec un très bon rapport qualité-prix.
- plages et piscines gratuites.
- santé et bien être des loisirs proposés

Voilà les recettes simples des tunisiens, de celles qui font leur label et le bonheur de nos concitoyens qui se ruent dans ce pays frère, à longueur d'année ; ils sont déjà plus de 509.000 personnes à y avoir séjourné, ce qui correspondrait selon l'office National de Tourisme Tunisien à une hausse de 26% par rapport à l'année 2013 !

Celle qui préside aux destinées de secteur du tourisme algérien dispose de grandes potentialités pour renverser la vapeur :

- 22 zones d'expansions touristiques
- 200 sites de sources thermales
- un littoral large de plus de 1200 kms pouvant accueillir tous projets de thalassothérapie ou balnéothérapie qui demeurent pour la plus part à l'état vierge ou partiellement exploités et qui peuvent constituer, à terme, de véritables villes d'eau.

Les algériens qui ont pris date avec sa première déclaration à la presse, à l'occasion de la cérémonie de passation de fonction, aux côtés d'Aïcha Tagabou, la Ministre déléguée chargée de l'Artisanat : "je ne ménagerais aucun effort pour redresser ce secteur vital et important en remédiant aux insuffisances", sont convaincus que dans tous les cas, le tourisme algérien, l'un des moins performants au monde, ne peut sortir la tête de

un caractère gras sur le registre des faillites de l'Algérie indépendante. Le nom des ministres qui ont mal géré le secteur et contribué à sa ruine aussi !

Le Ministère du Tourisme et c'est son principal défaut, à toujours voulu évoluer en solitaire, dans une insularité criarde, sans aucune intersectorialité ou complémentarité.

Il lui manque, à ses côtés, et cruellement, un Ministère de la culture fort de ses compétences et de son budget, un Ministère de la Communication percutant et un Ministère des Collectivités Locales géré par des experts ; il lui faut aussi, en appoint, un secteur bancaire réformé, affranchi de ses carcans et des partenaires privés mus par l'esprit gagnant-gagnant !

Selon les chiffres, l'Algérie n'a jamais dépassé le seuil d'un million de visiteurs étrangers, depuis 1963 ; ce chiffre inquiète et rassure dans le même temps, car il peut être un atout dans le sens ou des destinations voisines (Maroc et Tunisie) peuvent connaître la saturation contrairement à la Turquie et la Croatie, ces nouvelles destinations en vogue qui en profitent ; pourquoi pas notre pays.

C'est ça, en fait, la régression féconde de notre tourisme qui après avoir atteint les abysses, ne peut que se relever pour avancer.

Pour l'instant, l'Office National de Tourisme (ONT) est à court d'idées, après s'être dépenché (inutilement ?) dans les salons internationaux de second plan, voire insignifiants et dont la cible de clientèle, en termes de marketing ne correspond pas aux deux produits algériens phares "Saharien et balnéaire" ; il s'agit des salons de Moscou, Budapest (Hongrie), Varsovie (Pologne), Tunis, Casablanca et le Caire.

Les pays européens de l'Est s'intéressent au produit balnéaire de qualité et bon marché et présentement, seule la Tunisie les intéresse et les attire grâce à sa politique d'ouverture et ses prix

Un ministre chasse l'autre et l'instabilité du secteur n'en finit pas alors que le pays reste le même, dans ses constantes :

- plus de 1000 kilomètres de bord de mer
- des montagnes boisées surplombant plusieurs vallées et même des cours d'eau
- des sources minérales à ciel ouvert
- dans le Sud et l'immensité saharienne, on trouve les ergs, les oasis, et les parcs du Tassili du Hoggar.
- en amont, des installations touristiques louables mais franchement insuffisantes.
- en aval, une demande interne de plus en plus croissante de vacanciers, effectifs ou potentiels, aspirant à la détente !

l'eau en l'absence d'une réelle volonté politique de le libérer du carcan bureaucratique et juridique dans lequel on l'a enfermé !

La crise que vit l'Algérie en matière touristique n'est pas le résultat d'une fatalité, mais la conséquence directe des errements de tous ces ministres qui, pour le moins, n'avaient pas les compétences requises pour gérer un tel secteur.

Pour justifier leurs insuffisances, ces responsables qui se sont succédés à la tête du département et qui ont grandement contribué à se décréditer, invoquent la question de l'insuffisance des budgets alloués au secteur. Certes le parc hôtelier a besoin d'argent pour son développement, comme il est nécessaire aussi de libérer le foncier pour permettre un maximum d'investissements.

Mais le secteur a aussi besoin de se débarrasser de tous ceux qui font fuir les investisseurs, lassés d'être rackettés par des responsables beaucoup plus soucieux de leur avenir que de celui du tourisme national !

Depuis 1976, d'ailleurs il n'y a eu qu'une seule véritable politique de tourisme qui accordait la priorité au tourisme interne en faveur des nationaux.

Depuis plusieurs décennies donc, il n'y a que des tentatives puériles et sporadiques qui n'ont pas produit de résultats probants ; sur le terrain, les nationaux se plaignent de la médiocrité des services et les étrangers se sont raréfiés déjà bien avant 1991, début des années tragiques ; quant aux émigrés, malgré l'accueil officiel et personnalisé qui leur a été réservé par Ramtane Lamamra, Amar Ghoul et consorts, ils s'en retourneront dans leurs pays d'accueils, lourdement chargés, mais néanmoins mécontents de n'avoir pas réussi à négocier au plus fort leurs euros au "black change".

Ce grand gâchis touristique est à inscrire

imbattables !

Les pays arabes, Tunisie en tête, reçoivent en masse nos nationaux et ne nous envoient pas les leurs en retour !

En conséquence, un changement de braquet dans la politique touristique est plus que nécessaire.

Les pays qui doivent être ciblés à l'avenir sont l'Allemagne, à travers le salon de Berlin et la France via les salons de Deauville et de Cannes où réside une forte communauté de pieds noirs, avides de visiter l'Algérie.

Un éminent spécialiste en tourisme international, Saïd Boukhalfa l'affirmait : "une destination touristique, en tant que produit national, se construit sur la durée, 10 à 20 ans (construction d'infrastructures adaptées, formation de personnel, campagnes promotionnelles ciblées etc.)".

Dieu et la nature ont doté l'Algérie d'une richesse aussi variée qu'exceptionnelle, mais l'apport des hommes qui avaient la charge de promouvoir et de séduire les touristes n'était pas en rapport.

Comme l'Office Riadh El-Feth, censé être le "Beaubourg" algérien mais qui, faute de gestionnaires compétents et surtout "banquables" comme Amine Zaoui, Abdelkader Bendaâmache ou encore Safy Boutella, véritables hommes de culture, se complait dans une routine au grand dam des quelques visiteurs qui fréquentent encore ce désert culturel !

La beauté de l'Algérie ne suffit pas pour le retour du tourisme qui reste tributaire de notre capacité à transformer ce potentiel en produits touristiques de qualité en lui conférant une dimension à la hauteur de ses atouts.

Pour cela, il faut des hommes... et aussi des femmes non pas pour porter le tourisme national sur des fonts baptismaux, pas encore, mais pour "secouer le cocotier", maintenant !

Quand la Banque d'Algérie parle pour Sonatrach

La Banque d'Algérie, une institution austère ? En apparence, oui. Mais les données qu'elles publient sont très parlantes.



Par
Abed Charef

Difficile, avec cette canicule du mois d'août, et en pleine période de congés, d'inviter le lecteur à un texte rébarbatif sur l'économie pétrolière. Pourtant, l'exercice peut se révéler intéressant, car l'actualité économique offre un cas d'école de la gestion à l'algérienne, avec tout ce que cela peut receler comme intrigues, non-dits, et ce que cela occulte comme décisions graves recouvertes de mots apaisants. Ce qui suscite des questions, nombreuses, et impose des acrobaties pour tenter de comprendre ce qui se passe réellement.

Cette fois-ci, c'est le limogeage de l'ancien patron de Sonatrach, M. Abdelhamid Zerguine, et son remplacement par M. Saïd Sahnoun, l'ancien responsable de l'activité amont, c'est-à-dire exploration et exploitation, qui suscite tous ces remous. Pourquoi ce changement, alors que Sonatrach amorcé un virage sensible, celui de l'exploitation du gaz de schiste et du lancement des premiers gisements off-shore? Chacun y est allé de son explication. Ceux qui, implicitement, ont critiqué le départ de M. Zerguine lui ont donné le beau rôle, en adoptant la vieille règle selon laquelle les bons sont toujours virés. Ils ont ainsi affirmé que M. Zerguine se serait opposé à des passations de marchés douteux, qu'il aurait refusé d'avaliser des décisions à la limite de la légalité. Il y en a même qui ont prétendu qu'il s'est opposé frontalement à son ministre de tutelle, voire qu'il aurait affiché une démarche nettement différente de celle de M. Youcef Yousfi sur certains dossiers épineux comme les forages en off-shore et le gaz de schiste.

Côté opposé, on a soutenu qu'il

n'a pas atteint les objectifs fixés, et que, de toutes les façons, son sort était fixé depuis longtemps, et il n'aurait été sauvé que par l'affaire de Tiguentourine, la tutelle ayant refusé de le faire apparaître comme le bouc émissaire de la prise d'otages.

BAISSE EN VALEUR ET EN VOLUME

Où trouver la bonne réponse, quand on sait que dans tous ces arguments, il y a probablement un peu de vrai ? La bonne explication se trouve peut-être dans un rapport touffu de la Banque d'Algérie ; une note de conjoncture apparemment sans rapport avec les hydrocarbures, mais qui révèle un fait majeur pour l'économie algérienne : contrairement au discours rassurant en vigueur, la production d'hydrocarbures se maintient dans une tendance baissière alarmante. Au premier trimestre 2014, les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 9% en volume, et de 12% en valeur.

Ceci nécessite quelques rappels. L'Algérie a atteint un pic de production en 2008. Depuis, la production baisse, une tendance accélérée par Tiguentourine, qui représentait 12% de la production et 18% des exportations de gaz naturel ; ce qui montre le côté farfelu du discours de M. Chakib Khelil, qui affirmait vouloir porter les exportations de gaz au-dessus de 100 milliards de mètres cube, et confirme, surtout, une tendance difficile à inverser. Il faudra autre chose que les intentions pieuses de M. Youcef Yousfi pour revenir à des niveaux d'exportation de 2008, d'autant plus que la consommation interne explose.

Après six années de baisse consécutive des exportations, il fallait, dans un premier temps, stopper l'hémorragie, avant d'espérer remonter progressivement la pente pour envisager de retrouver, en 2018, le niveau de production de 2008. Mais il s'agit là de produc-

tion, pas d'exportation, car dans l'intervalle, la hausse insupportable de la consommation interne mène le défi à des niveaux insupportables. Ce qui a amené le ministère de l'Énergie à conclure qu'à moins d'un événement spectaculaire, il sera impossible d'être au rendez-vous dans les temps.

RÉPONSES DIFFÉRENTES

Comment M. Yousfi répond-il à ce défi? Chakib Khelil avait forcé sur le pompage, ce qui a provoqué de graves dommages à HassiR'Mel. M. Yousfi table sur l'intensification des recherches, sur l'exploration off-shore, et l'exploitation du gaz de schiste, une configuration complètement nouvelle, avec un pari très risqué. Il peut décrocher la timbale en cas de découverte intéressante, mais il peut rejoindre Chakib Kelil parmi les vendeurs d'illusions, en cas de résultats peu significatifs.

Une autre donnée collatérale perturbe le ministère de l'Énergie. Certes, contrairement à ce que disent les pétro-pessimistes, le prix du pétrole ne risque pas de s'effondrer, car cela entraînerait la faillite d'une partie de la production américaine ; mais le marché du pétrole est saturé, malgré l'absence de production libyenne et irakienne. Ce qui signifie que la tendance des prix est à la baisse est une perspective de long terme, avec des fondamentaux du marché qui pourraient se maintenir pour plusieurs années.

C'est l'essence de l'avertissement de la Banque d'Algérie. Sans se situer dans un scénario-catastrophe, elle lance une nouvelle alerte, pour rappeler que si l'Algérie a encore de la marge pour maintenir les grands équilibres macro-économiques, son économie reste trop dépendante et, surtout, elle se maintient dans une tendance qui n'est pas la bonne. Les indicateurs les plus significatifs demeurent mal orientés. Il suffit de les lire.

LA CHRONIQUE DU BLENDARD

Paris : Akram Belkaïd



All inclusive

Quelque part au sud de la Turquie. Au pied de montagnes chauves, dans un "resort", sorte d'enclave luxuriante pour touristes engagés où tout (ou presque) est compris, la bataille des transats fait rage. L'Allemand se lève très tôt et avant même de fondre sur le buffet du petit-déjeuner, il se dépêche d'étendre ses serviettes à la plage ou à la piscine. Sa satanée obsession de la profondeur stratégique le mène souvent à réserver plus de chaises longueuse nécessaire. Au grand dam de l'Anglais, son grand rival qui n'hésite donc pas, pensant que personne ne le regarde, à jeter les dites serviettes sur la pelouse et à récupérer quelques pliants au risque d'une grosse tchallala une ou deux heures plus tard. Voici d'ailleurs ce que dit le journaliste Christophe Bourdoiseau à propos de ce conflit qui peut gâcher les vacances des uns et agrémenteur celles des autres : "Une véritable 'guerre des serviettes de bain' oppose depuis des années Britanniques et Teutons (...). La réservation est une véritable obsession chez l'Allemand. Il vous réclamera son siège numéroté dans un cinéma même si la salle est presque vide !" (*)

Le Russe se lève tôt lui aussi ce qui n'est pas un moindre exploit quand on sait qu'il a levé le coude jusqu'à tard dans la nuit au son de Shakira ou de Tarkan. Visage bouffi, accompagné par madame, blonde, cela va de soi (même si elle est plus souvent fausse que vraie), et de leurs deux ados - tout ce beau monde faisant la mine - il accorde un bref regard de mépris à l'Allemand en train de délimiter son périmètre. Puis, la "smeya" au complet chauffe ses palmes et entre dans l'eau encore froide sans la moindre hésitation. En moins d'une minute, la voilà déjà au large, presque invisible. Son éloignement inquiète un peu l'Allemand qui se demande si les Russes ne vont pas saccager sa mise en place une fois sortis de l'eau. Il hésite à attendre leur retour mais l'appel des œufs brouillés et des crêpes à la confiture de rose est trop fort.

Le Français, lui, râle. Bien sûr, cela fait cliché que de l'écrire mais la réalité est ce qu'elle est. Pourquoi n'y-a-t-il pas de vraies saucisses de porc à la place de ces merguez de volaille au cumin est son premier grief de la journée. Quelques minutes plus tard, découvrant l'étendue des annexions germano-britanniques, il va se mettre en quête "d'un responsable" pour protester puisque le règlement - placardé sur la plage - interdit la réservation de transats : "Faut pas chier ! Parce que, bon, je veux bien, mais quand même !" Un garçon de plage finit par lui trouver un parasol de libre et, gros bouquin de Marc Levy ou de Jean-Christophe Grangé en main, voici notre râleur qui, enfin calmé, joue au tournesol. De temps à autre, la moitié de la plage (ou presque, n'exagérons pas) bénéficie de ses réflexions. Il juge ainsi que l'arak ressemble un peu trop à l'ouzo mais que, de toutes les façons, rien ne vaut le pastis et les vacances en Corse. Sa femme, elle, se demande si acheter un faux sac Vuitton au marché d'à-côté est vraiment dangereux. Un seul, pas dix, comme les Russes, précise-t-elle.

Tiens, voilà un Algérien accompagné de sa femme et de celle qui semble être sa belle-sœur (l'hypothèse d'une seconde épouse n'étant pas à écarter). Le premier jour, ces dames se sont baignées entièrement vêtues d'une ample robe noire. A la piscine, un maître-nageur leur a fermement demandé de quitter le bassin pour raisons hygiéniques et elles ont été obligées de se rabattre sur la plage où des dizaines de regards, curieux, réprobateurs ou carrément hostiles, ont pesé sur elles. Quelques jours plus tard, une certaine sensation de dé-

tente et de frivolité générale aidant, les robes de bain ont fini par disparaître remplacées par de sages maillots une-pièce achetés à la boutique hors de prix de l'hôtel... Comme le Français, avec lequel il a fini par sympathiser, l'Algérien parle haut, avec cet accent néo-algérois si difficile à blairer. Mais il ne râle pas. Il s'extasie devant tout ce que font les Turcs. "Qu'est-ce qu'ils travaillent ! On aurait pu tellement apprendre d'eux. On est loin, vraiment ! Pourtant, Béni Saf c'est bien plus beau qu'Antalya, non ?".

Toutes nationalités confondues, les mâles de la plage ne cessent d'observer les quatre ou cinq Irlandaises qui, telles des stars, arrivent tard et repartent toujours les premières. Nez visiblement refaits, poitrines opulentes et tailles de guêpes, pagnes transparents, maillots, ou plutôt strings de marque, longues cigarettes à la main et ne dédaignant pas une pression servie dans l'une des multiples buvettes gratuites, ces jeunes femmes assurent le spectacle et montrent, s'il le fallait encore, que rien n'est simple concernant le pays des ayatollahs.

Au plus fort en début de journée à cause de la course au transat, la tension diminue progressivement au fil des heures et chacun vaque à ses occupations, la plus stupide (et la plus fréquente) étant celle qui consiste à se tasser autour de la piscine chlorée dans un vacarme digne d'un marché à bestiaux. Mais quand vient l'heure du dîner, c'est de nouveau l'heure des affrontements et du parcours du combattant : Trouver une table, convaincre un garçon exténué par des journées de travail de seize heures, de débarrasser, d'amener des couverts et une bouteille d'eau minérale (sans gaz) tout en espérant qu'il reste encore des kebabs arrosés d'ayran. Visage rouge et épaules en feu, l'Anglais n'hésite pas à dîner en tongs, marcel et bermuda là où les rares clients turcs présents s'affichent en costume de lin, chaussettes fines et chaussons blancs. Qu'en dirait Agatha Christie qui aimait tant décrire l'élégance de ses compatriotes voyageant en Orient ?

Autour des buffets, ça se toise, ça vérafie que l'autre n'a pas quelque chose dans son assiette qu'on aurait raté, ça slalome, ça n'attend pas son tour pour récupérer quelques calamars carbonisés, ça se fait des queues de poisson, ça se donne des coups d'épaule. Parfois, un plat se fracasse au sol. Son propriétaire ne perd pas une seconde et repart à l'assaut. Les assiettes se remplissent à ras-bord. Ça mastique, ça fait travailler les mandibules. Et, surtout, ça gaspille des kilogrammes de nourriture qui finira dans les composts du potager bio dont le "resort" est si fier. Le Russe fait d'énormes provisions, surtout au buffet des desserts. C'est par assiettes entières que les gargaisons de kabak et de gâteaux au miel vont monter dans sa chambre. Pour couper une faim nocturne ou peut-être la peur de manquer... Et comme chaque soir, la Française n'est pas contente. "Encore no caramelo ? ", demande-t-elle à un serveur qui essaie de sourire alors qu'il tombe de sommeil. "Pourquoi hein, pourquoi toujours no caramelo ? Bon puisque c'est comme ça, Vanilla alors !".

Il est vingt et une heures. La saraban de sa femme et de celle qui semble être sa belle-sœur (l'hypothèse d'une seconde épouse n'étant pas à écarter). Le premier jour, ces dames se sont baignées entièrement vêtues d'une ample robe noire. A la piscine, un maître-nageur leur a fermement demandé de quitter le bassin pour raisons hygiéniques et elles ont été obligées de se rabattre sur la plage où des dizaines de regards, curieux, réprobateurs ou carrément hostiles, ont pesé sur elles. Quelques jours plus tard, une certaine sensation de dé-

(*) Allemagne, la mémoire libérée, Editions Nevicata.

Judaïsme, sionisme et antisémitisme

Jamais les esprits, de par le monde et surtout dans le Monde arabe et musulman n'ont été ébranlés intensément, suite à l'agression militaire perpétrée par l'Etat d'Israël contre la population de Ghaza.

Par Mohamed Daoud *

Plusieurs interrogations se posent, sur l'opportunité de cet acte guerrier, dont sont victimes les enfants, les femmes et les vieillards, même les ambulanciers et les journalistes n'y sont pas épargnés. L'infrastructure de base (maisons, mosquées, écoles, hôpitaux, cimetières, centrale électrique, etc.) est aussi soumise à un pilonnage ininterrompu par un arsenal militaire des plus sophistiqués au monde. Les habitants de Ghaza sont soumis depuis des années à un blocus pur et dur, ils survivent, tant bien que mal, aux multiples privations (manque ou absence totale d'eau, d'électricité, d'essence, de médicaments et de nourriture). Actuellement, les membres de la communauté vivant dans la Bande de Ghaza n'ont aucun lieu sûr pour se réfugier. Ils subissent l'un des pires génocides, dont l'Histoire ne peut retenir que celles endurées par les amérindiens, les aborigènes d'Australie, les juifs d'Europe pendant la deuxième guerre mondiale et d'autres peuples d'Afrique et d'Asie ayant pâti des affres des guerres coloniales. Où fuir ? Telle est l'obsession qui taraude l'esprit de chaque palestinien. Même les témoins du " printemps arabe " et Chouyoukhs cathodiques qui vilipendaient, hier Kadhafi et Béchar El Assad se sont, comme par enchantement, tus. S'interroger sur cette énième guerre faite aux palestiniens, c'est donc invoquer les systèmes de représentations qui alimentent le débat : il s'agit en l'occurrence du judaïsme, du sionisme et de l'antisémitisme.

LE JUDAÏSME, UNE RELIGION À PART

Le judaïsme est comme le Christianisme et l'Islam, une religion monothéiste. Elle a pour Livre sacré la Torah (qui donnera plus tard le Talmud en tant qu'exégète réalisée par des rabbins) et pour Prophète Moussa (que la paix lui soit accordée) pour les musulmans ou Moïse pour les autres cultures et religions. Mais contrairement aux deux autres religions, le judaïsme n'est pas une religion universelle, elle est liée à un peuple qui s'y reconnaît dans des croyances, des récits d'origine, des rites, des institutions, des objets de culte, des interdits, des prescriptions et des complaisances. Le judaïsme, de par les rituels collectifs donne à la communauté des croyants une représentation de soi et raffermir les liens entre ses membres. " Une communauté de destin ", pourrait-on dire, renforcée par le sentiment de persécution éprouvé au fil de l'Histoire et par les souvenirs exacerbés du génocide nazi.

Présumé comme " le peuple élu " par la divinité, les juifs considèrent que seuls les actes pourraient identifier le juif, non la foi et c'est pour cela que les non-croyants sont admis dans la communauté. Le judaïsme, à l'instar des autres religions, se distingue, par une pluralité de visions (orthodoxie, conservatisme, réformisme, humanisme). Et comme vient de le démontrer l'universitaire israélien Shlomo Sand dans son précieux ouvrage " Comment le peuple juif fut inventé, 2010 " les origines ethniques du " peuple juif " sont nombreuses et que les mythes sur lesquels est fondé le sionisme sont sujets à un grand débat et risquent de mettre en danger l'existence de même l'Etat national (d'Israël). Encore plus, le mythe de la propriété historique de la " terre d'Israël " l'a embourbé dans une situation coloniale et a transformé son système politique en une " ethnocratie " inégalitaire. Et contrairement aux fantasmagories occidentales de " l'Etat démocratique " assiégé par des Etats arabes barbares incultes et tyranniques, l'auteur de cet ouvrage réfute, arguments à l'appui, la nature démocratique du régime.

D'ailleurs les juifs en Israël vivent leur identité dans une tension permanente, au vu des différences culturelles de personnes venues d'horizons divers, et même la religion n'arrive pas à trouver des équilibres entre les membres de la collectivité. Tout d'abord, il y a les ashkénazes (européens non méditerranéens) et sépharades (qui viennent du pourtour méditerranéen) qui se disputent les privilèges liés aux statuts

politiques et militaires. Il y a également ceux qui sont venus d'Asie ou d'Afrique et du Monde arabe. En plus, il y a la dimension religieuse qui les divise ces groupes entre pratiquants et non pratiquants, les différences sociales et économiques feront le reste. Les arabes qui y vivent depuis 1948 font face à plusieurs discriminations. La peur de l'Autre et le repli sur soi comme moyen de défense, soixante ans après la Shoah, font partie intégrante de l'imaginaire sioniste. Et plus la peur de l'Autre augmente et s'intensifie, plus elle se transforme en haine de l'Autre, ici c'est le palestinien qui en fait les frais.

Il faut dire, que depuis les temps anciens, les populations juives se sont répandues, dans les pays moyen-orientaux et méditerranéens, puis en Europe. Ils ont connu la dispersion, l'errance et l'exil. Leur attachement à Jérusalem est inaltérable, pour eux : c'est une requête religieuse. Mais au delà des diverses interprétations et des différentes pratiques, intrinsèques à toute religion d'ailleurs, le juifs n'ont pas connu des conflits internes, surtout des conflits violents, comme les autres religions monothéistes.

LE SIONISME L'ENVERS DU NAZISME

Le sionisme est un mouvement politique qui utilise le judaïsme et la manipulation de la mémoire juive dans un esprit de victimisation éternelle. La finalité de cette idéologie est " d'inventer un peuple et constituer une nation " sur un même territoire, la Palestine en l'occurrence. Son théoricien Theodor Herzl (1860-1904), juif hongrois, témoin des exactions subies par les juifs d'Europe en Russie et en France (l'affaire Dreyfus), publia un livre " L'Etat des juifs " en 1896. Cet acte fondateur sera suivi, une année après, d'une réunion à Bâle. Mais le projet sioniste n'a vu le jour qu'après les tragédies de la Deuxième Guerre. Les sionistes qui avaient pour objectif la création d'un " Foyer national juif " et les nazis tentés par l'anéantissement de toute présence juive sur leur terre, vont faire le lit de l'émigration massive des juifs en Palestine. Les pays occidentaux comme les USA, l'Angleterre et la France, vont soutenir le projet qui se concrétisera par la création de l'Etat d'Israël en 1948. Les occidentaux ont entériné ce projet pour se donner bonne conscience et tout en montrant une certaine réticence envers l'accueil des juifs dans leurs pays, prétextant des difficultés économiques. Mais bien avant, il y avait la déclaration du Lord Arthur James Balfour (1848-1930) qui s'est prononcé en 1917 sur la création de ce " Foyer juif " en Palestine. Ces actions étaient faites pour garantir la sécurité aux juifs persécutés, mais paradoxalement c'est en Palestine que les juifs vivent continuellement dans l'insécurité, à cause des pratiques arrogantes des extrémistes sionistes. Ce sentiment d'insécurité, dont l'effet psychologique est profond, amène les juifs installés en Israël à élire leurs représentants parmi les plus extrémistes et les plus farouches à l'utilisation de la violence contre les palestiniens. Les idéologues du sionisme ont su formater les consciences en utilisant la Shoah comme prétexte afin de fabriquer une identité collective. Les mémoriaux dédiés à cette tragédie humaine existent partout en Europe et en Israël.

Considéré comme une race " inférieure et fortement nuisible " par l'idéologie nazie et ses adeptes, les juifs de tout bord ont été tyrannisés en Europe, durant la Guerre de 1938-1945. Ces faits ont eu pour résultat : qu'aujourd'hui encore et malgré le temps qui nous sépare de la Deuxième Guerre, beaucoup de juifs, toutes tendances politiques et idéologiques confondues, se sentent concernés par tout ce qui touche à l'existence de la communauté juive qui vit en Israël ou ailleurs. Les traumatismes causés par l'holocauste nazi demeurent un lien fondamental entre les membres de cette communauté.

Cependant le sionisme fait sienne la " pureté des races ", théorie nazie par excellence. Pour les sionistes, les autres, tous les autres et en particulier les palestiniens sont des " moins que rien ", ce qui justifie, à leurs yeux, les continus massacres contre cette population autochtone.

On peut affirmer que le conflit " israélo-palestinien " a précédé bien avant l'avènement de l'hitlérisme en 1933, même si le sio-



nisme en tant qu'idéologie et praxis n'a vu le jour que par réaction à la vague d'antisémitisme dont le théâtre a été l'Europe du 19ème siècle. En effet le Vieux continent a été secoué par des mouvements xénophobes dus à la montée en puissance des nationalismes chauvins, l'hégémonie d'Hitler sur les pays d'Europe donnera plus de sens au racisme antijuif. Les allemands alors décidèrent en accord avec l'Agence juive créée en 1929, d'implanter à partir de 1933, près de 35000 juifs en Palestine.

Depuis la proclamation de l'Etat d'Israël en 1948, les sionistes n'ont pas lésiné sur les moyens pour détruire la présence des palestiniens sur cette terre. Ils ont inlassablement, pratiqué des massacres collectifs, des guerres cycliques l'assassinat des civils, les arrestations arbitraires, les emprisonnements administratifs, les attaques " ciblées ", les bombardements, la confiscation des terres, la destruction des habitations, les bouclages et les couvre-feux, etc. Tels agissements funestes sont le lot quotidien des palestiniens soit à Gaza ou en Cisjordanie, et quelle que soit la situation, en temps de " paix " ou en temps de guerre. De toutes les manières, les palestiniens, quoiqu'ils fassent, n'ont jamais connu de répit. Les supplices endurés, par les prisonniers qui se chiffrent à des milliers, sont la preuve que les sionistes feront tout pour pousser les palestiniens à abandonner leur droit à la liberté et à l'indépendance. Les sionistes rêvent de réaliser le " Grand Israël " qui va du Nil jusqu'à l'Euphrate, et beaucoup d'israéliens y adhèrent à ce projet, notamment les sionistes religieux.

L'ANTISÉMITISME, L'ACCUSATION COMME ARME REDOUTABLE

S'opposer au mouvement sioniste, critiquer l'Etat d'Israël, les méthodes expéditives de son armée contre les palestiniens, s'assimile inéluctablement à de l'antisémitisme. Critiquer la religion juive ou afficher son antijudaïsme, peut être considéré, également comme une posture antisémite. Il est reproché aux opposants du projet sioniste de prétendre, à l'instar des arabes et des musulmans, " jeter les juifs dans la mer et d'anéantir leur Etat ". Même des juifs antisionistes (ça existe), sont considérés comme tels. Ils sont calomniés et même excommuniés. Beaucoup d'intellectuels français et américains ont en fait les frais, on peut citer à titre d'exemple Roger Garaudy, Noam Chomsky, Pascal Boniface et bien d'autres.

Le mot " antisémitisme " est polysémique, puisqu'il englobe l'opposition à tous les peuples sémites, les Hébreux et les Arabes, mais son instrumentalisation par les acteurs politiques et médiatiques occidentaux acquis au projet sioniste ne concerne que les adversaires des juifs, et uniquement. Du coup même les Arabes et les Musulmans qui s'opposent au projet sioniste et critiquent Israël sont désignés comme antisémites, ce qui est absurde. Mais ce terme est récent, il n'est connu qu'à la fin du 19ème siècle, c'est-à-dire en 1860, utilisé par un juif autrichien Moritz Steinschneider en réponse à l'historien français Ernest Renan attribuant aux peuples sémites de tares intellectuelles et spirituelles. Toutefois, c'est

l'allemand Wilhelm Marr qui invente ce mot, pour qualifier les actes hostiles aux juifs. Ainsi l'utilisation du qualificatif antisémite implique toutes les oppressions qu'ont connues les juifs au cours de l'Histoire, ce qui est aberrant.

Si on essaie de comptabiliser les persécutions qu'ont subi les juifs en Europe (et ils sont nombreuses), on peut citer à titre d'exemple durant l'Antiquité (en Egypte pharaonique, les Romains qui les harcelèrent pendant longtemps pour des raisons religieuses la plupart du temps, en 1096 durant la première Croisade, leur expulsion de l'Angleterre en 1290, en Espagne en 1391 suivis par l'Inquisition et leur expulsion vers les pays du Maghreb en 1492, les massacres en Ukraine entre 1648 et 1657, en Russie entre 1821 et 1906, la Shoah durant la Deuxième Guerre Mondiale). Autant dire que l'antisémitisme est d'origine occidentale. Ceci dit l'antisémitisme pour les musulmans n'a pas lieu d'être du moment où ils croient à l'origine du Judaïsme et à ses prophètes, et partagent beaucoup de croyances et de pratiques culturelles avec les juifs. Le Saint Coran cite à plusieurs reprises les juifs dans de contextes différents, comme il relate l'histoire des Israéliens et leurs Prophètes (que la paix leur soit accordée). L'Islam estime que le Judaïsme a été perverti, et de ce fait il considère que certains juifs sont critiquables et par contre, d'autres juifs sont respectables et avec lesquels, il faut dialoguer avec une certaine convenance. De toute manière les juifs sont " Les gens du Livre " comme les chrétiens, donc admis, tolérés et protégés en société musulmane.

Mis à part quelques conflits entre juifs et musulmans durant les premiers moments de la naissance de la religion islamique et durant toute la longue Histoire de la civilisation arabo-musulmane, les juifs vivaient en harmonie avec les musulmans, mais la situation a changé au 19ème siècle, aux temps des colonisations. En Algérie le décret Crémieux, mènera à la rupture entre indigènes musulmans et juifs, en offrant à ces derniers la nationalité française. Le conflit israélo-palestinien donnera plus de consistance au " rejet " du juif dans tous les pays arabes et musulmans.

L'antisémitisme ne sert pas l'Islam, ni les musulmans et encore moins la cause palestinienne. Nier l'Holocauste (fait historique avéré) et adopter des orientations anti-judaïques ne résout pas les problèmes du Monde arabe. La haine et la violence contre les juifs fait le jeu des sionistes. (Voir les excellents articles de Mourad Benachenhou publiés dans le quotidien d'Oran, juillet-août 2014).

La destruction d'Israël n'est pas à l'ordre du jour pour tous les mouvements politiques palestiniens, de même que certains courants juifs religieux rejettent l'idée même d'un Etat juif, le jugeant hérétique, c'est-à-dire contraire à la Torah. L'exil est au cœur du judaïsme, certains juifs établis en Palestine le vivent intérieurement et acceptent volontiers de vivre avec les palestiniens sous un même drapeau, bien sûr en attendant le Messie qui leur apportera le salut éternel. Mais beaucoup d'entre les juifs craignent beaucoup plus " l'assimilation " avec d'autres cultures par peur de perdre l'identité juive.

Suite en page 12

Judaïsme, sionisme et antisémitisme

Suite de la page 11

Ce qui fait croire que le retour des palestiniens en Palestine pourrait changer, d'une manière inévitable, la donne démographique, politique et culturelle. Et c'est pour ces raisons qu'il faut garder, du point des juifs, cet "Etat-refuge" intact et où dominent les juifs politiquement. (Antisémisme et antisémitisme ne sont pas synonymes, Michel Staszewski, 22 mars 2008). Le mur de séparation construit par Sharon relève de toute mentalité de préserver le territoire de toute incursion militaire ou civile des palestiniens créant par ainsi un apartheid honni.

Le 10 novembre 1975 l'Assemblée générale de l'ONU a condamné le sionisme par une résolution, qui le qualifie dans sa conclusion "comme forme de racisme et de discrimination raciale". L'annulation de cette conclusion sera effective le 16 décembre 1991, considérée alors comme antisémite, l'ONU était présidée à cette époque par Kofi Annan.

Il est clair que le terme "antisémitisme" est exploité à fond et sans vergogne pour les ténors du sionisme belliqueux et leurs fidèles soutiens pour faire taire toute contestation de la politique d'Israël et de ses alliés, les USA en tête.

LE COMLOT INTERNATIONAL JUIF ?

Il est clairement admis par les anti-judaïques que le complot international juif pour dominer le monde existe bel et bien, il est consigné, selon eux, dans un document très célèbre : Les protocoles de Sion. D'après un certain nombre d'analyses, le document est un faux, un plagiat du "Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu" de Maurice Joly. Une reproduction presque littérale effectuée par Mathieu Golovinski en 1901, un informateur de la police secrète russe. M. Joly s'attaque à Napoléon III qui veut dominer le monde, il lui attribue un plan diabolique fictif. M. Golovinski a retravaillé ce document pour lutter contre les révolutionnaires anti-tsaristes.

Dans son livre "Mein Kampf" Adolph Hitler s'en inspire abondamment pour justifier ses attaques aux juifs. Goebbels en a fait un instrument de propagande antisémite.

Contrairement à ce que pense Bernard Lewis, un historien américain, la traduction de l'ouvrage, est accompli non par un musulman, mais par un chrétien maronite, le curé Antoun Yammin et fut publiée au Caire en 1925, puis à El Qods en 1926 (Gilbert Achcar : Les Arabes et la Shoah, Actes Sud 2009). Mais le document a peu circulé, n'était-ce l'utilisation de ses thèses par Rachid Rida pour fustiger les juifs, Mohamed Amin El-Husseini le mufti d'El Qods en fit de même, à la suite des émeutes de 1929 en Palestine. Ce n'est qu'après 1948, année où les sionistes imposent leur diktat aux autochtones palestiniens que le texte connut un grand succès. Par contre l'auteur du "Les Arabes et la Shoah" estime que chez les Arabes, il n'y avait jamais eu d'unanimité sur ces questions, des intellectuels comme Taha Hussein et Ahmad Amin et Al Aqqad critiquaient sans cesse le nazisme. En Syrie et en Algérie, il n'y a eu jamais de confusion entre judaïsme et sionisme chez les élites intellectuelles et politiques. George Antonius, un intellectuel palestinien s'est positionné dès 1938, clairement contre le sort réservé aux juifs par les nazis. Les Marxistes et les nationalistes arabes ont rejeté le sionisme, sans pour autant l'identifier au judaïsme. Même si quelques nationalistes ont exprimé leur haine aux juifs, suite à l'occupation de la Palestine, ce sont les intellectuels de l'Islam politique qui, sous l'influence de Rachid Rida, qui ont le plus utilisé dans leurs références "Les protocoles". Le niveau de régression intellectuelle et culturelle jamais atteint dans les pays arabes a trouvé un terrain fertile à l'amalgame et la confusion, entre religion judaïque et projet colonialiste sioniste.

Toujours selon G. Achcar, la Charte du Hamas palestinien serait amendée incessamment où il serait question d'invalider les références à ce document, car nuisant à l'image de la cause palestinienne. (Voir également : Les Arabes, Hitler et la Shoah réalisé par Ruth Grosrichard : Zamane, octobre 2011).

Bien sûr que le conflit trouve ses sources idéologiques dans l'interprétation des textes religieux à des fins d'instrumentalisation. Pourtant le conflit est fondamentalement d'ordre politique, il s'agit d'une occupation coloniale soutenue par les partisans de la domination impériale, les USA en tête. Cette puissance impériale, en soutenant Israël, et en activant la dislocation des pays arabes par l'utilisation des mouvements terroristes qui lui sont infodés, fait de la mainmise sur cette zone du Moyen-Orient, si riche en ressources et si importante stratégiquement, l'une de ses grandes priorités. (Noam Chomsky : Dominer le monde ou sauver la planète, 2003).

Tomber dans l'exclusion, sous couvert d'idéologie religieuse, c'est s'aliéner une partie importante de l'opinion occidentale anticolonialiste, antisioniste et antidomination impériale. Plusieurs intellectuels, militants politiques, simples citoyens, partisans de la défense des Droits humains et humanistes vivant en Europe et aux deux Amériques, en Asie et en Afrique (même les personnes d'origine juive, Brahim Senouci en donne une liste non exhaustive : Quotidien d'Oran du 09 août 2014), contestent la violence faite aux palestiniens et aspirent à une paix durable dans ces contrées éprouvées par des tensions meurtrières.

ET LA PALESTINE DANS TOUT ÇA

Citée par Hérodote (historien grec), elle désigne géographiquement, une région située entre la Méditerranée et le désert à l'est du Jourdain et au nord du Sinaï. Religieusement, elle est considérée comme la Terre promise pour les juifs et Terre sainte pour les chrétiens et sacrée pour les musulmans. Historiquement, elle connut dans l'Antiquité plusieurs dominations et mélanges de cultures, celle des Cananéens, Hébreux, Assyriens, Perses, Grecs, Romains, Byzantins, Arabes, Croisés, Ottomans et Britanniques.

On peut expliquer le conflit judéo-arabe par le contexte des années 1930-1940, où il était question du début des conflits régionaux, création de l'URSS, la montée des fascismes, la crise économique de 1929, le morcellement de l'Empire ottoman et le partage des pays jadis sous autorité ottomane entre la France, l'Angleterre, et le début des luttes anticoloniales. La responsabilité des occidentaux est parfaitement claire dans ce qui arrive aux palestiniens.

Bien que le projet politique du Fatah palestinien et d'autres mouvements laïcs ou de gauche comme le FDLP de Nayef Hawatmeh reconnaissent, dès la fin des années 1960, l'identité juive et prônaient un Etat palestinien démocratique où vivront Juifs et Arabes sans aucune ségrégation, rien de cela n'a vu le jour, ou pu être reconnu comme tel. L'idéologie des mouvements islamistes, dont les adeptes aspirent à l'édification d'un Etat islamique sur toute la Palestine, ne reconnaissant pas l'Etat d'Israël, ni les accords d'Oslo, qui sont en fait "mort-nés", suite aux agressions successives de l'Etat hébreu. On peut croire que ces mouvements ont beaucoup muri et s'activent à établir les contacts et engager des négociations, c'est-à-dire accepter de faire des concessions. C'est vrai que le regard porté à la tragédie juive, la Shoah, est caractérisé par une ambiguïté dans le Monde arabe et musulman, du fait de son instrumentalisation à outrance par les acteurs de la vie politique et médiatique en Occident, et en France, surtout. La tragédie du peuple palestinien depuis la Nakba jusqu'à l'heure actuelle ne milite pas pour une sérénité dans l'appréhension de l'Histoire récente des juifs. L'arrogance de l'Etat d'Israël y est pour beaucoup.

Plus on avance dans le temps, le conflit connaît des évolutions profondes. D'un conflit israélo-arabe, à un conflit israélo-palestinien, il peut devenir un

conflit israélo-hamassien. Les desseins de l'administration israélienne sont clairs la dessus : diviser, toujours diviser, pour s'accaparer les terres et pousser ce qui sont restés en Ghaza et en Cisjordanie à l'exil. Les palestiniens, à l'instar des peuples jadis colonisés, sont devenus "les damnés de la terre" pour reprendre un titre du célèbre ouvrage de l'anticolonialiste Frantz Fanon.

Contrairement à ce que rapportent les médias qui soutiennent Israël, les obus lancés par les combattants palestiniens font plus de peur que de mal (aucun bilan exhaustif n'a été communiqué officiellement par les israéliens. Pourquoi ?). Bien sûr la vie économique est perturbée, les israéliens sont appelés à se réfugier à chaque lancement de roquettes, à chaque alerte, ils sont obligés de rester chez eux pour se protéger. Les cibles des combattants palestiniens sont dans leur majorité des cibles militaires, par contre l'armée israélienne tue les civils, dans des opérations de représailles.

La focalisation sur le Hamas, classé "organisation terroriste" par les USA depuis les "événements du 11 septembre 2001" fait l'affaire des médias occidentaux et du cabinet de Netanyahu qui a opté pour la destruction totale du Hamas. Par contre, toutes les organisations palestiniennes (Hamas, Jihad Islamique, Front Populaire, Fatah, etc.), sont impliquées dans la résistance à l'agression israélienne. En voulant isoler Hamas, les israéliens ont réussi à renforcer l'audience du Hamas et son autorité. Ils ont, à leur insu, unifié les rangs des leaders palestiniens et remis la cause palestinienne à la une des médias internationaux. Une cause juste et noble, presque "oubliée" et "détournée", revient en force dans les débats politiques et médiatiques. Ces "damnés de la terre" n'ont, en fait, jamais cessé de résister à l'oppression israélienne, et par tous les moyens. Ils ont choisi de mourir brutalement et dans la dignité, que mourir à petit feu dans la médiocrité et la servilité.

Il est aisé de dire que l'establishment sioniste a perdu la guerre sur le plan politique en renforçant Hamas et sur le plan moral, en tuant des enfants et des bébés. L'image d'Israël est altérée en ce moment, par tant de crimes humains. Les "remparts protecteurs" de cet Etat commencent à connaître des fissures, ses soutiens indéfectibles doutent et hésitent à lui donner raison davantage.

SEULE UNE PAIX NÉGOCIÉE POURRAIT...

Les israéliens soutenus par la communauté internationale ont pu acquiescer le principe le plan de partage décidé par l'ONU en 1947, mais ils ne se sont pas satisfaits de ce partage, ils voulaient plus, ils ont développé depuis une colonisation de peuplement et occupé des territoires par l'utilisation de la violence. Ils ne sont à leur première agression contre la population ghazaouie, déjà en 2009 et en 2012, ils ont commis plusieurs crimes, tués des centaines de civils et fait des milliers de blessés comme en ce moment.

Le Conseil National Palestinien a reconnu l'Etat d'Israël dans ses frontières du 4 juin 1967, depuis 1988. Les membres de la Ligue arabe ont approuvé cette orientation politique. Feu Yasser Arafat, a procédé à des concessions pénibles pour son aura, pour qu'enfin ses compatriotes goutent à la stabilité et à la vie paisible. Il est même allé jusqu'à signer les accords de Camp David et serré la main aux responsables de l'Etat d'Israël. Seul le respect du droit international et des multiples résolutions de l'ONU, peuvent aboutir à un règlement définitif de la question palestinienne, le recouvrement des droits du peuple palestinien et le jugement des criminels de guerre par les instances juridiques internationales.

Seule une paix négociée respectant le droit du peuple à l'autodétermination et à l'indépendance, au retour des réfugiés, à la restitution des terres spoliées et la libération des prisonniers. En somme un Etat palestinien avec El Qods comme capitale.

M. D.

* Enseignant - chercheur
Université d'Oran/UCCLA-CRASC.

Israël, ce grand ennemi des juifs

«On voudrait parfois être cannibale, moins pour le plaisir de dévorer tel ou tel que pour celui de le vomir» Cioran.

Par Khatir Soltana *

La planète entière est témoin de la sauvagerie et la barbarie de l'état d'Israël. Depuis sa création, cet état artificiel ne cesse de susciter la réprobation et le désaveu des esprits justes à travers le monde. Aveuglés par leur mégalomanie, les sionistes demeurent insensibles aux appels à la raison. Nourris par leur arrogance, les sionistes demeurent autistes face à la répulsion qu'ils provoquent. Lancés dans leur fantasme de toute puissance, les sionistes ne réalisent même pas qu'ils sont devenus les dignes successeurs des nazis, leurs bourreaux d'hier. De victimes en criminels, voilà l'itinéraire et le destin des sionistes. Voilà ce que retiendra l'histoire.

Que peut espérer Tsahal de ses assauts en visant sciemment de civils palestiniens ? En se comportant de la sorte, l'état sioniste ne fait que renforcer la résistance du peuple palestinien et n'obtiendra jamais sa reddition. Il faut dire que les sionistes n'ont rien appris de l'histoire du colonialisme, n'ont rien retenu de la tragédie qu'a vécue les juifs.

L'état sioniste pousse la perversion à l'extrême en tentant l'amalgame entre antisémitisme et antisionisme (être contre le sionisme c'est contre les juifs) mais le monde n'est pas dupe, à commencer par de nombreux juifs à travers le monde qui manifestent en faveur des palestiniens et contre l'état hébreu. Le comble de la perversité manipulatrice c'est de voir, en France par exemple, des intellectuels sionistes auto-proclamés traiter d'autres juifs de traitres parce qu'ils ne soutiennent pas ou plus l'état d'Israël. Souvenons-nous des attaques ignobles qu'a subi Stephan Hessel suite à la publication de son manifeste humaniste Indignez-vous. Il faut dire que l'indignation est une notion aussi étrangère qu'incompréhensible aux esprits pervers, car la capacité de s'indigner suppose un minimum d'empathie et c'est exactement ce qui fait défaut chez les sionistes.

En procédant avec sa sornioiserie légendaire, l'état d'Israël ne s'attire pas seulement la colère des juifs pacifistes mais joue un jeu dangereux en faisant d'eux de victimes potentiels. En voulant à tout prix faire du sionisme une continuité du judaïsme, Israël court le risque de réduire le judaïsme au sionisme. Il s'agit de faire d'une doctrine une foi, d'un racisme un idéal et c'est en cela qu'Israël (comme état et comme projet) est le grand ennemi des juifs. On ne sème pas impunément la haine sans en récolter les fruits infects.

Les juifs, et le reste du monde, ont bien compris le danger de l'entreprise sioniste dans ses divers desseins qui véhiculent certains automatismes comme :
- Quand on critique Israël on critique les juifs
- Quand on est pro palestinien (et par extension pro arabe et /ou pro musulman) on est fatalement anti Israël

- Toute résistance au projet sioniste de colonisation et d'extension est assimilée au terrorisme

En résumé le sionisme vise à généraliser l'idée qu'être juif est d'être sioniste. Sauf, au risque de nous répéter, tous les juifs n'adhèrent pas au sionisme et encore moins au mythe du peuple élu. Ce sont ces juifs là qui inquiètent Israël. Ce sont ces juifs là qui sont menacés par l'idéologie israélienne.

L'effet pervers de l'œuvre sioniste consistera à réveiller les préjugés antisémites les plus archaïques, à créditer les réflexes judéo phobes les plus enfouis. Et c'est là que réside la hantise des juifs antisionistes.

Outre les palestiniens, les autres victimes de la barbarie israélienne ce sont tous les juifs opposés au sionisme à travers le monde.

Par réflexe masochiste faisant preuve d'une haine de soi manifeste, le sionisme cultive et récoltera (un jour ou l'autre) ce qu'il prétend combattre : la haine. La haine des autres et surtout la haine des siens.

* Psychologue, Paris

Ghaza : l'épopée et le déshonneur

Par Mohieddine Amimour

Les événements de Ghaza ont ressuscité dans ma mémoire un dialogue que j'avais eu un jour avec le président Houari Boumediene, un dialogue qu'était en vérité, un monologue, car je n'ai pas osé interrompre Si Boumediene qui se remémorait les origines de la confrontation arabo-israélienne. Le président s'est rappelé d'une discussion qu'il a eu avec le président égyptien Gamal Abdennasser, suite à la défaite du juin 1967. Nacer n'a pas caché son amertume en confiant à Boumediene que la capitale égyptienne était pratiquement sans défense. Aucun soldat égyptien ne se trouvait dans la région entre le Canal de Suez et Le Caire (quelques jours plus tard cette région avait accueillie un bataillon algérien, conduit, si ma mémoire ne me trahit pas, par Le Colonel Khaled Nezar).

Boumediene a répondu que l'ennemi n'osera jamais pénétrer dans les régions à haute densité démographique. Il rappela le président égyptien des versets du Coran qui confirment la lâcheté de ceux qui évitent la face à face, et se cachent toujours derrière leur blindage. C'est cela qui fait que la seule confrontation réussie est la guerre populaire.

Ce point était toujours la pomme de discorde entre les deux dirigeants. Nacer, étant le fruit de l'école militaire classique qui compte sur l'armée régulière et marginalise toute participation populaire. Mais Boumediene était l'élève de la guerre de libération nationale, qui a conçu et amélioré la conception de la guerre populaire.

L'équation est très simple. Dans toute confrontation entre une armée régulière et des groupes de résistance populaires, l'armée est considérée comme perdante si elle n'arrive pas à écraser ses adversaires. Ces derniers sont vainqueurs si simplement ils résistent, ne se plient pas à la volonté de l'ennemi, et continuent à le harceler pour rendre sa vie insupportable et son agression bien couteuse.

La confrontation entre les armées arabes et Israël était toujours une série d'échec, malgré des exemples inoubliables d'héroïsme, un lourd tribut de sacrifice et une souffrance sans limite de la population.

D'ailleurs, l'entrée des armées arabes en Palestine, le 15 mai 1948, était une erreur, à la fois stratégique et tactique.

Dans la période qui a précédé cette date, les combattants palestiniens n'ont pas perdu une seule bataille. Beaucoup de moudjahidines arabes, y compris des volontaires algériens, ont épaulé leurs frères palestiniens, qui insistaient pour que les pays arabes se contentent de les approvisionner en armement et en besoins logistiques, sans aucune intervention militaire directe.

Il faut se rappeler que les bandes sionistes étaient composées d'anciens du bataillon juif de la 2ème guerre mondiale, avec des milices terroristes tel que Stern, Lehi, Irgoun, Haganah et Palmah, tous sanguinaires et spécialistes des massacres qui visent le civiles.

Parmi les leaders de ces milices se trouvait le sinistre Menahem Begin.

En face, il y avait les armées arabes qui n'ont pas fait une seule guerre, composées de soldats qui n'ont pas connu un baptême du feu avec un ennemi. Les services de renseignement étaient loin d'avoir une carte opérationnelle de la future bataille. L'armée égyptienne a loué des bus d'un civil palestinien pour transporter ces troupes, qui, en route pour la Palestine, ont traversé, sans problème, la garnison anglaise stationnée au canal de Suez.

L'armée jordannienne, qui avait pour rôle principal d'assurer la garde de l'Emir Abdallah, était commandée par le général anglais, Sir John Bagot Glubb.

C'est dire simplement que la bénédiction britannique n'était pas à exclure.

Avant mai 1948, les Moudjahidines palestiniens ont fait face brillamment aux israéliens, les noms de leurs chefs sont devenus une épopée populaire. Personne ne peut oublier Abdelkader Hossini, Hassan Salama et le remarquable officier égyptien, Ahmed Abdel Aziz, tué d'ailleurs par une balle égyptienne, tiré par le sentinelle égyptien du camp. (Pas camp David bien entendu)

Une fois traversée les frontières de la Palestine, les armées arabes ont désarmé les combattants palestiniens. Le mot d'ordre était : Ne craignez rien, on s'en occupe. C'est le com-

mencement réel de la tragédie palestinienne. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte qui montre la comparaison de la surface occupée par les israéliens en 1948 et en 2014.

La guerre d'octobre 1973 était une exception qui confirma la règle. Grâce à une préparation minutieuse par Nacer et des généraux d'une valeur redoutable, tel que le Général Shazli, les premiers jours ont fait la fierté du monde arabo-musulman, mais la victoire militaire a donné lieu à une défaite politique, parce que c'est Henry Kissinger qui a pris les affaires en mains.

Les événements de la première décennie du troisième millénaire ont donné raison à la conception algérienne de la confrontation avec l'ennemi. La victoire de Hizbollah libanais, selon la règle déjà indiquée, a défié l'orgueil israélien, et malgré les crimes perpétrés par la machine de guerre de Tel Aviv, les combattants libanais ont forcé le retrait des troupes israéliens, sans perdre ni leur armes ni leur capacité défensive.

À la fin de la même décennie, Ghaza a donné le même exemple de sacrifice et de résistance féroce. 2014 a vu la suite logique, qui a montré comment les palestiniens ont largement profité des leçons de 2008/2009.

Le monde entier a constaté que les tués israéliens étaient, en majorité absolue, des militaires, mais les martyres palestiniens qui se comptaient par centaines étaient des civils. Le nombre très élevé de victimes et la dimension terrible de la destruction n'ont pas affaibli la volonté et la détermination palestinienne. C'est ça la victoire. Hamas s'est confirmé comme interlocuteur incontournable, pour tout le monde, je dis bien, pour tout le monde.

Aucun leader de Hamas n'a été tué ou même arrêté par les israéliens, malgré le fait que Ghaza n'est qu'un mouchoir de poche, contrôlé étroitement par les satellites américains et les avions de tous les modèles et les capacités. Certaines mauvaises langues murmurent que nous devons ajouter les informations fournies à l'ennemi par certains services de sécurité arabes, transmises directement ou par la CIA interposée.

Le comportement de l'armée égyptienne est à analyser avec précaution. Cette armée avait, sous la présidence du Nasser, une doctrine qui fait d'Israël l'ennemi stratégique de la nation. Anouar El Sadate a considéré que la guerre d'octobre était la dernière guerre avec Israël. Par conséquent, l'entité hébreu est devenue l'allié régional par excellence, au même titre, ou peut être plus, que l'Arabie Saoudi-



te. La presse égyptienne rapporte souvent, avec une fierté honteuse, le nombre d'immigrés clandestins tués par l'armée égyptienne pour les empêcher d'arriver aux frontières israélienne. Je n'ai jamais lu une information indiquant que l'armée israélienne a abattu un seul africain, ce qui montre l'efficacité de la protection assurée par les soldats de l'ennemi d'hier, l'allié d'aujourd'hui.

L'armée d'octobre n'est plus. Elle est remplacée par l'armée de Camp David. C'est pour cette raison que Hamas devient un ennemi pour Le Caire. L'ennemi de mon ami est mon ennemi. C'est ça la vie !!

Ce qui mérite une réflexion approfondie est l'attitude de pseudo Salafis islamistes, qui avaient l'audace, voire le cynisme, de critiquer la résistance palestinienne et de dénon-

cer les manifestations populaires de solidarité avec les Ghazaouis. Ça m'a rappelé les thèses de certains soi-disant oulama de chez nous, qui refusaient de considérer comme Moudjahidine nos hommes de valeur qui luttaient contre l'occupant français. Ces apprentis théologiens avaient le culot de nier le titre de Chahid à celui qui a donné sa vie pour libérer le pays le plus grand d'Afrique, un pays qui a donné au monde musulman un éminent amazigh nommé Tariq Ibn Ziad. Ghaza nous montre la valeur réelle de ces oulama factices, qui sont des guignols manipulés par les pétrodollars. Ils se ressemblent partout, et se comportent de la même façon dans tous les conflits qui opposent une nation à ses ennemis.

Faut-il conclure que les ennemis de mes amis sont mes ennemis.

La foule et l'oncle Mehdi

Par Rachid Brahmî

Vigoureux, il se demande souvent, comment faire vibrer des corps vivants à l'âme inerte ou comment réchauffer des cœurs gelés. Retraité, sa pension lui permettant de survivre, il bosse encore pour montrer qu'il est toujours utile, qu'il n'est pas un parasite et qu'il entretient sa santé, faisant ainsi d'une pierre, au moins trois coups. Trouvant superflu de porter une montre, coiffé d'un chapeau de paille, il a rythmé sa vie au mouvement apparent du soleil. Débordant de vitalité, sveltes, ne faisant pas ses soixante-quinze printemps, on dirait un jeune homme, à le voir sillonner son village natal, aujourd'hui devenu une petite ville. Une ville comme une autre.

Propre et correctement vêtu, connu de la plupart des gens de la ville, il semble vadrouiller, sauf le vendredi, du lever du soleil jusqu'à son zénith, poussant un chariot métallique à deux roues et à manche, un engin de la dimension d'une brouette. Après sasieste sacrée, quand le soleil ne tape plus haut, il se dirige vers des lieux où il est sollicité, pour le jardinage ou autres petits travaux, moyennant un pécule à l'appréciation du client.

Toujours souriant, il salue les connaissances qu'il croise, s'arrête quelque fois pour un brin de causette, et répond au salut des jeunes. Le regard futé, l'humour parfois corrosif, il est appelé Oncle Mehdi par les jeunes dont certains le trouvent singulier. Et quand on parle de lui, pour éviter toute confusion possible, on dit de temps à autre "Aâmmi Mehdi, yerfedh ou yedi", c'est à dire celui qui ramasse et emporte. Apprécié par tous, trottant à grand pas, Mehdi bosse apparemment plus qu'avant en poussant

son chariot qu'il s'évertue à charger, avec ses mains gantées. Quand son engin est plein, il retourne chez lui où il dispose d'un réduit pour y déposer son "butin", puis faire une autre tournée, et ainsi de suite toute la matinée, du lever du soleil jusqu'à midi, toute l'année, sauf le vendredi. Nullement bavard, disert juste ce qu'il faut, mais quand il est sans chariot, quand il ne ramasse pas et n'emporte pas. Sinon, le butin de Mehdi provient du ramassage des déchets tels le verre, le métal, le plastique et autre produit d'emballage tels les paquets de cigarettes vides.

Il ramasse et il emporte ce que d'autres lancent et balancent en permanence, dans cette ville, où il n'y a en apparence, en dehors des éboueurs du camion, qu'un seul agent communal que l'on voit peu souvent, balayer l'artère principale de ce qui fut un village, aujourd'hui chef-lieu de Daïra. Jamais blessant, gentiment railleur, face à la saleté envahissante, aux ordures éparpillées, aux dépotoirs multipliés, dans chaque coin de la ville, y compris dans ses principales artères, Mehdi proclame, quand on veut saisir son acharnement à ramasser : "Eux ils jettent, moi je ramasse, ils polluent encore, moi je ramasse, la saleté ne va pas avoir raison de ma nature. Comment faire vibrer des corps vivants à l'âme inerte ? Comment réchauffer des cœurs gelés ?"

Quand on le fixe du regard, pour voir s'il dit tout vrai, il enchaîne qu'un hadith rapporté par Al-Bukhârî dit que "Chaque pas que le fidèle effectue pour aller à la prière est une aumône et chaque saleté ou toute chose gênante qu'il enlève du chemin est une aumône". Donc, eux ils jettent et moi je ramasse. Puis quand on lui demande qui c'est eux, le regard malicieux, il rétorque :

El Ghachi. Cela rappelle cette polémique née des propos d'un politique, une boutade reprise par beaucoup, en dépit de tout. Triste de voir un peuple transmuté en foule, se reposant sur ses lauriers lâche Mehdi. De plus, Mehdi dit qu'ailleurs, le dépôt des déchets préalablement triés et leur ramassage sont réglementés, l'enlèvement des ordures ménagères s'effectuant quotidiennement, celui des produits recyclables et autres matériaux, une fois par semaine, sinon deux. Et l'esprit civique inoculé est présent, simultanément avec la coercition. Ailleurs, chez les enfants de Sidna Aïssa, chez les "kouffars" et chez d'autres peuples, note Mehdi. Éberlué par tant de laxisme et d'incivisme, seul contre beaucoup, Mehdi aurait aimé que l'on soit beaucoup contre peu. Et puis, il s'agit de délimiter les responsabilités, quand on entend souvent dire, chose vérifiable, que des dépenses superfétatoires sont faites, au lieu d'organiser sérieusement la collecte des ordures, de renforcer l'effectif des agents de nettoyage, en dégotant des sources d'un financement censé être rationnellement géré. Comme on ne peut mettre un nettoyeur derrière chaque individu, Mehdi suppose aussi, qu'il vaut mieux nettoyer nos services publics, en "appelant à d'autres fonctions" les responsables inopérants dont des "élus", mais dans tous les cas de figure, il s'agit donc de déterminer, dans quel camp se trouve exactement la balle, qu'on se renvoie, telle une patate chaude. Dans toutes les villes de ce pays.

Et si l'on sait que le butin de Mehdi, constitué de plastique, de verre et de métal, est probablement vendu à des recycleurs, une façon d'arrondir ses fins de mois, on ignore la destination des paquets de cigarettes vides, d'autant plus que Mehdi ne fume pas.

Peut-on édifier un empire arabe ?

Hier, nous étions les nobles qui recevaient des directives du ciel et maintenant, nous sommes des égarés qui campent dans tous les domaines au bas de l'échelle. En effet, les Arabes étaient les pionniers et les bâtisseurs de ce nouveau monde. Ils étaient les guerriers et les défenseurs d'une religion nommée l'Islam.

Par Boutaraa Farid

Les arabes étaient les protecteurs des faibles et les inventeurs des droits de l'homme. Ils étaient pour un monde de pluralité, où le respect et la tolérance faisaient d'eux des seigneurs respectés. Les arabes étaient ces braves nomades qui vivaient avec le peu tout en fuyant la vie des palais jusqu'à la naissance de la dynastie des Omayyades. Une dynastie qui avait Damas comme capitale en 660. Une dynastie qui avait pu voir de grandioses victoires sur les pays voisins et ses guerriers avaient la chance de conquérir l'Espagne à l'ouest et une grande partie d'Asie à l'est. Cette dynastie était renversée en 750, par celle des Abbassides qui choisira Baghdad comme capitale. C'était l'époque du développement d'un vaste savoir et où les arabes étaient au sommet.

Un sommet en plâtre car les Mongols avaient pu mettre fin à cette dynastie en 1258. Et depuis cette chute, les arabes n'avaient plus relevé la tête. Le grand territoire fut coupé en petits Etats. Les arabes venaient de perdre à jamais tout espoir d'union. Les nouveaux élus aux postes des commandements avaient opté à l'élimination de toutes les voix qui s'opposaient à leur ambition et idéologie. Les nouveaux maîtres des lieux voulaient bâtir des prisons et non pas de paisibles maisons. Les nouveaux maîtres étaient tous d'accord pour la mise en place d'une criminelle police. Ils étaient tous pour la naissance de régimes cruels et fascistes. Ils étaient pour le culte du soi et la richesse des proches et amis. Ils étaient pour la corruption et les affaires louches qui ne laissaient aux populations rien que des pioches pour creuser leurs propres tombes. Les gouverneurs arabes avaient la crainte de cette institution qu'on appelle l'école et ils avaient tout fait pour que cette dernière rate sa tâche et ne forme rien que des individus qu'on peut maîtriser avec quelques tirs à blanc et des grenades lacrymogènes. Et oui, les gouverneurs arabes ne voulaient pas bâtir des Etats démocratiques, mais justes des républiques fâchées, où régnaient le désordre et l'anarchie. Les gouverneurs arabes étaient tous pour une course loufoque vers les marchés des armes, où on leur vendait des chars, des avions et des batteries de missiles qu'ils vont utiliser pour neutraliser des révoltes internes ou intimider un autre Etat arabe.

Nos amis les gouverneurs aimaient les fêtes et les festivités et détestaient les grèves aux lycées et universités. Nos amis les gouverneurs n'avaient jamais aimé tendrement le peuple qui formait leur cité. Nos amis les gouverneurs avaient des faiblesses pour l'argent et les belles nanas qu'ils voulaient les épouser toutes en vidant les caisses pour faire d'elles des princesses ou plutôt des maîtresses. Les nouveaux maîtres adoraient les jeux et les paris et raffolaient pour les sorties nocturnes à Nice, Berlin ou Paris. Ils aimaient laisser des pourboires qui feront d'eux des notables, tandis que

leurs citoyens mouraient dans des ghettos en sable. C'était la période du grand vide. Une étape infernale où on brûlait chaque jour des milliards pour juste dire que les arabes étaient riches. Une période où les âmes avides du pouvoir gouvernaient avec des poignées de fers en rendant leurs Etats des enfers. C'était le début des fuites des cerveaux des terres fertiles, mais qui étaient transformées en sols arides qui n'attiraient mêmes pas les corbeaux. Les Etats arabes étaient redevenus des pays fantômes. Des pays vides et instables. Les Etats arabes étaient transformés en arènes. Les jeunes insultaient les vieux et chaque ethnie avait son propre Dieu. Les arabes étaient redevenus des barbares qui tuaient les femmes et les enfants. Les arabes faisaient la guerre pour juste chasser un clan et prendre sa place. Les arabes venaient de perdre toute notion de sagesse et tout ce qui comptait était comment vivre dans un palais. Les arabes venaient de perdre la raison et leurs pays étaient redevenus de vastes prisons. C'était la période du divorce et du recours à la force. Le sang venait de couler et avec lui notre si beau rêve roulait vers le cimetière des folies. Une nouvelle ère venait de naître et où l'être n'avait pas le droit de connaître les causes du désastre. On accusait cette main étrangère de conspirations et de fabulation. On accusait des forces occultes de vouloir créer la panique et la peur chez des autochtones et non pas chez des pieds-noirs. On accusait des minorités de vouloir vendre leurs identités. On accusait les théologiens à vouloir prendre le pouvoir des mains des politiciens.

On accusait, mais jamais on es sayait de rechercher des solutions à des impasses qui harassent. On accusait et on critiquait sans jamais proposer des issues de sortie de la crise. Les pays arabes avaient passé de dures épreuves et le moment est venu pour l'édification d'un vaste empire arabe qui ferme la porte de l'aventure qui tue la progéniture. Le monde arabe doit mettre fin à cette traversée du désert qui mène à l'enfer. Le monde arabe a tout pour réussir un nouveau départ qui mettra fin au désordre et au désespoir. Le monde arabe est obligé de revoir sa carte de route. Les arabes sont devenus une race qui menace les autres races. Et oui, le feu de la discorde est chez nous et ce n'est pas avec des cris ou des fêtes qu'on arrête les bombes à Ghaza. Ce n'est pas non plus avec des discours qu'on arrête les massacres de civils en Syrie, en Libye et en Irak. Les enjeux sont graves et nous n'avons plus le temps de nous cloître derrière nos frontières et de dire qu'il ne faut pas s'ingérer dans la politique intérieure des pays frères et voisins. Il ne faut non plus attendre l'arrivée des forces étrangères pour délivrer les civils des mains des mercenaires qui cherchent à faire peur à leur semblables, mais qui refusent la guerre sainte contre les sionistes. Les arabes devraient saisir cette chance pour s'unir et bâtir un empire qui assurera la vie à toute cette jeunesse qui veut vivre sans tendre la main. Cette jeunesse qui attend une main tendre et un visage gai qui l'oriente vers l'amour du ciel et qui videra son cœur du fiel. Le monde arabe doit écouter le langage de la raison et non pas ce-



lui du cœur qui le conduira vers l'inconnu. Le monde arabe n'a pas besoin de faire la guerre pour prouver sa force, mais il a besoin de se réconcilier avec lui-même et il verra qu'Israël n'est ni un ours, ni une ourse, mais juste un Tarnek ou un Hérisson qu'on peut égorger à la manière d'un loup, c'est-à-dire en versant sur son corps un peu d'eau.

Le monde arabe doit fermer sa ligue et il doit trouver un autre moyen pour souder les failles et évacuer les râles. Les Etats arabes devraient cesser cette danse macabre qui aiguise l'appétit des loups affamés et qui endeuille de nombreuses familles. Les pays arabes savent qu'ils n'auraient jamais la paix du moment qu'ils possèdent du gaz et du pétrole. Les pays arabes n'auraient jamais la paix s'ils restent à l'intérieur de ces frontières qui les privent de la force de l'union. Les pays arabes devraient oublier les querelles et les disputes pour quelques mètres ou kilomètres et devraient penser à un lendemain heureux, où les enfants sahraouis pourraient fréquenter les universités de Fès et où des algériens pourraient étudier gratuitement au Qatar ou en Arabie Saoudite. Nous pourrions dire adieu à toutes nos inquiétudes et nos ennemis d'aujourd'hui réfléchiront mille fois avant de penser à nous envahir. Et oui, la chance est entre nos mains et tout report dramatisera encore la situation. En effet, la situation en Libye veut un regard sérieux, l'Irak ne peut plus attendre et la Syrie doit retrouver son calme. L'Egypte attend l'argent pour apaiser sa crise économique et Ghaza réclame un cessez-le feu sans condition. Est-il possible de bâtir un empire arabe ?

Avons-nous assez de courage pour tenter cette aventure ? Celle qui nous demande d'oublier un peu notre individualité et de nous fendre dans un nouveau moule qui nous donnera cette sensation d'être un soldat au temps du roi Saladin. Un nouveau moule qui nous offrira la chance de crier haut et fièrement que nous sommes des arabes et non pas des momies au service des occidentaux qui se prennent pour des sages, des civilisés, des humanistes et surtout des notables. Un moule qui fera de nous la nation qui sait adorer son Dieu, qui respectera ses vieux, qui tuera avec gentillesse les envieux et qui aspire à une paix durable dans toutes les époques et les lieux.

Valse à deux temps

«Il en sera bientôt du mythe totalitaire ce qu'il en est présentement du mythe démocratique, car le cynisme ne soulage qu'un moment les consciences éccœurées par l'hypocrisie.» Georges Bernanos

Par Remmas Baghdad *

Les tergiversations politiques des chancelleries occidentales dans leurs prises de position envers l'agression israélienne contre le peuple palestinien de Ghaza, ces derniers jours, montrent combien l'ampleur du cynisme et de l'hypocrisie roulés dans une laideur rhétorique de fond en comble a atteint une dimension de forfaiture aussi déshonorante. Après la valse de déclarations de ces gouvernements alignées sur les thèses israéliennes «légitime défense», «riposte», «retenue» brassant de l'air pendant un mois de massacre pour donner le temps à Israël pour qu'elle termine sa sale besogne. Voilà que l'on se découvre aujourd'hui des vertus dans le droit humanitaire pour condamner à demi-mot le carnage israélien tout en lui enjoignant des circonstances atténuantes. A vrai dire ce positionnement absurde n'est pas nouveau, car comment comprendre le soutien militaire américain à cette guerre et les avantages économiques accordés par l'Union Européenne aux Israéliens pour venir par la suite tenter de se rattraper sur le champ du Droit Humanitaire aux populations palestiniennes meurtries et déniées de leur droit le plus élémentaire : la vie. Comment comprendre une telle analphabétisation politique «voulue» lorsqu'on assimile une colonisation qui date depuis 1948 à une simple «querelle».

Comment accepter que l'on fasse passer l'emprisonnement d'un lieutenant israélien avant une trêve pour un acte «barbare» et que l'on obnubile délibérément dans le camp d'en face l'extermination de 2000 palestiniens. Flouer l'opinion publique en décrétant que le droit de manifester contre l'agression israélienne est considéré comme un acte antisémite par ceux là même qui portaient la cause palestinienne à bout de bras, il n'y a pas si longtemps. Ces revirements politiques et ses flagrantes contradictions ne peuvent étonner lorsqu'on arme le belligérant pour cibler un refuge d'enfants, à travers la permission donnée par les gouvernements occidentaux et étasuniens, à leurs citoyens

juifs pour s'enrôler dans les forces de défense israélienne (F.D.I), ou lorsqu'on tolère sur son sol les agissements racistes d'une organisation terroriste juive notoire et condamner d'un autre côté le Hamas.

Il n'est plus permis de s'en effrayer lorsqu'on permet à des philosophes -va t-en guerre de distiller leur Belle Honte du Libéralisme pour réduire à néant les ambitions d'un pays arabe et le transformer en ruines, désordre et anarchie au nom d'une philosophie du Chaos. Ces maquignons qui ont érigé en fond de commerce leur prêt à penser creux et éphémère, épaulés par une surmédiatisation acquise à Israël, empêchant toute pensée critique, sont la cause d'une telle hécatombe meurtrière. Un argumentaire aux soubassements islamophobes ou la justice, et le Droit International sont devenus la marque estampillée du Bien dont les représentants sont nuls autres que l'Amérique, Israël et leur moutons de Panurge et le Mal par tout ce qui s'oppose au sionisme, et aux «contempteurs» du néolibéralisme.

Il devient légitime et inquietant de se poser la question suivante au rythme de ce qui se déroule devant nos yeux où le crime est hiérarchisé et où les extrémismes sont sélectionnés : qu'en reste t-il des valeurs d'humanisme, de la justice et du Droit lorsqu'on invente des préalables aux bourreaux et que l'on détourne le regard devant des enfants carbonisés. Qu'en reste t-il de ce Droit International lorsqu'on continue de larguer des bombes sur un peuple opprimé et lancer des vivres pour un autre tout aussi opprimé.

Tant que la pensée politique occidentale est guidée par cette abjection déshonorante qui consiste à dire qu'Israël a le droit de se défendre et que les Palestiniens ont le droit de mourir en masse : le monde ne se fera pas. Cette pensée politique a donné naissance aujourd'hui à un extrémisme haineux de tout ce qui est palestinien et arabe, soutenu par une opinion publique israélienne façonnée pour la poursuite des massacres. Comment entrevoir un Etat palestinien dans de telles conditions. L'urgence d'une véritable mobilisation des Etats épris de paix est à convoquer. Les va t-en guerre ne sont plus dignes de confiance. Ce Monde se fera peut être un jour sans eux ?

*Universitaire

Faiseurs d'opinion, soldats de l'apocalypse

Par Benzat Youcef

Elle est revenue avec un compte rendu « soldatesque », qui a été repris par les principaux médias français et outre atlantique, dont le monde, libération, le point, etc. sans le moindre commentaire, ni analyse des réponses par rapport au conflit dans sa globalité. Dont voici le texte.

Le chef du Hamas Khaled Mechaal est resté inébranlable sur les demandes de son mouvement pour conclure une trêve durable dans le conflit avec Israël dans la bande de Gaza, notamment pour la levée du blocus de l'enclave, dans une interview exclusive à l'AFP. Le cessez-le-feu de 72 heures, conclu dimanche avec Israël, « est l'un des moyens ou des tactiques destinés à faire réussir les négociations ou àcheminer l'aide humanitaire », a affirmé M. Mechaal. « L'objectif auquel on tient est que les demandes palestiniennes soient satisfaites et que la bande de Gaza vive sans blocus », a-t-il ajouté. « Cet objectif, nous y tenons et en cas d'atermoiement d'Israël et de poursuite de l'agression, le Hamas et les autres factions palestiniennes sont prêts à résister sur le terrain et sur le plan politique et (...) faire face à toutes les éventualités », a-t-il poursuivi. M. Mechaal, dirigeant du Hamas en exil basé au Qatar, a tenu ces propos au moment où les Palestiniens annonçaient au Caire une trêve de 72 heures à Gaza, qui a été ensuite acceptée par Israël. Il a répondu aux questions de l'AFP pendant une heure dans sa résidence de Doha, qui était entourée de strictes mesures de sécurité. Des demandes pas fantaisistes - Parlant d'un ton calme derrière sa barbe poivre et sel, M. Mechaal n'a cessé de répéter que la levée du blocus qui asphyxie l'enclave depuis 2006 n'avait rien de « fantaisiste ». « Ce n'est pas une demande fantaisiste car il est du droit du peuple palestinien de vivre sans blocus, un blocus qui l'affame et lui interdit de quitter Gaza. La bande de Gaza doit être ouverte pour permettre à deux millions de Palestiniens de voyager, d'aller se faire soigner ou d'étudier à l'étranger comme tous les peuples du monde ». « L'une des conséquences de cette guerre est que la question de l'ouverture des terminaux a été placée sur les agendas régionaux et internationaux », a-t-il dit. Outre la levée du blocus, le Hamas demande notamment la réouverture de l'aéroport et le lancement des travaux d'un port dont Israël ne veut pas de crainte de voir le mouvement islamiste acheminer des armes sophistiquées dans l'enclave palestinienne.

«Ce qui nous unit, c'est notre combat commun contre l'occupation israélienne», a souligné le chef du Hamas, en affirmant que son mouvement «n'a plus de contact avec le régime de Damas», où il était basé avant le début du conflit syrien. Il a rendu un hommage appuyé au Qatar qui l'accueille depuis son départ de Syrie en 2012. «Le rôle du Qatar est important et exceptionnel»,

Concernant les pertes humaines subies par les Palestiniens - près de 2.000 morts, en majorité des civils, notamment des enfants - M. Mechaal a estimé qu'« aucun peuple ne s'est débarrassé de l'occupation sans en payer le prix ». « 1,5 million d'Algériens et 3,5 millions de Vietnamiens ont perdu la vie pendant les guerres coloniales », a-t-il indiqué. Netanyahu a perdu la guerre - Pour M. Mechaal, l'autre conséquence de la guerre est que le Premier ministre Benjamin Netanyahu a « subi une défaite sur le plan militaire ». « Netanyahu tente de faire de la surenchère après avoir perdu sur le plan militaire », a-t-il affirmé. « Il se débat dans une

L'AFP est partie au Qatar pour s'entretenir avec le responsable du bureau politique du Hamas Khaled Mechaal à propos du conflit israélo-palestinien dimanche 10 août 2014.



crise intérieure et tente d'atteindre par la négociation ce qu'il n'a pas réussi à réaliser sur le plan militaire », a dit le chef du Hamas. Selon lui, le Premier ministre israélien a été « surpris par la force de la résistance palestinienne », en référence aux 64 soldats israéliens qui ont été tués depuis le 8 juillet. « Les manifestations à travers le monde et la colère contre les crimes d'Israël ont contraint Netanyahu à retirer son armée de la bande de Gaza », a encore affirmé le chef du Hamas. « Netanyahu fait face à son opinion qui estime que l'opération armée n'a pas abouti et qu'elle n'a pas permis d'apporter la sécurité aux Israéliens et il fait face à des pressions internationales pour mettre fin à la guerre ».

A la question de savoir si le Hamas était prêt à négocier la paix avec Israël, M. Mechaal a répondu qu'il n'était pas « illicite du point de vue de l'islam de parler à son ennemi (...) mais la négociation suppose qu'il soit enclin à la paix, ce qui n'est pas le cas d'Israël ». - Le Hamas garde ses alliances - Concernant les liens du Hamas avec ses alliés traditionnels que sont l'Iran et le Hezbollah chiite libanais, M. Mechaal, a indiqué que les contacts avec ces deux parties, ennemis farouches d'Israël, n'ont jamais cessé. « Il y a eu des contacts avec l'Iran avant et après la guerre et il n'y a pas de rupture entre nous et le Hezbollah. Il y a eu ces dernières années quelques différences notamment sur le dossier syrien mais les liens se sont maintenus », a-t-il déclaré. « Ce qui nous unit, c'est notre combat commun contre l'occupation israélienne », a souligné le chef du Hamas, en affirmant que son mouvement « n'a plus de contact avec le régime de Damas », où il était basé avant le début du conflit syrien. Il a rendu un hommage appuyé au Qatar qui l'accueille depuis son départ de Syrie en 2012. « Le rôle du Qatar est important et exceptionnel », a-t-il déclaré, en estimant que sa présence à Doha n'était pas « un fardeau pour le Qatar » du moment que le Hamas n'intervient pas dans les affaires d'autrui. Enfin M. Mechaal a indiqué que la réconciliation palestinienne n'avait pas encore été achevée mais qu'elle avançait « pas à pas ».

Il s'agit en fait d'une transcription intégrale des réponses du concerné. Il est aisé de deviner que ces réponses étaient au préalable orientées par le choix délibéré du questionnaire préétabli par le journaliste, dont l'objectif est l'aboutissement à un résultat souhaité. Dans ce cas, le compte rendu fait apparaître les positions de l'interviewé sur un aspect partiel du conflit global, en donnant

l'impression au lecteur que c'est là son opinion sur le conflit lui-même, en escamotant l'engagement de tout un peuple dans sa lutte pour sa libération. Car, pour peu que l'on respecte la déontologie du métier, on ne peut dissocier partiellement un aspect du conflit et le faire passer pour une totalité. L'opinion ainsi véhiculée serait fondée sur un escamotage, volontaire ou non, celui de faire passer les préoccupations des palestiniens au seul cas de Ghaza. A moins qu'il y a une intention délibérée de vouloir satisfaire la volonté des clans de l'apocalypse, qui voudraient bien faire passer au second plan les raisons profondes même du conflit, à savoir l'occupation illégale de la Palestine, reconnue et condamnée par la communauté internationale, et la distraire en manipulant son attention. Et comme par un passage à l'acte, le malheureux « soldatesque » compte rendu, s'est fait trahir par un excès sur une référence religieuse dans les propos de Mechaal, bien évidemment pour faire apparaître la résistance palestinienne du seul fait du Hamas et renforcer ainsi la crédulité du lecteur dans la thèse réductionniste du conflit exclusivement à Ghaza, et renforcer ainsi le refoulement du conflit global en lui-même dans l'opinion. Car cette référence à la religion, qui apparaît comme une grossière intrusion dans le texte, n'a pas lieu d'être dans le compte rendu et ne rajoute rien à la compréhension des événements.

Voici en substance le passage incriminé « A la question de savoir si le Hamas était prêt à négocier la paix avec Israël, M. Mechaal a répondu qu'il n'était pas « illicite du point de vue de l'islam de parler à son ennemi (...) mais la négociation suppose qu'il soit enclin à la paix, ce qui n'est pas le cas d'Israël ». Même dans les exercices de compte rendu d'entretiens dans les écoles de journalisme, le degré zéro du métier vat au-delà d'une telle transcription intégrale. Le journaliste qui a mené cette « croisade » n'ignore certainement pas que les factions engagées dans le combat à Ghaza contre Tsahal viennent d'Horizons divers, y compris de la gauche laïque palestinienne. Reste à savoir qu'est-ce qui a été censuré dans le montage du texte final.

De ma part, l'analyse et l'interprétation que j'avais faite de cette entretien a débouché sur les conclusions suivantes, qui sont diamétralement opposées au compte rendu incriminé, dont voici le texte.

Khaled Mechaal a laissé entendre dans cet entretien, que le peuple palestinien est plus que jamais déterminé à résister à l'occupation coloniale israélienne jusqu'à la libération intégrale de la Palestine. Il a tenu à préciser

que le cessez-le-feu de 72 heures, conclu dimanche avec Israël, « est l'un des moyens ou des tactiques destinés à faire réussir les négociations ou àcheminer l'aide humanitaire ». C'est une déclaration qu'il faudra interpréter comme une détermination à poursuivre le processus de lutte pour la libération de toute la Palestine, au-delà de la simple revendication de la levée du blocus sur Ghaza et l'ouverture de ses frontières sur le monde. Il est évident qu'elle vise la conjoncture actuelle pour permettre l'arrêt de l'agression sur Ghaza et l'acheminement de l'aide humanitaire. Mais celle-ci ne serait qu'une étape, ou « une tactique destinée à faire réussir les négociations à venir ». Il serait naïf de croire que l'objectif de ce cessez-le-feu vise à l'arrêt définitif des hostilités avec l'occupant et permettre aux Ghazaouis de jouir d'une relative autonomie et indépendance.

Tel est l'objectif visé par Israël, qui consis- te à défaire l'union nationale et isoler de plus en plus Ghaza de la Cisjordanie, pour rendre la revendication d'un Etat palestinien sur les frontières de 1967 chimérique. A ce propos Khaled Mechaal a tenu à préciser « que la réconciliation palestinienne n'avait pas encore été achevée mais qu'elle avançait pas à pas ». Notre objectif, a-t-il ajouté, est que « les demandes palestiniennes soient satisfaites et que la bande de Gaza vive sans blocus ». En tenant à bien dissocier les revendications palestiniennes dans l'absolu de celles conjoncturelles relatives à la situation de Ghaza. Khaled Mechaal a lucidement laissé entendre avec pragmatisme, qu'Israël en ce moment n'est pas disposé à des négociations de paix. « Cet objectif, nous y tenons et en cas d'atermoiement d'Israël et de poursuite de l'agression, le Hamas et les autres factions palestiniennes sont prêts à résister sur le terrain et sur le plan politique et faire face à toutes les éventualités ». Entendre par agression, le fondement même de l'occupation coloniale de la Palestine et non pas seulement celle contre Ghaza. Quant à la résistance, il a tenu à préciser que celle-ci ne concerne pas seulement la branche armée du Hamas, mais toutes « les autres factions palestiniennes » qui sont engagés dans la lutte armée pour la libération de la Palestine. Khaled Mechaal a estimé que les Palestiniens sont prêts à toutes les éventualités en tenant à préciser qu'« aucun peuple ne s'est débarrassé de l'occupation sans en payer le prix », en citant en exemple le sacrifice des Algériens et des Vietnamiens pendant leurs guerres coloniales qui ont perdu respectivement 1,5 million et 3,5 millions de personnes pour arracher leur indépendance.

Même Alfred Nobel aurait condamné ces massacres

A vous les femmes et à vous les hommes qui composez les sociétés et les peuples, aspirant à l'entente et à l'amitié entre vous ! A vous non croyants ou qui croyez au même Dieu que vous soyez Chrétiens, Juifs ou Musulmans ! Quoique soit votre statut individuel ! Quoique soit votre éducation ou votre enseignement ! Quoique soient votre morale et votre éthique ! Quoique soient votre statut social et votre position sociale ! Avez-vous observé que le parrain du génocide qui se déroule à Ghaza est un «prix Nobel» ?

Par Driss El Mejdoub

Remarquez vous qu'il ne s'agit pas de ces Nobels porteurs de branche ou de rameau d'olivier mais de ce «prix Nobel» déclarant, pour rapprocher les peuples israélien et palestinien, qu'Israël avait le droit de se défendre ? Avez-vous remarqué qu'il entendait ainsi dire que les palestiniens n'ont autre droit que de subir le carnage au vu et au su de toutes les chancelleries et télévisions de ce monde ? Avez-vous remarqué que ses alliés n'attendaient que son signal pour suivre le pas, s'aligner et déclarer leur complicité et leur allégeance ? Avez-vous remarqué que ce «Prix Nobel» a donné son aval à Israël, Etat créé en 1948, pour mobiliser contre un peuple désarmé de 1 700.000 âmes, des moyens militaires de 3.000 chars de combat, quatre sous-marins dont un nucléaire, 52 patrouilleurs, 410 avions de combat, 245 hélicoptères, des drones, des missiles air-sol d'une portée de 400 km, des missiles de croisière, des missiles balistiques, et autres armes (l'arme nucléaire), une armada de pas moins de 165 000 soldats en plus des 450.000 réservistes, pour justifier la neutralisation de «pétards artisanaux» qu'il nomme «roquettes» ?

Vous êtes vous posé la question contre quelles forces surnaturelles a-t-il mobilisé toute cette puissance de feu ? Avez-vous remarqué qu'il ne s'agit point d'une fiction de film ou d'une production hollywoodienne mais d'une réalité qui lui rapporte une moyenne quotidienne de 80 vrais morts ? Avez-vous remarqué que cette Armée hypermoderne et superpuissante évaluée 5^{ème} puissance militaire de notre monde est la seconde armée du «prix Nobel» ? Avez-vous remarqué que ce «prix Nobel» est le garant de cette puissance ainsi que de la survie économique et militaire d'Israël, comme un «51^{ème} Etat» de son Union fédérale ? Avez-vous remarqué qu'Israël n'a aucun besoin de démontrer qu'il est le plus puissant dans la région ? Avez-vous remarqué que ce «Prix Nobel» est en droite ligne du Nobel de 1906, le militariste Théodore Roosevelt qui prônait «l'adhésion des États-Unis à exercer un pouvoir de police international» ? Avez-vous remarqué que ce qui se passe à Ghaza ne relève plus d'une oppression ou analyse politique ou d'une humeur diplomatique ?

Avez-vous remarqué qu'il s'agit d'un carnage décontracté qui s'opère en plein air sur à peine 360 Km² où une population désarmée et sans résistance est entassée à plus de 4 725 habitants au Km². Avez-vous remarqué que Tsahal ne mène pas de guerre mais s'exerce à une villégiature opérationnelle sur un champ de 360 Km² ? Savez-vous qu'organiser des safaris dans une savane et tuer des bêtes lui procure moins de satisfaction que de tuer des enfants et des femmes pour une meilleure jouissance ? Avez-vous remarqué qu'aucune voie ne s'est élevée pour revendiquer auprès de Stockholm, le retrait de l'attribut de ce «prix Nobel» ? Vous, hommes et femmes de ce monde, Doués de raison et de comportement humains, quelque soit votre

sexe, quelque soit votre âge, quelque soit votre race, quelque soit votre langue, quelque soit votre religion, quelque soit votre couleur, quelque soit votre voisin, quelque soit votre sentiment et votre ressentiment, acceptez-vous qu'une extermination d'un peuple s'exécute en votre nom en 2014, Kurde, arménien, indien, incas, palestinien ukrainien, slave, tibétain... soit-il ? Acceptez-vous qu'on tue en votre nom, communauté internationale, 1900 personnes en vingt jours, dont 70% sont des enfants, femmes et vieillards ?

Avez-vous remarqué qu'en 20 jours, 64 soldats israéliens sont tués pour une cause qui n'est pas la leur mais celle de ceux qui renient l'Histoire et l'engagement de leur Etat membre de ce «machin là» ? Savez-vous que le seul tort de ces 64 morts est d'être soldat acceptant le risque de mourir ? Ne croyez vous pas qu'il y a volonté coordonnée d'exterminer, en règle, un peuple conformément au testament d'une certaine Déclaration Balfour de 1917 avalisée par une SDN disparue en 1945, tellement son chemin était une suite d'échecs, mais garantie par ce que le Général De Gaulle nommait «ce machin là» ? N'avez-vous pas mondialement condamné l'œuvre d'un fou de l'histoire, l'extermination de plus de soixante millions d'hommes et de femmes dans ce qu'on a appelé «la deuxième guerre mondiale» soit près de 02% de la population mondiale de l'époque et cela en l'espace de six années ? N'avez-vous pas remarqué que ce génocide s'appliquant principalement sur les aïeuls des bouchers de Ghaza, suivit les mêmes modes d'application itératifs et progressifs que ceux imposés, à Ghaza ?

N'y eut-il pas une mobilisation de 61 nations avec 100 millions de combattants pour mettre un terme à ce génocide programmé et juger ses auteurs le 1^{er} octobre 1945 suite à un procès qui dura onze mois et onze jours ? Ne croyez vous pas que Tsahal obéit à des «Antiques politiciens» qui n'ont tiré aucune leçon de l'Histoire ? Ne remarquez vous pas que par ces villégiatures meurtrières et criminelles, ces Antiques sont devant un problème, comment faire valoir au reste du monde l'évitement de la création d'un Etat palestinien viable ? Ne pensez vous pas qu'ils aient été une source d'inspiration à l'assassinat d'Yitzhak Rabin, lui qui avec Yasser Arafat ont brandi devant le monde, au nom de leurs peuples respectifs, le rameau d'olivier et œuvré à la mise en place des conditions de paix dans la région ? Mais aviez-vous oublié que le territoire de Ghaza devait être intégré à l'Etat palestinien comme prévu par les accords dits «accords d'Oslo» du 13 septembre 1993 signés à Washington et complétés par «l'accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Ghaza» de Washington du 28 septembre 1995 (Oslo II) ? Saviez-vous, et vous le savez, que deux Hommes plus Nobels que le «Prix Nobel» qui se sont assumés jusqu'au bout, étaient les concepteurs et signataires de ces accords ? Saviez-vous que l'un d'eux était militant sioniste de première heure, engagé dans le Palmah (forces créées en 1941 et composées de paramilitaires juifs sionistes enrôlés au sein de l'armée britannique), général de Tsahal et 5^{ème} premier Ministre du 25^{ème} gouvernement d'Israël ? Saviez vous qu'il fut abattu par les siens - par un extrémiste juif,



un sioniste radical, Yigal Amir - en pleine place publique à Tel Aviv le 04 novembre 1995 en raison de sa résolution active de signer les «accords d'Oslo» en 1993 ? Saviez vous que le deuxième Co signataire de ces accords portant création de l'Etat palestinien n'était autre que cet ingénieur en Génie civil (diplômé de «l'université roi Fouad» du Caire), habitué dans sa jeunesse aux Macchabées (clubs sportifs juifs), militant actif dès l'âge de dix-sept ans, très longtemps assimilé à un terroriste, fondateur en 1958 d'une organisation politique et militaire «Fatah», fondateur en 1964 de l'organisation de libération de la Palestine, Chef suprême de l'armée de libération de Palestine ?

Savez vous qu'après avoir été traités des années durant leur parcours, de terroristes par les tenants de l'ordre mondial, ils se sont ressourcés dans leurs convictions et proposé à leur peuples respectifs la voie de la paix ? Était-il nécessaire que les leurs leur réservent une fin violente ? Vous êtes vous posé la question, pourquoi le nouveau carnage à Ghaza ? Avez-vous remarqué qu'après la disparition tragique de leur leader signataire des accords, les successeurs œuvrent sous tous prétextes possibles, à rendre ces accords utopiques ? Savez vous que le donneur d'ordre actuel du génocide des palestiniens à Ghaza, se vantait en 2001 de «faire échouer les accords d'Oslo au moyen de fausses représentations et d'ambiguïtés» et qu'il continue à être fidèle à lui-même ? Savez vous que ce même responsable du gouvernement israélien déclare «J'interpréterai les accords de telle manière qu'il sera possible de mettre fin à cet emballement pour les lignes d'armistice de 67...» ? Ces convictions sataniques déclarées, ne vous laissent elles pas croire que le Kidnapping des trois jeunes israéliens et les «pétards roquettes» de Hamas n'étaient que prétexte pour diligenter l'ethnocide de Ghaza ?

Savez vous que l'auteur de ces kidnappings a été appréhendé et identifié ailleurs dans un pays voisin et qu'il ait été établi qu'il est étranger à Hamas ? Est-il le seul pays ou Etat structuré dans ce «machin là» qui bombarde aveuglément un autre peuple, qui massacre des enfants et des femmes dans des écoles, des hôpitaux et des mosquées sous prétexte que deux ou trois de ses citoyens ont été retrouvés tués après leur kidnapping ? Savez vous qu'il croit comme un rêveur diabolique qu'en exterminant Hamas, il éteindrait l'aspiration du peuple palestinien à son Etat viable ?

N'avez-vous pas mondialement condamné l'œuvre d'un fou de l'histoire, l'extermination de plus de soixante millions d'hommes et de femmes dans ce qu'on a appelé «la deuxième guerre mondiale» soit près de 02 % de la population mondiale de l'époque et cela en l'espace de six années ? N'avez-vous pas remarqué que ce génocide s'appliquant principalement sur les aïeuls des bouchers de Ghaza, suivit les mêmes modes d'application itératifs et progressifs que ceux imposés, à Ghaza ?

N'avez-vous pas la conviction que cet homme ne veut ni de négociations ni d'Etat palestinien viable et que pour empêcher l'avènement d'un Etat palestinien viable, il ne croit qu'en l'extermination de l'autre ? Ne pensez vous pas que cet homme soit une menace pour la paix dans la région et dans le monde ? Son parrain «Prix Nobel» ne se trouve-t-il pas dos au mur ? Ne se rend-t-il pas compte que le terrorisme est du côté de ses protégés ? Ne pense-t-il pas que le terrorisme est là où il est érigé en gouvernance israélienne s'éloignant de la raison humaine ? Ne croyez vous pas que pour encore des générations, la peur s'est installée dans le foyer d'Israël qui continuera à vivre sa stabilité errante et son équilibre instable ?

Ne pensez vous pas que pour vous indigner, cet autre petit machin du Caire devrait arrêter de vous faire rire et de mimer ses tuteurs ? Vous êtes vous demandé, de quel apport a été ce petit machin pour tenter d'éviter le carnage ? Ne pensez vous pas que neutraliser ce petit machin permettrait de mieux écouter les deux cents millions de femmes et d'hommes dont il serait censé en être le porte parole ? Ne réservez vos réponses au silence. Indignez-vous. On tue à Ghaza.

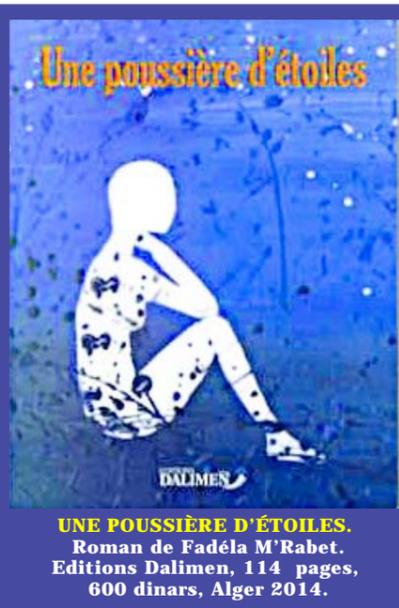


Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



Etoiles africaines



UNE POUSSIÈRE D'ÉTOILES.
Roman de Fadéla M'Rabet.
Editions Dalimen, 114 pages,
600 dinars, Alger 2014.

L'ouvrage mérite bien son titre. Une poussière d'étoiles... toutes aussi flamboyantes que les autres. Des réflexions multidirectionnelles. Des chroniques à thème. Avec un axe : la liberté. Celle des femmes, certes, mais aussi celle de tous, hommes et femmes, non pas confondus mais ensemble.

Femme à part entière, féminine («une façon d'être» ne dépendant pas des organes sexuels) mais pas féministe (au sens actuel du terme), femme libre et libérée, luttant contre toutes les injustices, ...les dogmes et les tabous, sans être radicale, admiratrice de Hassiba, Djamilia, Samia, Zohra... et aussi de Ali la Pointe, Maurice Audin et Djaout, elle a su trouver les phrases qui décrivent comme il faut et les mots qui «tuent» comme il se doit.

Elle décrit la capitale d'un émirat à qui il «manque une âme», avec «des fils du désert qui ne sont pas dans la continuité, mais dans la destruction d'un patrimoine». Elle nous parle de la Place Tahrir occupée par la violence faite aux femmes ; faite par des «hommes rendus impuissants par des siècles de soumission aux dictatures... et qui prennent l'hymen des jeunes filles pour la Bastille...». Elle nous conte Vergès, «le dieu de la maîtrise de soi». Elle raconte Zohra Drif. Elle défend les «étrangers» qui ont lutté

pour l'Indépendance de l'Algérie... sans tomber dans «le confusionnisme mental et le syndrome de Stockholm» d'un de nos écrivains, «un des plus médiatisés» (devinez !) qui disait que «nous avions la passion des Français», oubliant que la passion est une pathologie, et qui atteint surtout les gens «d'en haut». Il y a aussi la religion mal interprétée et, surtout, mal appliquée générant l'obscurantisme. Les enfants qui n'ont pas de nostalgie et qui n'ont qu'une seule obsession : gagner de l'argent pour ne pas rester pauvres comme leurs parents. Les foules d'hommes solitaires en Algérie qui semblent se poser une seule question : comment se débarrasser de la femme ? Les visées et les virus destructeurs des puissances occidentales corruptrices des oligarques locaux et de potentats du Moyen-Orient.

Résultat des courses : Les Algériens sont toujours dans l'excès pour le bien comme pour le mal... le plus cruel étant le mal consensuel qui s'exerce sur la femme.

Avis Un essai ... réussi ! Des étoiles éblouissantes. A conserver comme livre de chevet. Madame, faites-le lire par votre... homme. Et, même par vos enfants (lycéens et plus), pourquoi pas ?

Extraits : «Les tours dans le désert sont le symbole de l'acculturation de l'homme arabe aliéné. Elles sont les images d'une perte d'âme et de culture» (p 18). «Cacher les femmes pour les protéger, c'est comme proposer à cacher toutes les souris pour qu'elles ne soient pas mangées par les chats» (p 24). «Il y a deux catégories d'individus : ceux qui devant une personne se demandent ce qu'ils peuvent lui prendre et ceux qui se demandent ce qu'ils peuvent lui donner. Les prédateurs et les donateurs ? On les retrouve partout, quel que soit leur pays. Chez les riches et chez les pauvres» (p 43). «Penser, c'est douter, c'est soumettre à la critique de la raison le pouvoir politique comme le pouvoir religieux, les dogmes comme les tabous» (p 53). «Chaque individu, quand il est libre, est un être singulier, parce que son histoire est unique» (p 54). «Le héros doit mourir parce que vivant, il est un reproche, un remords» (p 67). «Le Maghreb n'est pas l'Orient. C'est dans cette faille que se situe le drame de l'Algérie» (p 99). «L'ignorance est l'humiliation la plus cruelle de la génération au pouvoir depuis l'indépendance, et cette humiliation est génératrice de despotisme, de haine, de barbarie» (p 112). «C'est la prison des esprits qui est la plus dévastatrice, parce que ses effets se prolongent sur plusieurs générations» (p113).



LA COLLINE OUBLIÉE. Roman de Mouloud Mammeri. El Dar El Othmania
Edition & Distribution, 114 pages, 350 dinars, Alger 2007

Un livre qui date de 1952. Premier roman de l'auteur. Porté à l'écran par (feu) Bouguermouh en 1994.

Il était donc tout à fait normal que l'auteur, alors âgé de moins de 35 ans, s'«auto-analyse» à travers la microsociété au sein de laquelle il est né, a grandi, a vécu, a aimé, a haï (peut-être), a rêvé, a pris conscience des problèmes sociétaux, culturels et politiques existants, ou alors qui s'annonçaient (avec l'évocation lointaine mais bel et bien présente à travers la mobilisation des jeunes gens du village) ... Les romans engagés ont suivi par la suite. Une démarche intellectuelle que seuls les plus grands réussissent à s'imposer avant de commencer à «délivrer des messages». Le déclenchement de la guerre de libération nationale (dont on devinait, déjà, la survenue à travers des faits en apparence anodins) a accéléré le processus de «prise de conscience» nationaliste.

La colline oubliée ! Comme un monde à part. Un monde parallèle... à quitter au plus vite (sans jamais totalement l'oublier, car tant et tant de rêves y ont été faits). A lui tout seul

tout un programme. Toute une image, presque figée pour l'éternité. Tout cela nous ramène loin, très loin en arrière. Et pourtant, malgré tous les bouleversements, la vie est restée (presque) la même. L'auteur nous la décrit sous toutes ses coutures, de la plus visible à la plus intime. Une société millénaire qui reste enfermée dans ses us et coutumes ce qui, à la longue, use les volontés les plus osées.

Avis Peu paraître très décalé (rétro !) pour les nouveaux (les jeunes) lecteurs. Mais un classique restera toujours un classique. Les écrivains en herbe y apprendront l'art de la belle, bonne et toujours compliquée construction littéraire.

Extraits : «L'amour vrai est égoïste» (p 38). «Faire n'importe quoi n'importe quand, voilà le secret du bonheur» (p 38). «Je laisse la fortune à ceux qui se préparent une vieillesse heureuse : le bonheur les atteindra en même temps que la décrépitude et ils mourront riches, sérieux et tristes» (p 49)



LE DEVOIR DE VIOLENCE.
Roman de Yambo Ouologuem.
Editions Apic, 114 pages,
350 dinars, Alger 2009.

Seulement en 2003, après 30 ans d'absence dans les librairies, réédition de cette œuvre majeure de la littérature dite africaine. Un livre (le premier, le seul... puis le silence) qui a beaucoup dérangé à l'époque, en 1968, date de sa première parution... et bien qu'encensé au départ, et qu'il ait obtenu le Prix Renaudot, il fut, par la suite... littéralement laminé (avec une accusation de plagiat pour mieux «tuer» l'auteur, un malien... qui ne s'en est jamais remis, se retirant de la vie publique, s'étant aperçu que les lobbies de toutes sortes et en tous lieux étaient les plus forts). Pourquoi tout cela ? Il démonte, tout simplement, le paisible concept de «négritude» (concept jusque là encouragé par les africanistes et des intellectuels africains proches de ces thèses occidentales) à qui il oppose le concept de «négraille», où les masses anonymes, constamment exploitées, se voient sans cesse imposées de l'extérieur les catégories dans lesquelles elles devront penser et faire leur histoire.

Le livre raconte la saga d'une dynastie africaine, les Saïf, seigneurs féodaux africains. Saïf ben

Isaac el Heït, principal héros du livre est un seigneur féodal qui règne sur une vaste province par la ruse, la terreur, l'esclavage et par la collaboration avec les Blancs qui ont misé sur lui. Tous les moyens sont bons pour se maintenir au pouvoir et opprimer la «négraille».

Bien avant l'arrivée du Blanc, Saïf, (en fait, le premier colonialiste) instaura un système symbolique (axe principal, la religion, toutes les religions, Islam y compris) et une interprétation compensatoire des souffrances terrestres (rétribuées dans l'Autre) pour mieux légitimer l'ordre existant, fondé sur l'esclavagisme et l'exploitation féodale, et pour en désamorcer toute remise en question.

Il va encore plus loin : Avant l'arrivée des blancs, l'Afrique n'était donc pas une terre idyllique remplie de bons sauvages. Les souverains y pratiquaient la traite et le massacre. La violence sexuelle et les traditions mutilantes d'excision et d'infibulation faisaient loi. L'Islam anesthésiait toute velléité de résistance au pouvoir féodal, sans effacer ces pratiques. D'abord attendus comme des libérateurs, les blancs

n'ont fait que normaliser et pacifier la gigantesque oppression de l'homme noir.

Trois parties : D'abord cinq siècles de barbarie en un court chapitre, meurtres et esclavagisme orchestrés par la dynastie négro-juive des Saïf, ensuite une partie, plus longue, sur la colonisation, l'époque est démythifiée à grands coups de machette. Enfin, le livre se termine par une conclusion pessimiste sur l'avenir : la violence perdurera tant que le pouvoir restera dans les mêmes mains... L'Histoire contemporaine d'une Afrique (presque toute) indépendante, engluée (encore) dans les dictatures et les autoritarismes lui a donné amplement raison... à l'exception de Mandela... et de Zeroual... les seuls (et si rares) dirigeants à avoir quitté, volontairement et sans contrepartie, le fauteuil du pouvoir. Senghor, le créateur du concept de négritude l'a bien quitté, après avoir démissionné... mais seulement après, je crois, cinq mandats, à un âge bien avancé et pour mieux retrouver un fauteuil... à l'Académie française. Françafricain, un jour, Françafricain toujours !

Elles ne se tairont plus

Le nombre de femmes harcelées qui osent porter plainte est en recrudescence. Mais, celles-ci doivent faire face aux procédures complexes et surtout à une mentalité rétrograde. Voici leurs histoires.

Hebdo
Al-Ahram

C'est en descendant du bus pour aller prendre le métro que Farida, 26 ans, remarque un homme en train de la dévorer des yeux. Au début, elle a essayé de l'ignorer. 20 minutes se sont écoulées et son harceleur ne la quitte pas d'un pas. Puis il s'approche d'elle alors qu'elle attendait le métro et lui murmure à l'oreille : «Viens avec moi, j'ai un appartement». Farida n'hésite pas à se déchausser et lui assène violemment des coups. «Les policiers ont été très coopérants et ils m'ont accompagnée au commissariat pour déposer ma plainte», dit-elle, surprise par les marques de soutien des gens et la rapidité avec laquelle l'agent de police a rédigé son procès-verbal. En fait, cet incident est arrivé quelques jours après la promulgation de la loi sur le harcèlement. «Ce n'est pas la première fois que je suis victime de harcèlement. Parfois, je me tais et d'autres fois, je lance des injures», affirme Farida. Cette fois-ci, Farida s'est dit qu'elle devait réagir, obtenir son droit de circuler librement dans la rue. Sa patience s'est épuisée et en même temps le soutien des policiers l'a encouragée à aller jusqu'au bout de son procès.

«Le Parquet a laissé en liberté le harceleur mais le procès est en cours. Dorénavant, je ne me tairai plus. Obtenir mon droit c'est obtenir celui de toutes les femmes», dit Farida.

En effet, cette jeune femme de 26 ans et qui travaille dans une ONG ne reflète pas la situation de la plupart des femmes qui ont vécu cette expérience. Farida qui a croisé des activistes a appris ce que c'est qu'un droit et comment l'obtenir.

Imane, fonctionnaire, se baladait un jour avec sa copine dans le quartier d'Al-Husseïn. Un homme lui a lancé de gros mots suivis de gestes érotiques avec les lèvres. «Sous le choc, j'ai hurlé et je l'ai attrapé par le cou. Mais les gens m'ont demandé de lui donner quelques coups seulement et de le laisser partir. J'ai insisté pour l'emmener à la police», souligne Imane qui a l'habitude de raconter à ses parents le comportement des gamins qui fréquentent l'école mitoyenne à la sienne et qui lancent des mots grossiers ou font des gestes indécents. Mais ses parents soupçonnaient toujours les filles qui étaient pour eux responsables de ce comportement des garçons. «J'en avais assez de tout cela. Je me suis dit que je devais prendre ma revanche cette fois-ci après toutes ces années de silence», confie Imane. Mais cette

dernière a attendu trois heures au poste de police avant de déposer sa plainte. Elle est restée sereine pour obtenir son droit. Elle a du mal à raconter aux agents de police tous les détails de ce harcèlement. «Il y avait beaucoup de monde. Et le fait de répéter ce que le harceleur a dit ou fait est nécessaire pour prouver qu'il a commis ce délit», raconte Imane qui a pu surmonter cette difficulté en inscrivant toutes les obscénités entendues sur un bout de papier. Après avoir quitté le commissariat, la famille du harceleur a réussi à avoir son nom, son adresse et son numéro de téléphone à travers les documents détenus par la police. Depuis, Imane fait l'objet de pression de la part de cette famille qui lui demande de retirer sa plainte. Et ses parents qui n'ont pas été épargnés craignent que leur fille ne se marie jamais.

PROCÉDURES COMPLEXES

En effet, le fait d'intenter un procès contre un harceleur est un vrai parcours du combattant, car il faut non seulement suivre une série de procédures juridiques accablantes, mais surtout faire face à une société qui continue à culpabiliser la femme. «La société continue à voir dans le harcèlement un geste banal ou autorisé et non pas un délit», confie Asmaa, journaliste.

Cette dernière, qui pense que c'est son droit le plus absolu d'être protégée dans la rue et par la société, n'a pas voulu céder aux supplications des gens. «Ils pensent que le fait de jeter en prison ce jeune harceleur pourrait détruire son avenir», se rappelle Asmaa de la réaction passive des passants.

«Lorsqu'il m'a touchée, j'ai couru de toutes mes forces pour le rattraper. Les passants ont cru qu'il avait volé mon sac. Ils m'ont proposé de m'aider à l'emmener au commissariat mais dès qu'ils ont compris qu'il s'agissait d'un harcèlement, ils se sont éclipsés l'un après l'autre», relate Asmaa. «J'ai été déçue de voir que l'officier n'accordait aucun intérêt à ma plainte oubliant que cet homme avait porté atteinte à mon honneur, ma pudeur et ma dignité de femme. J'ai dit à cet officier que l'Etat est responsable de ma sécurité et que j'ai le droit de marcher tranquillement dans la rue et d'être protégée», déclare-t-elle.

Asmaa pense que la condamnation à une année de prison était suffisante pour ce harceleur de 43 ans.

UNE NOUVELLE LOI PLUS STRICTE

Aujourd'hui, et après la promulgation de la nouvelle loi, il semble que les choses sont en train de chan-



ger. Cette loi est devenue plus sévère envers les harceleurs qui peuvent écopier des peines de prison allant de 3 à 7 ans avec une amende qui peut atteindre 50000 L.E.

En effet, d'après le porte-parole de l'initiative Shoft taharrosh (j'étais témoin d'un harcèlement), la promulgation de la nouvelle loi du harcèlement semble avoir encouragé les victimes à porter plainte. D'après un responsable au Parquet, des centaines de victimes ont eu l'audace de déposer plainte, suite aux incidents qui se sont déroulés le 8 juin dernier à Tahrir, jour d'investiture du nouveau président Abdel-Fattah Al-Sissi.

Selon Mounira Sabry, féministe, plusieurs indices prouvent que le nombre de plaintes déposées s'est multiplié ces 2 dernières années. Les interactions sur les pages Facebook et Twitter révèlent que les femmes osent de plus en plus en parler.

Et ce n'est pas tout. «Nous recevons des appels de femmes demandant des informations concernant les procédures juridiques à suivre», constate Fathi Farid, porte-parole de Shoft taharrosh.

Il ajoute que cette initiative reçoit la plainte et précise à la victime les 3 endroits qui s'occupent des démarches à suivre, à l'exemple du bureau des plaintes du Conseil national de la femme : Nazra, Al-Nadim et le Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux.

Mais, si le fait de déposer plainte est le seul moyen pour garantir à la victime d'obtenir son droit, cette étape est un vrai défi. Il est nécessaire d'introduire dans la loi un article qui protège la fille, sa famille et les témoins. «Il faut épargner à la victime toute pression ou menace pour qu'elle puisse surmonter le traumatisme qu'elle a subi», explique Azza Kamel, directrice de cette

initiative. D'après elle, les procédures à suivre renouvellent chez la victime la souffrance et accentue le sentiment de traumatisme. Azza Kamel appelle à la nécessité d'avoir une loi qui englobe toutes les violences faites aux femmes. Autrement dit, il faut avoir une unité spéciale pour recevoir la plainte, au Parquet, en psychiatrie et en médecine légale.

En fait, tous les activistes s'accordent à dire que la promulgation d'une nouvelle loi ne va pas tout régler. «Il faut avoir tout un système juridique permettant à la femme de revendiquer ses droits. Ce qui va l'encourager à déposer plainte et sentir que l'Etat est là pour protéger ses droits», commente Ayman Nagui.

Un avis partagé avec Mostafa Mahmoud, avocat à l'institut Nazra pour les recherches. Il explique que la loi renferme des lacunes. «La loi ne mentionne pas qu'une fille peut perdre sa virginité avec les doigts et avec les armes blanches. Dans ce cas, il est impossible de prouver le viol», explique-t-il.

Pourtant, certains considèrent que des lois plus sévères ne mettront pas fin au phénomène.

«Prenons l'exemple de l'Est de l'Asie où le harcèlement est puni par la peine de mort. Cela n'a pas empêché les gens de commettre ce délit», souligne Mounira Sabry, féministe.

CHANGER LES MENTALITÉS

Tout est basé sur la culture. «Il faut mettre fin à la passivité des gens qui sont les témoins d'un harcèlement. Leur rôle est décisif pour que la victime puisse obtenir ses droits. Des bénévoles travaillent sur le terrain. Ils expliquent aux gens qu'il faut soutenir la victime, lui porter assistance, l'accompagner au commissariat pour témoigner si cet acte

blâmable est commis devant leurs yeux. On ne doit pas s'amuser à humilier les femmes avec des gestes mesquins ou des paroles offensantes qui portent atteinte à leur pudeur», explique Alaa Saad, responsable de communication dans l'initiative de la Carte du harcèlement.

Israa, 25 ans, fonctionnaire, a passé 3 mois dans une clinique de psychiatrie car ses parents l'ont obligée à retirer sa plainte. «Les parents du harceleur sont tombés gravement malades et sa femme a demandé le divorce. J'ai senti que j'avais détruit toute une famille, c'est pour cette raison que j'ai retiré ma plainte», dit-elle d'une voix secouée.

Mech sakta, mech metannécha, mech khayfa, mech ghaltana, mech maksoufa (je ne vais pas me taire, je n'ai pas oublié, je n'ai pas peur, je ne suis pas fautive et je n'ai pas honte) tels sont les slogans adoptés par la campagne de la Carte du harcèlement. Cette carte expose sur le site web et la page Facebook ces slogans pour encourager la femme à obtenir son droit et ne pas culpabiliser. «Si la femme a droit à l'enseignement, au travail, on doit lui garantir aussi la sécurité dans la rue. Je revendique ce droit et je suis déterminée à aller jusqu'au bout de mon procès», précise Imane.

Tota Beshoy réagit sur la page de la campagne de Mech sakta en disant : «Je ne suis pas sûre que la loi va me donner raison. Si je suis victime d'un harcèlement, je me défendrai de toutes mes forces, je ne lâcherai pas ce criminel et je le traînerai jusqu'au poste de police». Une détermination qui ne pourra pas suffire, à elle seule, pour que cette fille puisse obtenir son droit. Il faut que tout son entourage la soutienne et qu'elle ait la patience d'aller jusqu'au bout.



Indonésie : dix ans après le tsunami, elle retrouve sa famille

Recueillie par une famille de pêcheurs, Raudhatul Jannah a grandi sans ses proches... avant que son oncle ne la croise par hasard dans la rue.

Le Point

Elle n'avait que quatre ans lorsque, le 26 décembre 2004, Raudhatul Jannah a été séparée de sa famille. Cette dernière vivait à la pointe nord de l'île de Sumatra, à proximité de l'épicentre du puissant séisme qui a déclenché un terrible tsunami. La région indonésienne a été parmi une de celles les plus durement frappées par la catastrophe : 170 000 personnes y ont trouvé la mort, sur un total de 230 000 victimes réparties dans 14 pays. Autant dire que la famille de Jannah, après un mois de recherches vaines, était persuadée que la fillette était morte... C'était sans compter son oncle qui, dix ans plus tard, aperçoit une jeune fille, dans le sud-ouest de la région, dont les traits lui font penser à ceux de sa nièce perdue. Les parents se rendent sur place fin juin, il n'y a pas de doute pour eux : «Mon mari et moi sommes si

heureux de l'avoir retrouvée. C'est un miracle de Dieu», s'est réjouie Jamaliah, sa mère, dans des propos rapportés par l'agence allemande DPA. Elle est prête à mener des tests ADN, mais se dit sûre d'avoir retrouvé sa fille, qu'elle a reconnue «dès qu'elle l'a vue». Jannah a été recueillie pendant tout ce temps par une famille de pêcheurs. Elle allait à l'école et aidait sa mère adoptive à ramasser des coquillages sur la plage. Les médias locaux qui ont relayé l'histoire décrivent l'adolescente de 14 ans comme «heureuse» d'avoir retrouvé sa famille, même si elle ne parle pas beaucoup et éprouve toujours des difficultés à surmonter le traumatisme laissé par le tsunami. Elle s'était accrochée à la vie avec son frère, grâce à un morceau de bois flottant, avant d'en être séparée... Cette histoire n'est pas sans rappeler celle de Mary Yuranda, une autre jeune fille, qui a retrouvé sa famille en 2011, sept ans après la catastrophe. Elle avait été obligée de mendier, avant d'être «libérée» par la femme qui l'avait recueillie.

Rue89

Il y a deux ans, des milliers d'utilisateurs de Facebook ont reçu un étonnant message : ils étaient exclus du réseau social parce qu'on les soupçonnait d'être des robots ou d'utiliser un faux nom. Pour être réadmis, ils devaient prouver qu'ils étaient des personnes réelles.

En réalité, Facebook savait que la plupart étaient des utilisateurs valides. Ce message constituait un test visant à améliorer son système anti-fraude. Aussi, aucun compte n'a finalement été fermé.

Cette expérience est l'œuvre de l'équipe de Science des données de l'entreprise, un groupe d'une trentaine de chercheurs ayant accès à une des mines de données les plus riches au monde : les faits et gestes, rêveries et émotions des 1,3 milliard d'utilisateurs de Facebook.

Cette semaine, la publication de plusieurs articles sur une expérience menée en 2012 a placé ce groupe de recherche peu connu sous les feux des projecteurs. L'expérience en question consistait à modifier les fils d'actualité de 700 000 utilisateurs pour qu'apparaissent des commentaires plus positifs ou plus négatifs. Elle a montré que les internautes qui consultaient des contenus positifs avaient davantage tendance à écrire des commentaires positifs, et vice versa.

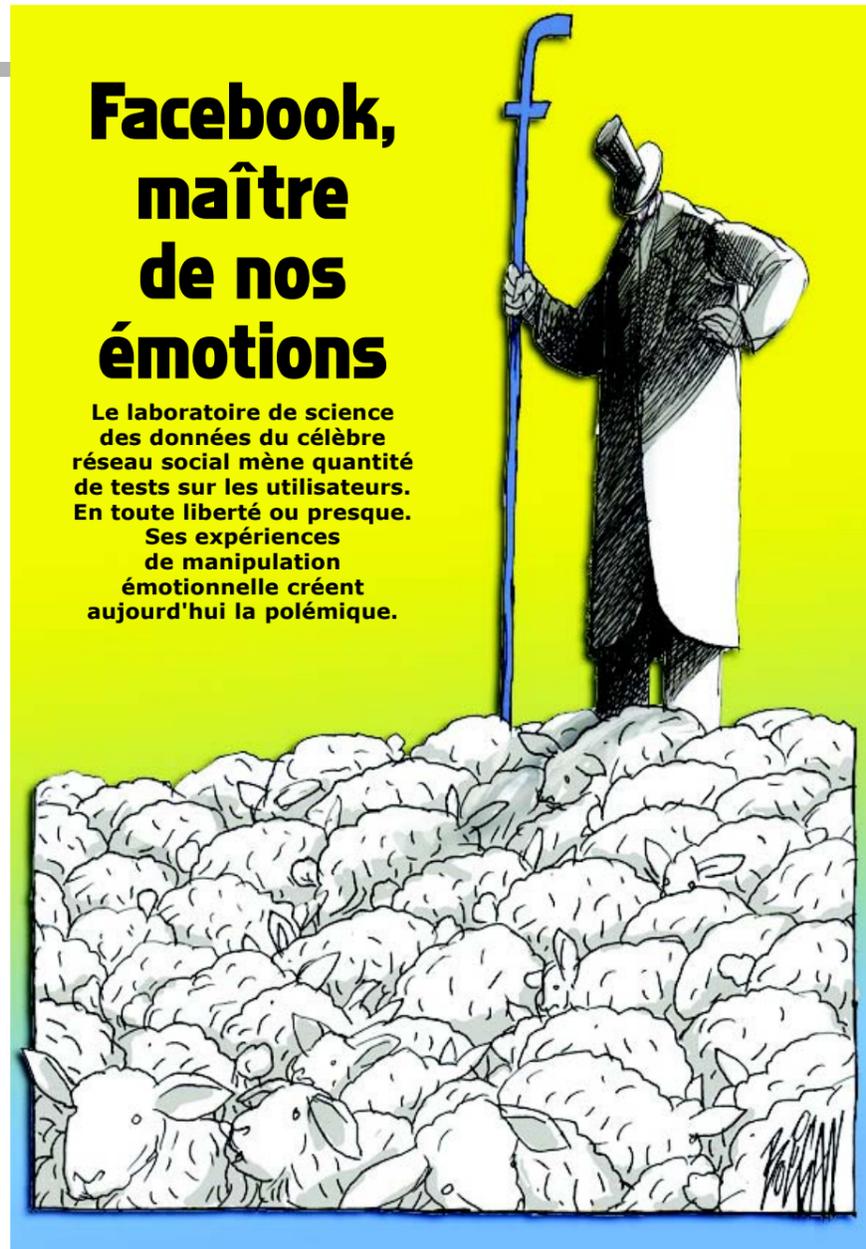
Suite aux réactions, l'entreprise a expliqué qu'elle "étudiait de près cette affaire dans le but de mettre en place des améliorations".

Jusque récemment, le groupe de Science des données était soumis à très peu de limites, apprend-on d'un ancien membre, mais aussi de chercheurs externes. Dans une université, les chercheurs auraient probablement dû obtenir le consentement des participants pour entreprendre de telles expériences. Mais Facebook s'en remet aux conditions d'utilisation acceptées par les utilisateurs, lesquelles stipulaient à l'époque que l'entreprise pouvait utiliser leurs données pour améliorer ses produits. Aujourd'hui, elles spécifient que Facebook peut utiliser leurs données pour réaliser des recherches.

AUCUNE LIMITE ?

"Il n'existe aucune procédure de contrôle", dénonce Andrew Ledvina, scientifique des données chez Facebook de février 2012 à juillet 2013. "N'importe qui dans l'équipe peut faire un test." Et d'ajouter : "Ils essaient en permanence d'influencer le comportement des gens."

Il se souvient avoir réalisé, avec un chef de produit, un test dans le cadre d'une expérience mineure sans que quiconque dans l'en-



Facebook, maître de nos émotions

Le laboratoire de science des données du célèbre réseau social mène quantité de tests sur les utilisateurs. En toute liberté ou presque. Ses expériences de manipulation émotionnelle créent aujourd'hui la polémique.

treprise soit au courant. Il y avait, du reste, tellement de tests que certains chercheurs craignaient que les mêmes utilisateurs, qui étaient anonymes, figurent dans plusieurs expériences et en altèrent les résultats.

Facebook affirme que, depuis son étude sur les émotions, son service de Science des données est soumis à des directives plus strictes. Depuis le début de l'année au moins, les recherches qui s'étendent au-delà des

tests de produits de routine sont contrôlées par un panel d'experts internes, puisés dans un groupe de 50 spécialistes venant de domaines comme la protection de la vie privée et la sécurité des données.

Les recherches de l'entreprise, destinées à être publiées dans des revues spécialisées, font l'objet d'un examen complémentaire réalisé par des experts internes du domaine de la recherche.

Depuis sa création en 2007, le groupe de Science des données a mené plusieurs centaines de tests. Parmi les études publiées, une décortique la façon dont les familles communiquent, une autre se penche sur les causes de la solitude. Un des tests examine également la façon dont les comportements sociaux se propagent à travers les réseaux. En 2010, le groupe a mesuré comment des "messages de mobilisation politique", envoyés à 61 millions de personnes, ont influencé le vote des membres de réseaux sociaux lors des élections du Congrès américain de 2010.

Bon nombre des scientifiques des données de Facebook possèdent des diplômes de doctorat de grandes universités, notamment dans des disciplines comme les sciences de l'informatique, l'intelligence artificielle et la biologie computationnelle. Certains ont par ailleurs travaillé dans la recherche universitaire avant de rejoindre Facebook.

"LE PLUS GRAND TERRAIN D'ÉTUDE DU MONDE"

Lors d'une interview, Adam Kramer, le chercheur principal de l'étude sur les émotions, explique avoir intégré Facebook notamment parce que c'était "le plus grand terrain d'étude de l'histoire du monde". M. Kramer, qui détient un doctorat en psychologie sociale de l'université de l'Oregon, explique que dans le monde de la recherche, il aurait publié des articles en croisant les doigts pour que quelqu'un les remarque. Alors que chez Facebook : "J'ai juste à envoyer un message à la bonne personne et mes recherches ont un impact en quelques semaines, voire en quelques jours."

Les recherches de Facebook ne soulèvent généralement pas autant de controverses que l'étude sur les émotions. Elles testent des outils qui pourront pousser les utilisateurs à passer plus de temps sur le réseau et à cliquer sur davantage de publicités. D'autres entreprises, dont Yahoo, Microsoft, Twitter et Google, conduisent, elles aussi, des études avec les données de leurs utilisateurs.

Le service de Science des données de Facebook suscite un intérêt particulier parce qu'il publie parfois ses travaux dans des revues spécialisées qui s'intéressent à la vie privée des utilisateurs. C'est le cas par exemple de son étude sur les commentaires positifs et négatifs.

"C'est tout à l'honneur de Facebook de publier autant de recherches", estime Clifford Lampe, un professeur associé à l'université du Michigan qui a collaboré avec des chercheurs de Facebook sur une dizaine d'études. Selon lui, si le réseau social arrêtait de le faire, "ce serait une grande perte pour la science".

Ces vestes qui permettent d'éviter de payer ses bagages

A la fois vêtement et valise, elles doivent permettre de contourner les règles instaurées par les compagnies aériennes en matière de bagages. Les transporteurs sont partagés.

LEFIGARO

Esthétiquement, le rendu n'est pas toujours des plus élégants. Mais sur le plan pratique, l'innovation devrait séduire plus d'un voyageur. Jakto, Scottevest, Rufus Roo, Stuffa Jacket ou encore Bagket... plusieurs marques proposent des vêtements multipoches, à cheval entre le manteau et la valise, qui permettent de transporter jusqu'à 15 kilos de bagages. Une manière astucieuse de contourner les règles et les taxes mises en place par les compagnies aériennes en matière de bagages.

Limités en nombre, en taille, en poids, valises et sacs même placés en soute, font l'objet d'une réglementation de plus en plus draconienne de la part des transporteurs. Après les low cost, même les compagnies régulières s'y mettent, si bien qu'il devient parfois difficile de cumuler l'embarquement en cabine d'une valise et sac à main. L'argumentaire des fabricants était donc tout trouvé : chargez la veste comme une seconde valise, et si l'on vous reproche d'avoir deux bagages, passez la comme un manteau. «C'est légalement imparable : une compagnie ne peut pas vous interdire d'avoir un vêtement avec de grandes poches», expliquait au magazine Challenges John Power, le créateur de Jakto. Les principales intéressées, émettent des avis partagés. Plutôt fair play, les low cost easyJet et

Ryanair, directement ciblées par la vestevalise, affirment toutes les deux que le vêtement porté sera considéré comme une veste et non comme un bagage. «Les clients de Ryanair sont libres de s'habiller comme ils le souhaitent et peuvent apporter 10 kg de bagage cabine à bord gratuitement ainsi qu'un second petit bagage à main lui-même gratuit - ce qui évite au final de s'habiller comme le bonhomme Michelin», prend cependant le soin de préciser la compagnie irlandaise. Également contactée, Vueling n'a pas répondu à notre sollicitation.

LA QUESTION DE LA CHARGE AU DÉCOLLAGE

Étonnamment les jugements les plus sévères émanent des compagnies régulières, potentiellement moins concernées puisqu'elles ne demandent pas de supplément de prix pour placer des bagages en soute. British Airways explique qu'au regard de sa politique plutôt généreuse en matière de transport de bagages, elle n'a pas prévu que ses clients puissent avoir l'utilité de ce type d'articles. Quant à Air France, elle indique que ces «vestes» devront suivre

les règles applicables aux bagages cabines. «Ces 'manteaux' seront considérés comme des sacs à dos ou bagages à main et seront donc comptés comme un item dans la franchise bagage cabine. Ils seront aussi pesés - si nécessaire - avec tous les autres bagages cabine du passager», informe Air France qui ajoute que ce type de produit «peut rendre plus complexes les opérations de contrôle» et pourrait faire l'objet de restrictions «émanant des autorités». Ce qui n'est pas le cas pour le moment. La direction générale de l'aviation civile (DGAC) n'a émis

aucune recommandation spécifique : «si la veste est portée et qu'elle n'est pas trop volumineuse, il n'y a a priori aucune objection, mais c'est aux compagnies de décider, ce sont elles qui déterminent la taille et le poids que peuvent avoir les bagages en cabine», explique l'organisme.

Et s'il existe bien des standards internationaux pour permettre aux compagnies aériennes d'évaluer la charge des appareils au décollage (88 kg pour un homme, 75 kg pour une femme, et 35 kg pour un enfant, bagages cabines compris), la DGAC estime peut probable que les

transporteurs imposent à l'avenir une pesée des voyageurs. «Cela serait un peu tirer par les cheveux et surtout cela provoquerait des actions en discrimination», note la DGAC. D'autant que le risque de voir tous les passagers d'un avion vêtus d'une veste lestée de 15 kg de bagage n'est pas encore pour demain. Les vestes-valises ont beau exister depuis déjà plusieurs années, et être relativement bon marché - compter entre 50 euros et 250 euros pour le modèle en cuir - aucune des compagnies interrogées n'avait entendu parler de l'objet hybride.



Libye : les Américains auraient dû laisser Kadhafi tranquille !

L'aide apportée par l'administration Obama à l'intervention de l'Otan en Libye pour soutenir la révolution du 17 février 2011 s'avère, deux ans plus tard, une erreur. Elle nuit aux intérêts américains et remet en cause leur nouvelle approche en politique étrangère.



Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que de nombreux membres du gouvernement de Barack Obama se disent de temps en temps que Muammar Kadhafi leur manque. Si ce n'est pas le cas, ils ont tort. Et ce n'est pas uniquement à cause des tentes que l'ancien dictateur pourrait planter pour faire du camping à New York. [En septembre 2009, pour sa première visite aux Etats-Unis à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies et après une longue polémique, Kadhafi a été autorisé à planter une tente bédouine dans le parc d'une somptueuse demeure appartenant au milliardaire Donald Trump et située dans une banlieue huppée de New York.] Ni parce qu'il avait un style incomparable. Ni à cause de l'unité d'élite uniquement féminine dont il s'entourait ou encore parce qu'il était obnubilé par Condoleezza Rice (une obsession dont le point culminant a été une vidéo en son honneur qui comprenait une chanson originale intitulée Black Flower in the White House).

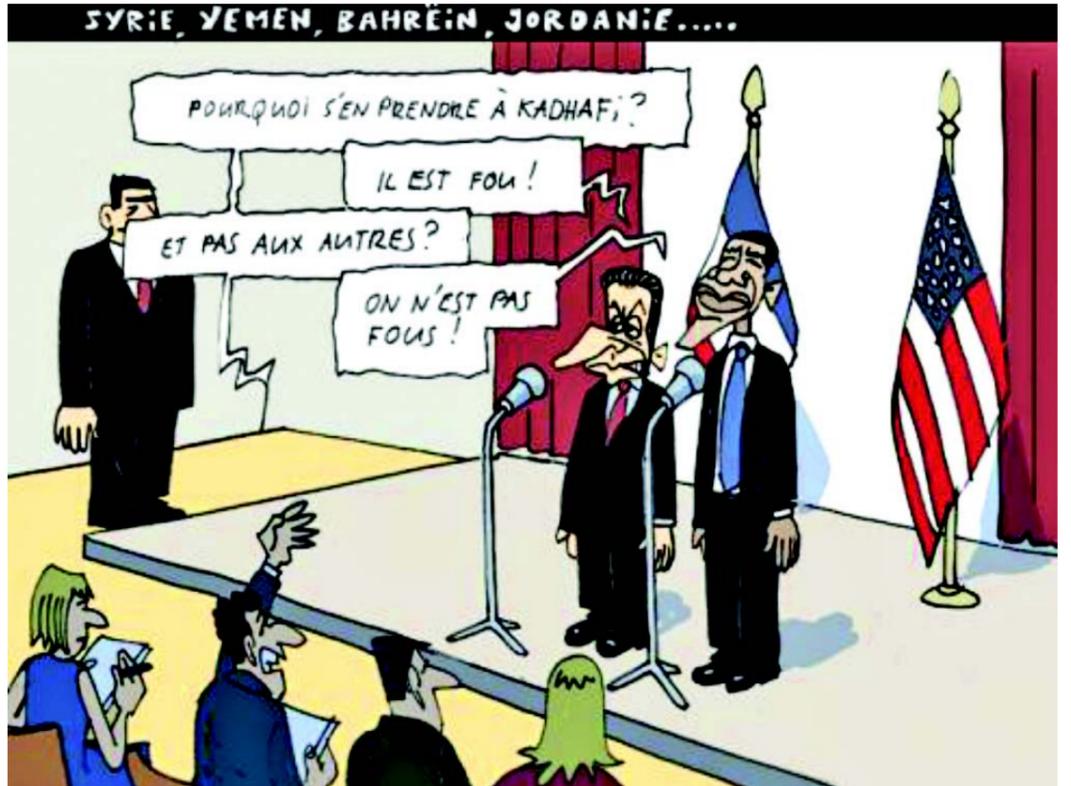
En fait, la disparition de l'ancien dictateur libyen serait regrettable pour l'administration Obama, parce qu'aujourd'hui on peut constater que l'intervention libyenne dirigée de l'arrière ("leading from behind") par les Etats-Unis a finalement été une erreur tactique considérable de la part de la Maison-Blanche. En effet, la stratégie de "l'empreinte légère" choisie par l'Otan [19 mars - 31 octobre 2011] a permis de faire tomber Kadhafi, mais n'a laissé personne sur le terrain pour restaurer l'ordre à l'issue

de cette intervention. La situation a été exacerbée par le fait que le peu d'infrastructures que possédait la Libye ont été détruites par l'invasion, sans compter les dizaines de milliers de Libyens qui sont morts pour établir la contre-utopie actuelle

AL-QAIDA AU MAGHREB ISLAMIQUE A ÉTENDU SON TERRITOIRE

Deux ans plus tard, de grands pans du pays demeurent incontrôlés et des milices lourdement armées sillonnent les campagnes en toute impunité. La dégradation de la situation en Libye a rattrapé l'actualité américaine à la suite des attaques qui ont eu lieu le 11 septembre 2012 contre le consulat des Etats-Unis à Benghazi. L'assaut - que la Maison-Blanche a confondu, à tort, avec la réaction de manifestants à la diffusion sur Internet d'une vidéo anti-islam - s'est avéré une véritable plaie pour le gouvernement à l'échelle nationale : il s'est soldé par le retrait de la candidature de Susan Rice [l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies] au poste de secrétaire d'Etat et par le retard que connaît la confirmation de la nomination de Chuck Hagel au poste de ministre de la Défense, à la suite de l'obstruction des républicains au Congrès. Ces derniers semblent d'ailleurs déterminés à ne pas lâcher le morceau.

Le point crucial, toutefois, reste que l'intervention en Libye a permis à Al-Qaida de regagner le terrain perdu pendant le "printemps arabe". Avant l'opération de l'Otan, les manifestations étaient généralement pacifiques et Al-Qaida avait été relayée au second plan des révolutions qu'elle tentait de mettre en œuvre depuis plu-



sieurs décennies. L'incursion américaine en Libye a rouvert la voie à l'organisation terroriste, pour qui les dictateurs devaient être renversés par la force. Par conséquent, les groupes affiliés à Al-Qaida se sont empressés de "prêter main-forte" à l'Otan en Libye.

Depuis, AQMI (Al-Qaida au Maghreb islamique) a étendu son territoire et a notamment conquis une zone gigantesque dans le nord du Mali, ce qui a déclenché l'intervention de la France [11 janvier 2013], pour une durée indéterminée, dans son ancienne colonie. S'est ensuivie une expansion des milices en Algérie [prise d'otages sur un site gazier, à In Amenas, le 16 janvier 2013], qui a entraîné la mort de nombreux ressortissants étrangers originaires du monde entier.

SI KADHAFI SE RETOURNE DANS SA TOMBE

Les groupes affiliés à Al-Qaida ont été parmi les premiers bénéficiaires des armes, du matériel et de l'entraînement fournis aux rebelles libyens. Ces mêmes armes ont de-

puis réapparu en Syrie, où Al-Qaida et ses associés représentent les forces les plus efficaces au sein des combattants rebelles. Par conséquent, leur recrutement est actuellement en pleine expansion. Les membres des milices continuent de recevoir des armes et du matériel, qui parviennent désormais aux rebelles syriens.

Et alors que l'opération en Libye a permis à Al-Qaida d'intervenir en Syrie, elle a empêché les Etats-Unis d'en faire autant. Les actions de l'Otan en Libye ayant globalement été perçues comme excessives au regard du chapitre 7 de la résolution du Conseil de sécurité qui a servi de prétexte juridique pour lancer l'intervention, la Russie et la Chine ont pu en profiter pour s'opposer à l'initiative américaine visant à adopter une résolution similaire dans le cas de la Syrie. Même si la Maison-Blanche clame constamment que la chute de Bachar El-Asad est imminente et inéluctable, la position du dirigeant syrien demeure relativement solide deux ans après le début de la rébellion.

Enfin, il faut aussi mentionner les

questions de communication liées à l'intervention. Malgré la folie, les crimes, la corruption et des manières excentriques, Muammar Kadhafi était devenu un allié de l'administration de George W. Bush [président des Etats-Unis de 2001 à 2009] et il a participé à la lutte contre le terrorisme et contre la prolifération du nucléaire. Demander au dictateur libyen d'abandonner son programme d'armement nucléaire pour ensuite le renverser envoie un message contradictoire à des pays comme la Corée du Nord et l'Iran.

Manifestement, l'administration Obama avait perçu le renversement de Kadhafi comme un élément secondaire dans le cadre de leur stratégie globale du "printemps arabe". A de nombreux égards, faire tomber le dictateur libyen était effectivement un détail, mais il a beaucoup mieux résisté que ne l'avait pensé l'Otan et les suites de l'invasion ont handicapé la politique étrangère américaine. Si Kadhafi se retourne dans sa tombe perdue dans le désert, c'est probablement parce qu'il est mort de rire.

La filière agricole cueillie à froid par l'embargo du Kremlin



Les exploitants, dont la production est abondante cette année, perdent un bon client : la Russie achète 10% des exportations agricoles de l'UE.

La guerre du frais a commencé. Confirmé jeudi par la Russie, «l'embargo total» sur les exportations agricoles et agroalimentaires - en réaction aux sanctions occidentales qui visent la politique du Kremlin en Ukraine - a donc débuté pour une durée prévue d'un an. Bœuf, porc, volaille, poisson, fromage, lait, légumes et fruits : la liste des produits interdits par la Russie est longue et s'applique à toutes les cargaisons venant des Etats-Unis, de l'Union européenne, de l'Australie, du Canada et de la Norvège, soit les pays ayant mis en place des sanctions économiques contre Moscou.

De quoi agacer l'Union européenne qui n'a pas tardé à riposter en menaçant de saisir l'Organisation mondiale du commerce. «Nous allons défendre nos producteurs en ayant recours à des moyens légaux», a précisé à l'AFP l'ambassadeur de l'UE à Moscou, Vygaudas Usackas. Preuve que l'Union européenne ne prend pas la nouvelle à la légère. Il faut dire que la Russie est bonne cliente. Chaque année, elle absorbe près de 10% des exportations agricoles de l'UE, soit l'équivalent de 12 milliards d'euros, dont une part importante de pommes, tomates et pêches. Or, ces productions traversent une importante crise cette saison en Europe, en raison d'une production élevée, et risquent de prendre de plein fouet les effets de l'embargo. «Les produits qui n'iront plus à l'exportation vont se rabattre sur les pays européens et créer une situation de crise», alerte Xavier Beulin, le patron de la FNSEA, principal syndicat agricole français. Soit un risque d'engorgement des marchés européens déjà sous haute tension.

Prétexte. «Ça va être catastrophique, poursuit un patron de l'agroalimentaire joint par Libération. Nous n'avions pas besoin de ça en plus !» Premier secteur industriel en chiffre d'affaires et en emplois, l'agroalimentaire français est aussi l'un des plus touchés par la



crise. La situation est critique : en 2014, le secteur pourrait perdre 5 000 emplois, selon le dernier bilan de l'Association nationale des industries alimentaires. Le gel du marché russe, qui pèse un milliard d'euros pour le secteur, soit environ 12% des exportations de la France vers la Russie, ne va rien arranger.

«Les conséquences sont difficiles à déterminer tant que nous n'en savons pas plus», confie, prudent, Eric Guasch, président de l'Association France Russie pour l'agroali-

mentaire. Il faudra trouver de nouveaux marchés, mais ce sera difficile vu la crise structurelle. Pour l'heure, toutes les livraisons de sa société de fruits et légumes, qui expédie chaque année 90 000 tonnes de pommes, poires et pommes de terre en Russie, sont suspendues.

Une situation que Jean-Michel Mauboussin, directeur de la branche viandes de la société Cooperl, en Bretagne, connaît bien. Depuis février, il subit un autre embargo, ciblant le porc européen, décrété par la Russie - con-

nue pour son recours régulier à l'arme commerciale - sous prétexte sanitaire. «Depuis, nous avons trouvé de nouveaux débouchés, mais à des prix moins avantageux, analyse-t-il. Au total, notre perte est de 2 à 4 millions sur la période.» Seul point positif, selon l'industriel : «Désormais, tout le monde est touché, cela devrait mettre la pression sur les autorités pour trouver une solution au plus vite.»

La liste des productions concernées pourrait par ailleurs s'allonger dans les prochains jours. Mauvaise nouvelle pour la France, l'interdiction des vins serait «actuellement à l'étude», selon le quotidien russe Vedomosti cité dans la revue de presse d'UbiFrance Russie. Or, en 2013, les seuls vins et spiritueux achetés par la Russie représentaient environ 450 millions d'euros, soit près de la moitié des exportations agroalimentaires de la France.

Bannis. Reste une question. La situation est-elle tenable pour Moscou ? Pas si sûr, note Eric Guasch : «La Russie est dépendante sur le plan agroalimentaire. Chaque année, elle achète 6 millions de tonnes de pommes en se fournissant en Pologne, en Italie ou en France. Ces quantités ne se trouvent pas sous le sabot d'un cheval !» Pour remplacer les produits bannis, Moscou souhaite se tourner vers d'autres pays producteurs, notamment latino-américain. L'embargo pourrait aussi, selon les autorités russes, être une «occasion unique» pour relancer la production locale. Mais le scénario ne convainc guère. «Même en additionnant production locale et nouvelles exportations, ce ne sera jamais suffisant», poursuit Guasch.

Autre inquiétude côté russe : la hausse des prix, qui pourrait grimper jusqu'à «20-30%», en particulier sur les fruits et légumes», selon l'économiste Igor Nikolaïev, cité par l'AFP. De quoi plomber le pouvoir d'achat des Russes les plus défavorisés. Et inquiète suffisamment le Premier ministre, Dmitri Medvedev, qui gardait jeudi une porte ouverte, assurant que Moscou pourrait revenir sur sa décision si ses partenaires [faisaient] preuve d'une approche constructive».

Fièvre aphteuse

Campagne de sensibilisation et rappels des vaccinations du cheptel

M. Mazari

La Chambre de l'agriculture de la wilaya d'Oran, en collaboration avec l'association des éleveurs de bovins, a organisé, hier, une action de sensibilisation sur la fièvre aphteuse à l'adresse des éleveurs et des agriculteurs en général. «Même si, pour le moment, aucun cas n'a été décelé à Oran, il faut tout de même rester vigilant car, loin d'avoir été stoppée, la maladie progresse et approche de l'Ouest et de notre wilaya, puisque des cas ont été enregistrés dans la wilaya de Relizane», nous a indiqué, hier, M. Zeddami Houari, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran.

Notre interlocuteur indique, en outre, que le cheptel dans la wilaya d'Oran est vacciné. «Un arrimage de près d'un million de doses de vaccin anti-aphteux est attendu, dont 12.000 doses pour la wilaya d'Oran. Et même si notre cheptel est vacciné, il faut procéder, maintenant et vu le danger de la situation, aux rappels.

On procède toujours de cette manière lorsqu'il y a une épidémie», indique encore M. Zeddami. D'autre part, rappelons que le

marché de bétail de la localité d'El Kerma a été fermé, la semaine écoulée, par mesure de sécurité pour éviter toute apparition de cas de fièvre aphteuse.

Même si aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré dans la région d'Oran, les services de la wilaya ont pris cette mesure en application de l'instruction du ministère de l'Agriculture et du Développement rural portant fermeture, à titre provisoire, des marchés à bestiaux pour empêcher une éventuelle contamination des bêtes. Les services concernés ont mobilisé plusieurs dizaines de vétérinaires de la wilaya pour inspecter les exploitations d'élevage de bétails, s'informer de la situation prévalant dans la région et sensibiliser les fellahs sur les moyens de lutte contre cette zoonose.

D'autre part, depuis l'apparition des premiers cas de fièvre aphteuse dans l'est du pays, les vétérinaires à Oran effectuent des inspections quotidiennes de l'abattoir principal de la wilaya d'Oran et des six lieux d'abattage ouverts à Braya, Gdyl, Aïn El-Turck, Es-Sénia, Boutlélis et Misserghine. Les services de la Gendarmerie nationale ont été associés dans le contrôle des troupeaux. Concer-

nant l'opération de vaccination, l'inspection vétérinaire a indiqué, il y a une semaine, que 9.997 vaches avaient été vaccinées durant la période allant d'octobre 2013 à janvier 2014, alors que pour le seul mois de mai dernier, ce sont 2.825 vaches qui ont été vaccinées.

Une vaste campagne de vaccination des cheptels, notamment les rappels, sera lancée à travers tout le territoire de la wilaya, dans le cadre des mesures dégagées par l'Etat pour lutter contre cette zoonose. D'autre part, la Chambre de l'agriculture, en collaboration avec les services vétérinaires, veille au respect strict des mesures de prévention et de sensibilisation des éleveurs sur les moyens à mettre en œuvre pour faire face à la fièvre aphteuse. «La fièvre aphteuse est une maladie à déclaration obligatoire et en cas de suspicion, les services vétérinaires sont informés. Si le cas est avéré, l'animal est abattu. Dans ce cadre, l'éleveur est indemnisé quasi à 100% après l'abattage», indique notre interlocuteur, qui conclut : «900 cas ont été détectés en Algérie, jusqu'à présent, et il faut espérer qu'avec les campagnes de vaccination et de sensibilisation, cette maladie sera stoppée définitivement».

Caravane de la DGSN

Lutte acharnée contre les accidents de la route et la drogue

K. Assia

La caravane nationale de sensibilisation sur les dangers de la drogue et les accidents de la route a atterri hier au siège de la wilaya d'Oran. Arrivée le 11 à Oran, après avoir sillonné les plages de Tlemcen et de Aïn Témouchent, la quatrième édition de ces caravanes initiées par la direction générale de la Sécurité nationale s'inscrit dans le sillage de l'application du plan Azur ou plan Bleu lequel vise à renforcer le dispositif de sécurité lors de la saison estivale. Deux importants volets caractérisent cette caravane pour laquelle un effectif de 70.000 policiers a été mobilisé, comme l'a souligné hier le commissaire Barchi de la direction de la Sécurité routière à Alger. Ce travail de proximité et de prévention vient, en effet, en complément au plan d'action instauré pour sécuriser les vies humaines et surtout lutter efficacement contre le danger de la drogue. Les statistiques communiquées hier renseignent sur l'ampleur de cette criminalité de la route. Selon un bilan national, pas moins de 9.352 accidents de la route ont été signalés au cours du 1^{er} semestre 2014 contre 8.514 durant la même période de l'année 2013, soit une hausse de 776 accidents. Ceci a engendré également 9.940 blessés en 2013 contre 11.730 en 2014, alors que le nombre de morts a également augmenté pour passer de 371 au premier trimestre de 2013 contre 429 décès en 2014. Cette hécatombe dont les causes sont connues sont dues le plus souvent au facteur humain. Au niveau de la wilaya d'Oran, ce paramètre est prépondé-

rant de sorte que 91% des accidents survenus sont dus au facteur humain, a expliqué le commissaire principal Brahimi, premier responsable du service de la sécurité routière à la Sécurité de la wilaya d'Oran. Cette caravane se veut donc, selon l'intervenant, préventive et surtout vise à impliquer tous les acteurs dont en premier lieu l'usager de la route dans ce combat contre le danger. Pas moins de 222 accidents de la circulation ont été enregistrés durant les six premiers mois de 2014 contre 300 accidents à la même période en 2013. Ces accidents ont enregistré 251 blessés et 26 morts en 2014 contre 372 blessés et 38 morts. Devant cet état de fait, le travail se poursuit, selon le commissaire principal Brahimi, puisque depuis le début de l'année une dizaine de campagnes de sensibilisation ont été menées au profit de tous les usagers de la route. Outre ce volet préventif, le service procède également à l'analyse et au recensement des points noirs qui sont à l'origine de ces catastrophes.

L'officier Djemah de la direction de la Police judiciaire à Alger a, à son tour, rappelé les grands axes de la caravane nationale de sensibilisation sur la drogue. 19 affaires ont été traitées en 2014 et plus de 19 tonnes de kif traité ont été saisies au niveau national. Plus de 64 grammes de cocaïne et 6.860 comprimés psychotropes ont été également saisis. Le commissaire Belbachir a rappelé les deux volets des deux caravanes de sensibilisation entamées au niveau de la 16e et qui va se poursuivre à la place d'Aïn El-Turck et au complexe des Andalouses avec des parcs de circulation pour enfants.

Aïn El-Turck

Dix revendeurs ambulants de fruits poursuivis en justice

Rachid Boutlélis

L'informel semble avoir tendance à tenter, coûte que coûte, de s'imposer dans le paysage de la région côtière d'Aïn El-Turck, notamment en cette période estivale et ce, en dépit des interventions menées régulièrement par les éléments de la police de la protection de l'environnement et de l'urbanisme (PUPE) de la sûreté de daïra. Selon nos sources, les infractions, qui demeurent les plus répandues, sont relevées dans les activités liées au commerce des fruits de saison. Selon nos sources, dix poursuites judiciaires ont été, en effet, notifiées avant-hier mardi par les éléments de la PUPE à des commerçants ambulants, proposant à la vente des pastèques et des melons sur la voie publique dans différentes zones du chef-lieu de ladite daïra. Ces contrevenants exposaient à la vente leur marchandise, entassée dans des camions et autres véhicules utilitaires, en stationnement sur la voie publique, indiquent nos sources. Ces revendeurs ambulants ne disposaient pas d'un registre de commerce autorisant ce genre d'activité. On apprend également auprès des mêmes sources

qu'une opération sera effectuée par les éléments de la PUPE de ladite sûreté et ce, pour tenter d'assainir la situation prévalant dans cette commune côtière, qui s'identifie à travers le squat des trottoirs notamment par des établissements de commerce. Certains d'entre eux, qui ne disposent que d'un registre de commerce pour une activité bien précise, comme à titre d'exemple les buralistes, proposent en parallèle des équipements et des tenues de plage en violation des règles en vigueur. Ces contrevenants n'hésitent pas à s'accaparer des espaces sur la voie publique pour exposer à la vente leur marchandise. Nos sources indiquent que les auteurs de cette infraction s'exposent à des poursuites judiciaires en plus des propositions de fermeture administrative d'une durée indéterminée. Le squat des trottoirs par les crémeries et autres salons de thé, essaimés à travers cette région côtière, particulièrement dans la commune d'Aïn El-Turck, seront la cible des opérations qu'envisagent de mener les mêmes éléments de la PUPE. Selon nos sources, des mises en demeure seront au préalable adressées aux contrevenants avant l'entame des procédures judiciaires contre les éventuels récalcitrants.

Un œil sur les établissements hôteliers et les infrastructures touristiques

J. Boukraâ

Les plages accueillent régulièrement de plus en plus d'estivants depuis la fin du mois de Ramadhan, et particulièrement ces derniers jours, en raison de la canicule. Afin de permettre aux estivants de passer de bonnes vacances et leur garantir les meilleures prestations, la direction du tourisme a lancé une opération d'inspection des différents établissements hôteliers et infrastructures touristiques de la wilaya. Selon le chef de service du tourisme de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran, une commission mixte, composée d'inspecteurs du commerce et du tourisme, sillonne les communes

côtières afin de traquer et déceler les éventuelles anomalies et autres pratiques ne cadrant pas avec les normes requises édictées par le ministère du Tourisme. Les membres de cette commission de contrôle ont aussi pour mission de vérifier l'application du plan de qualité et recenser les structures qui ont adhéré à ce programme. Aussi, sur instruction du wali, trois commissions du tourisme et de l'artisanat ont été installées le mois dernier pour le suivi et la sensibilisation durant la saison estivale dans les communes côtières de la wilaya. Ces commissions d'inspection, deux à la corniche ouest et une à la corniche est, sont composées du chef de daïra et du président d'APC de la commune cô-

tière concernée, d'un élu local et autres membres dont des officiers de la Gendarmerie nationale. Pour la saison estivale 2013, Oran a été classée première sur les 14 wilayas côtières du pays. Toutefois, malgré ces résultats, beaucoup de contraintes restent à lever. Le rapport sur la saison estivale de la commission du tourisme de l'APW a été accablant, il relève, comme toujours, l'exploitation anarchique des plages à travers la corniche oranaise. Notons que la Protection civile de la wilaya d'Oran a enregistré plus de 5,6 millions d'estivants dans les plages depuis le début de la saison estivale qui avait connu trois morts par noyade alors que près de 550 personnes ont été sauvées.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Pense qui veut !



pulation de rester hors du lit. Zaggou, criez, mettez à fond vos baffles ! Si les gens meurent moins de crises cardiaques, c'est qu'ils meurent bien avant pour autre chose. Le cheveu rare, ça donne l'air intel-

lectuel à défaut d'être intelligent. Rares sont les politiciens à la chevelure bien fournie. Les syndicalistes innovent, ils jurent à l'adresse de ceux qui ne les croient pas que la grève est la plus vieille pratique de l'humanité. Son ancêtre est la bouderie : grève des gamins. Et comme l'éducation c'est ce qui manque au syndicaliste pour reconnaître qu'il ne sait rien, il te définit les élections comme étant une opération par laquelle des citoyens libres se choisissent des maîtres. Si, donc, on transpose cette définition aux élections syndicales, cela donnerait : l'élection est l'opération par laquelle des travailleurs libres se choisissent d'autres patrons. Conclusion du sage : quand on voit ce qu'on voit et que l'on entend ce que l'on entend, on est content de penser ce qu'on pense. Ne penser qu'à sa panse !

L'été pointe du nez. Un nez qu'on n'a plus. Il commence à faire chaud dehors, chaud dedans, chaud devant, show partout. Chacun y va de sa partition. Tout le monde, donc, se met à souffler sur la flamme. Chacun invente sa démocratie. Même les anonymes, ces individus qui se signalent par un manque de signalements. L'administration, disent-ils, est un mot femelle qui commence comme admiration et qui finit comme frustration. Les banquiers sont des hommes qui vous prêtent un parapluie quand il fait beau et vous le réclament dès qu'il commence à pleuvoir. Les scientifiques, eux, affirment que le lit est l'endroit le plus dangereux, car 99% des gens y meurent. C'est d'ailleurs pour cela que les autorités ne considèrent plus que le tapage nocturne soit une infraction. Ce dernier permet à la po-

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- M'khanter Aek, 72 ans, rue Ahmed Benabderrezak
- Hachimi Daho, 68 ans, rue Hô Chi Minh
- Tahar Aek, 75 ans, El-Hassi
- Henni Maamar, 93 ans, Cité Petit

Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 chouel 1435				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h47	13h07	16h51	19h57	21h22





المؤسسة الوطنية للمارمر

Entreprise Nationale du Marbre
« ENAMARBRE »

E.P.E. - S.p.a. au Capital de 345 000 000 DA

Unité de marbre de REMCHI

L'unité de marbre de REMCHI informe tous les marbriers :

- De l'ouverture d'une carrière de marbre **TRAVERTIN** onyxé à la wilaya de TLEMCCEN daïra de BENSARKANE (blocs disponibles).

Et les fabricants des carreaux graniteux et aliment de bétail :

- De la disponibilité des produits de dérivé de marbre Blanc et Rose à la carrière de TADJRA daïra de HONAINA :

Grain de marbre blanc et rose : 1/5 mm, 3/8 mm et 8/15 mm.

Poudre de marbre : 0/1 mm et 0/400 microns à des prix très compétitifs.

Pour tout renseignement complémentaire et commande veuillez contacter :

Tél : 043 24 05 57 / 06 60 37 55 27 / 06 60 36 53 09 / 06 60 37 70 25

Email : enamarbreremchi@gmail.com

Boulevard colonel Amirouche Remchi 13500 - Tél./Fax : 043 24 05 57 - Tél : 043 24 04 91
E-mail : remchisidma@yahoo.fr / R.C. : 0142356B99 / NIF : 099921014235639 / NIS:098321019017920

PENSEE

Pour notre regretté

HADJ Mohamed BENZINE

Retraité SNTF (Taret) ravi le 14/08/2009

à l'âge de 82 ans.

Cinq années déjà viennent de s'écouler.

Avec le temps, la douleur s'apaise, le chagrin s'amenuise, l'affliction s'estompe.

Dieu fait en sorte que le temps s'écoulant absorbe avec lui la plaie, Morale qui par consolation divine, ne saigne plus.

Cependant, nous ne cesserons : les frères, sœurs, la mère, les brus et la colonie de petits-enfants de la FAMILLE de cultiver le souvenir pour rendre hommage à ta mémoire et à ton immense présence irremplaçable dans nos cœurs.

Nous tenons le meilleur des héritages. Un héritage qui vaut tous les trésors du monde, ce sont les vertus que tu nous as léguées et qui nous permettent aujourd'hui d'étaler cette richesse partout où nous passons : la dignité, l'humilité, le courage, la générosité, l'honnêteté, l'amour du pays et de la vérité.

Nous sommes fiers de tout cela et fiers de ton exemple en évitant de ressembler à ces tristes individus qui n'hésitent pas à marchander l'honneur de leurs parents pour aller à l'assaut des privilèges déshonorants, ainsi que les problèmes liés à l'héritage et le partage qui poussent à l'éclatement des familles.

Paix à ton âme cher père, grand-père, époux. Nous te rejoindrons un jour, en pensant pour notre part léguer à nos enfants et à ta postérité tout ce que tu nous as transmis

Nous demandons à tous ceux qui ont connu le regretté d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».



L'USINE MCL
7000m² de Surface ZI ES-SENIA ORAN

LA SEMAINE FOLLE MCL
DU 16 AU 31 AOÛT 2014
AU SHOW-ROOM D'USINE
VENEZ DECOUVRIR LA FRENCH TOUCH MCL

CANAPES-LITERIE-MEUBLES
-30% SUR LES MODELES EXPOSES

20 Salons	105 000 DA	75 000 DA
10 Chambres	185 000 DA	130 000 DA
100 Couettes 2 PL	2 800 DA	1 990 DA
10 Mille mètres de tissu	700 DA	300 DA

"Marocain, Français, Syrien".
(POSSIBILITE DE LOTS)

l'usine ouverte du samedi au jeudi de 8h à 17h30
Tel:041.51.51.37-0555.03.01.75 www.sarl-mcl.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRANSPORTS

ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN TLEMCCEN - E T U S T -
Décret de création N° 92-10 du 14/03/2010
N° R.C. : 13/00.0263569B07
NIF : 000713026356987
N° REF : 133 / E.T.U.S.T. / 2014

Avis d'Appel d'Offres National Restreint
N° 03/2014

En application du décret présidentiel N° : 10-236 daté le : 07/01/2010 portant le code des marchés publics modifié et complété, l'Etatblissement Public de Transport Urbain et Suburbain Tlemccen lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour Achat de 30 Fûts : Huile Total 15W40 Rubia Tir 7400.

Les soumissionnaires intéressés et qualifiés sont tenus de s'adresser à la Direction Générale sise ABOUTECHFINE TLEMCCEN (Cellule des Marchés) pour retirer le cahier des charges.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Trente (30) jours à partir de la date de cette publication.

LE DIRECTEUR GENERAL

SIEGE SOCIAL : ABOU TACHFINE - TLEMCCEN - TEL : 043 38 01 45 - FAX : 043 38 01 47

CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE EN-NADJAH
Rond-point USTO-ORAN -
Tél : 041 53 09 07/08/09 Fax : 041 53 09 06

RECRUTEMENT

La clinique médico-chirurgicale ENNADJAH recrute pour ses activités :

- Un Gynécologue.
- Des Sages-femmes.

Une expérience minimale de 05 années exigée.
Des avantages ainsi qu'un salaire attractif sont proposés.

A cet effet veuillez envoyer votre CV à l'E-mail suivant : **salahzatout@yahoo.fr** ou bien prendre un rendez-vous avec la direction de la clinique au numéro de téléphone suivant : **0699 80 92 75**

COURS D'ESPAGNOL

Session Août 2014

Cours 5 fois par semaine, Dimanche/Lundi/Mardi/Mercredi/Jeu
début des cours : 20/08/2014

ORAN 13, Rue Beni Soulem (ex rue Léonie) Tél. : 041.24.96.61 Mobil : 0697.13.21.27	MOSTAGANEM Faculté des Lettres et des Langues (ex ITA) Tél. / Mobil : 0772.20.53.27
--	--

Ouverture Cabinet médical à BECHAR

Dr BABA HAMED Zoubir

Informe ses patients de l'ouverture de son cabinet médical à l'adresse :

4B20 Bd Emir Abdelkader - Debdaba -
(Face minaret de la mosquée «Si Ahmed »)

BECHAR - Tél : 0559 436 613

BÉNI-SAF

Ouverture des inscriptions à l'école de pêche

Alors que les journées «Portes ouvertes sur les métiers de la pêche» se tiennent toujours à l'école de formation des techniques et de l'aquaculture de Béni-Saf (EFTPA) depuis le 15 juin dernier, les inscriptions ont commencé aussi.

Mohamed Bensafi

Une cinquantaine est déjà enregistrée. Il est vrai que les métiers de la pêche intéressent de plus en plus les jeunes dont le cursus scolaire n'est pas allé à son terme et qui sont en quête d'avenir. Ceux de l'arrière-pays sont surtout attirés par l'aquaculture ou pêche continentale. Même le sexe féminin est présent. Un engouement qui est le fruit d'un travail de vulgarisation et de sensibilisation (portes ouvertes, caravanes...) entamé aussi en juin par l'école de pêche à l'endroit des jeunes en quête de débouchés. Des enseignants de l'EFTPA ont pris la peine d'aller à la rencontre des jeunes des communes éloignées de la wilaya de Aïn-Témouchent et même de Sidi Bel-Abbès et Tlemcen. Pour la rentrée 2014, prévue pour le 12 octobre, une large gamme de spécialités est proposée aux nouveaux candidats comme celles d'électromotoriste, matelot qualifié, agent technique et technicien aquacole, patron côtier et permis de conduire des moteurs. Des métiers très prisés et très recherchés dans le secteur de la pêche. L'EFTPA de Béni-Saf met com-



me chaque année tous les moyens humains et matériels pour permettre aux futurs stagiaires de suivre une formation et de décrocher un diplôme et garantir un avenir. L'établissement peut accueillir jusqu'à 150 stagiaires dont 100 en internat. Et pour permettre aux candidats de se renseigner à distance, un numéro de téléphone, le 043.64.58.67, est mis à leur disposition. On rappellera aussi que cette ex-école des mousses a vu

le jour en 1958 avant d'être élevée en 1982 au rang d'école de formation des techniques de la pêche et d'aquaculture. Enfin, dans le volet de l'investissement, l'Ansej de Aïn-Témouchent a déjà financé pas moins de 34 projets conduisant à la création de micro-entreprises pour un montant global d'un milliard de centimes. Les postulants sont concentrés surtout au port de Bouzedjar (nord-est de la wilaya), dit-on.

AÏN-TÉMOUCHENT

Plus de 9 millions d'estivants attendus

Les services de la Gendarmerie nationale tablent durant cette saison estivale sur une affluence de plus de 9 millions d'estivants sur les plages de la wilaya, a indiqué le commandant du groupement territorial, le lieutenant-colonel, Youcef Chaâlal.

Il a indiqué à la presse lors d'une visite guidée de journalistes concernant le Plan Delphine, que «ces prévisions reposent sur les très forts taux de fréquentation des plages enregistrés jusqu'à ce jour». Ces taux sont appelés à doubler avec l'arrivée de nouveaux vacanciers qui prennent leur congé annuel à partir de la moitié de ce mois, a-t-il souligné. Durant les mois de juin et juillet, une affluence de 2 millions d'estivants a été relevée, en dépit du

mois de ramadhan qui a ralenti le rush sur les plages, sachant que la saison 2013, quelque 7 millions d'estivants ont fréquenté la côte témouchentoise. L'affluence sur les plages d'Aïn-Témouchent s'explique, cette année, par le nombre d'actions de développement dont a bénéficié la wilaya notamment la modernisation du réseau routier menant vers les plages, le déploiement sécuritaire renforcé, les aménagements effectués sur les plages en vue d'assurer des conditions meilleures pour le repos des estivants. La plage de Rachgoun, relevant de la daïra de Béni-Saf, est la plus prisée par les visiteurs, en plus des autres sites comme Targa, Madagh, Chatie El Hilal, Bouzedjar et Sbiat. Dans le cadre du Plan Delphi-

ne, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn-Témouchent a mobilisé environ 2500 éléments dont 250 motards en vue de renforcer la couverture sécuritaire dans 17 plages sur les 18 autorisées à la baignade. Les services de la police, quant à eux, prennent en charge l'encadrement sécuritaire d'une seule plage alors que dix sont interdites à la baignade. Par ailleurs, en vue d'assurer une présence préventive et dissuasive contre la criminalité et autres formes de délinquance, les gendarmes ont assuré 5.000 patrouilles sur les plages depuis le début de l'actuelle saison estivale. Deux cas de mort par noyade ont été enregistrés sur des plages interdites à la baignade.

OUED DJEMAA

Chehaïdia, un douar mal loti

E.Yacine

Les habitants de Chehaïdia, douar situé à 17km environs de la commune d'Oued Djemaa, rattaché à la daïra de Hmadna dans la wilaya de Relizane, interpellent les responsables de la Direction du transport de la wilaya pour mettre fin au calvaire qu'ils endurent depuis l'indépendance. En effet, chaque jour qui passe, ils éprouvent de

grandes difficultés à trouver du transport pour rejoindre leurs destinations et doivent utiliser tous moyens possibles pour pouvoir s'adonner à leurs activités. Cette situation a été l'occasion recherchée par les transporteurs clandestins qui n'hésitent pas à imposer leur diktat. Ces derniers pratiquent des prix qui dépassent tout entendement sans tenir compte de la situation des gens. Pour aller au chef-lieu de com-

mune en taxi clandestin il faut compter de 400 à 600 DA. Même les malades chroniques qui se déplacent fréquemment au chef-lieu de commune sont soumis à cette loi et ne savent plus à quel saint se vouer. Et pour mettre un terme définitif à ce calvaire quotidien, les habitants interpellent les pouvoirs publics afin de se pencher sur leur problème qu'il ne cessent d'endurer depuis l'indépendance.

TIARET

Des mesures contre l'abattage et le transport non autorisés du cheptel

La commission de wilaya de lutte contre la fièvre aphteuse de Tiaret a préconisé des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes impliquées dans l'abattage et le transport non autorisés du cheptel, a-t-on appris mardi de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

Les poursuites judiciaires touchent ceux qui sont reconnus coupables de transport non autorisé du cuir et du lait et l'abandon des cadavres de bestiaux dans la nature. La mesure concernera également les éleveurs qui ne signaleraient pas les cas d'atteinte de la fièvre aphteuse et seront privés d'indemnités, a précisé le même responsable. Pour rappel, la wilaya de Tiaret a pris une série de

mesures préventives pour endiguer les risques d'apparition de cas de fièvre aphteuse. Jeudi dernier, une vaccination du cheptel contre cette zoonose a été lancée, touchant des exploitations situées à la frontière de la wilaya, ainsi que des exploitations n'ayant pas été touchées par la précédente campagne de vaccination.

TLEMEN

L'artisanat d'Adrar chez les Zianides

La semaine d'artisanat d'Adrar à Tlemcen organisée au plateau de Lalla Setti, attire depuis son ouverture le 7 août, des milliers de visiteurs curieux de découvrir le riche patrimoine artisanal de cette wilaya du sud-ouest du pays. Cette manifestation visant la promotion de l'artisanat par l'encouragement du tourisme intérieur, la première du genre initiée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est «une réussite sur tous les plans» a estimé le président de la chambre d'artisanat et des métiers d'Adrar, Abdellah Berama. La semaine a permis aux artisans d'Adrar d'échanger avec leurs confrères de Tlemcen, de commercialiser leurs produits et de faire connaître la production artisanale de cette wilaya du sud aussi riche que diversifiée, a-t-il souligné. En effet, d'énormes efforts sont consentis par la chambre d'artisanat et des métiers d'Adrar pour la préservation de l'héritage artisanal des différentes régions de la wilaya qui compte actuellement plus de 3.000 artisans, femmes et hommes, activant dans 396 activités. La wilaya d'Adrar est réputée notamment pour la poterie noire, un métier qui distingue la région de Tamantit, la vannerie à base de feuilles de palmiers, le tissage et notamment le tapis «Fatis», réputé dans la région de Zaouiet Debbagh et d'autres métiers tels que l'argile, les habits traditionnels féminins et masculins et le cuir de la région d'Aoulef, a précisé le responsable. Pour assurer une pérennité à ces métiers, des actions de formation financées par le fonds d'aide à l'artisanat sont organisées périodiquement au profit des jeunes afin d'assurer une relève et de préserver ces métiers ancestraux. Ces derniers constituent, selon le responsable, une attraction touristique supplémentaire et donc une ressource financière pour les milliers d'artisans. Dans ce sens, de nombreuses associations artisanales ont été créées dans diverses localités d'Adrar et notamment dans la couture traditionnelle. Des jeunes filles et femmes ont bénéficié de formations dans cette spécialité, comme l'a signalé la présidente de l'association Hawa de la couture traditionnelle, Baali Zohra. «Depuis sa création, en 2005, notre association forme, chaque année, entre 12 et 15 filles qui sont actuellement en activité. Leurs produits sont très prisés par les touristes étrangers

et nationaux notamment durant les mawssim, comme le jour de l'an, fête célébrée à Timimoun, le mawlid ennabaoui et autres fêtes», a indiqué cette formatrice qui souligne par ailleurs que cet effort est consenti pour préserver l'artisanat local et permettre aux jeunes filles de travailler et de gagner leur vie décemment. Par ailleurs, l'association accompagne ses adhérentes et ses stagiaires dans l'obtention de micro-crédits afin de lancer leurs propres affaires et s'intégrer dans le monde du travail. De son côté, la jeune couturière, Medjebri Fatéma, s'est dit très ravie de participer à cette semaine qui lui a permis de se faire connaître et écouler ses produits. Bénéficiant, elle aussi, de la formation de l'association Hawa cette jeune couturière, installée à son compte, a également créé une association intitulée Assala wel mouassara (authenticité et modernité) qui vise à former d'autres filles d'Adrar pour promouvoir ce créneau, a-t-elle souligné. L'absence d'espaces commerciaux des produits artisanaux, la cherté des matières et les frais élevés de transport, eu égard à l'immensité de l'étendue de la wilaya d'Adrar et de son éloignement, constituent pour le président de la chambre des métiers et ces deux artisans de véritables handicaps pour le développement de l'artisanat dans cette région. «Les autorités compétentes devraient s'impliquer davantage pour le bien et des artisans et de l'artisanat de manière générale», ont-ils indiqué. Pour sa part, le président de la CAM de Tlemcen qui a accueilli la délégation d'Adrar pendant une semaine, a estimé que l'idée d'organiser cet échange met non seulement en valeur l'artisanat de notre pays mais contribue également à l'épanouissement professionnel des artisans. «Pour une première expérience, le bilan est très positif», a-t-il souligné en précisant qu'il faudrait à l'avenir penser à multiplier ce genre de manifestation pour créer une dynamique artisanale nationale qui motivera davantage les artisans et, par conséquent, développer ce secteur très porteur sur le double plan économique et touristique et identitaire puisqu'il symbolise un legs patrimonial non indéniable du pays tout entier. La multiplication de ce genre de manifestation contribuera à «booster» ce secteur générateur d'emplois et de richesses durables, se sont accordés à dire tous les participants.

CHLEF

Fin de cavale d'un dangereux voleur

Abbad Miloud

Une patrouille motorisée de la 5^e Sûreté urbaine de Chlef a arrêté en début de semaine au centre-ville un dangereux voleur recherché. Après la fouille d'usage les policiers ont découvert en sa possession deux portables. Après vérification, il s'est avéré que les propriétaires

étaient deux jeunes filles. Il avait à son actif plusieurs vols commis aussi bien à Chlef que dans d'autres communes de la wilaya. Ses victimes étaient majoritairement des femmes. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chlef, il a été écroué. En apprenant son arrestation la population a éprouvé un grand soulagement.

APARTEMENTS

■ Vente Appartement F5, 1er étage à Ain El Turck. Sup. 130 - 0550.991856

■ Vends joli F2 - Acté Safia - modifié en F3 - 4ème étage Hai Yasmine près 4ème Boulevard - Prix 720 U - Tél : 0552.15.87.57

■ Vente : F3 avec petite cour, Acté, 46,71 m² - Adresse : 36, Rue Cheriet Ali Chérif - Cavaignac - ORAN - Tél : 0771.97.96.90 - 0552.94.16.41

■ Vends F3 (Gambetta) Seddikia. Rénové complètement. 4ème et dernier étage. 2 Fc. 2 balcons ou Echange contre M.M. ou Apparts en RDC + complément éventuellement - Tél : 0551.62.26.57

■ A louer Appartement F3. RDC. Seddikia à ORAN en face les Falaises et Sheraton - Tél : 0790.51.10.78

■ A louer 1 Studio en face Royal Hôtel plus à vendre un Bungalow à Coraïes au bord de la mer - Tél : 0557.13.36.20

■ Vds Appart RC à usage bureau. 2 façades. Rue Mostaganem + Vds M.M. 500 m² St Rock (Corniche) + Vds 4 terrains Canastel (214 m² x 2) (323 m² x 2) - 0549.89.02.53 - 0672.54.43.83

■ Vds : F3 à Yasmine 2 en face Hasnaoui 1er étage + F3 Saint Pierre 1er étage + F3 Bel Air rond-point Wilaya 7ème étage avec Ascenseur - 0770.31.31.77 - 0555.78.07.39

■ Vends Appartement 125 m² à Plaza Immobilier les Camélias F3 + cuisine équipée + 3 dressings + 2 SDB + 1 place de garage en sous-sol - Pour info. Tél : 0661.20.49.84

■ A louer F3, 1er étage à Yasmine 2 + local Bel Air rond-point Wilaya - Tél : 0770.31.31.77 - 0555.78.07.39

■ Vends deux appartements mitoyens à Mimosas (ORAN) : F4 (55 m²) et F2 (40 m²) - Courtiers et curieux s'abstenir - Tél : 0663.89.38.51

■ Vends beaux Apparts F3 et F4 avec cuisines équipées, nouvelle construction, à Front de Mer - ORAN - Possibilité crédit bancaire - 0556.00.27.35 - 0550.46.18.22

■ Vends des appartements standing (F3 et F4) bien situés à St Germain (Ain El Turck) - Tél : 0560.92.84.03 - 0555.04.84.06

■ A.V. : F3. Acté. 3 balcons, double façade, vue panoramique sur mer et sur 2 Gds boulevards, au 9ème et dernier étg. avec Ascenseur - Akid. Arcopirine Bt 06 - 10.5 - Tél : 0561.98.80.10

■ Vends Appartement F4 bien situé, 7ème étage. Bon voisinage. Eau H24 + avec Ascenseur - Prix 1,5 Md Nég. - Dar Es-Salem Hay El Yasmine. ORAN - Tél : 0554.76.39.69 - Visite après 19 H

■ A louer Appartement F3 Cité SONELGAZ - MEDIONI - Contacter 0559.64.47.83

■ A vendre un F3 + cour + couloir + salle de bain + cuisine à Sid El Bachir avec Désistement à très bon prix - Tél : 0776.92.54.99

■ Vends F2. Acté. 70 m². 1er étage. Propre. Endroit calme. MECHRIA - W. NAAMA - Contacter Tél : 0777.46.11.13 - 0558.13.46.41

■ MOSTA - A vendre Appartement de 100 m² F5 super luxe. 2ème étage Cité 200 Logements - Tél : 0550.46.48.24

■ Vends Appartement F3 modifiée en F4. Acté. 3ème étage. Tél. + ADSL + Clim - Eau H24 + citerne 2000 L - à BETHIOUA - Prix après visite - Tél : 0558.26.20.18

■ Vends Appartement F2 au RDC. Sup. 36 m² - Acté - à Victor Hugo - ORAN - Convient pour Activité commerciale ou Habitation - Tél : 0658.26.20.18

■ PARIS. Vacances. Stage. Soins : Loue Acôt / Sept. Studio équipé 2 personnes. RDC. 20 m² - Tél : 0559.36.14.61

■ Vends ou Loue studio et F2 à Fernand-ville. Possibilité courte durée - Contacter : 0696.45.86.70

■ Loue Appartement F3 situé N° 79 El Hassi. ORAN - Vends magasin situé au 93. Av. Mustapha Benboulaïd. ORAN - Tél : 0668.71.93.24

■ A louer Apparts F3 - F2 immeuble neuf - Chauff. Central - Interphone - à Les Castors - ORAN à côté de mosquée Maghrawa - Tél : 0555.11.55.49

■ A louer 1 pièces et 2 pièces en plein centre-ville d'Oran pour 1 personne intéressée, sérieuse - Contacter Mr Mohamed au 041.41.59.20 transmettra ou : 0555.87.78.00

■ SIDI BEL ABBES - Vends Bien immobilier R+1. Local + appartement. Sup. 116 m². Bien situé à 20 de Tahthaha (Graba). Quartier commercial - Tél : 0554.06.84.03

■ TLEMCCEN : Vends appartement F3 - 3ème étage - aménagé à CHETOUJANE - Tél : 0770.60.77.01

■ Vente appartement F3 - Acté - Spacieux - 56 m² - Eau H24/24. Situé en plein centre-ville (Place des Victoires) - Mob : 0553.28.99.32 / 0778.51.76.78

■ Vends F3 - 5ème étage - GDYEL - 2 balcons 0771.28.28.42 - PD 420 Mts

■ Vends F3 sup. 110 m² en plein centre de AIN TEMOUCHENT au 1^{er} étage (Place Verdun) - Acté + LF - Convient surtout Prof. libérale ou habitation - Tél : 0793.94.79.12

■ Vends très bel F4 (104 m²) à Hai Es-Sabah - Résidence El Basma - Tél : 0557.05.10.29

■ Loue Appartement grand standing avec garage - Meublé - à Bel Air. ORAN. Vue sur mer - 160 m² - 0553.13.02.25

■ A louer F2. C. SDB. 2 balcons. 3ème étage. Ensoleillé. Calme et sécurisé. Bien placé à Hai Yasmine face Hasnaoui, 2/8 U par mois 1 an d'avance - Tél : 0667.88.73.91 - à partir de 10 h

■ TLEMCCEN : Jeune couple sans enfants cherche à louer appartement ou autre - Tél : 0669.66.44.33

■ A vendre Appartement F3 - 1er étage. 73 m² - Bir El-Djir - 0661.46.57.23 - avec 5 ans de cessibilité

■ Vente Appartement à Ain El Turck. Sup. 130 m². Très bien aménagé. Claire-Fontaine - Vente Haouch. Sup. 80 m² à Trouville. Acté - Tél : 0772.73.70.49

■ Vends bel appartement refait à neuf : Un grand salon - 2 chambres - cuisine et salle de bain - Aménagé - Akid Lofzi - 8ème étage avec Ascenseur - Tél : 0553.83.49.27

■ Vds F3. 76 m² immeuble de 2 étages, 2 voisins par palier, situés derrière Concessionnaire Auto - PD 780 U Nég. Visite entre 16 H et 18 H - Tél : 0776.67.19.25

■ Ag. Immo. Agréée - Loue F3 - F4 meublés et vides + garage Ind. Résidence sécurisée pour Société - Local 60 m² + soupente Akid - Vend : 2 F4 RDC bien situés pour F. libérale - Tél : 0560.04.63.79

■ A.V. Appartement F4 - 114 m² - à Maraval - ORAN - Tél : 0660.83.11.74

■ A vendre Appartement de Type F3 au niveau Hai Yasmine 2ème étage - Tél : 0773.26.73.17 - 0559.82.40.67

■ Vends Appartement grand standing. Sup. 145 m². Vue panoramique. Situé à la nouvelle Tour El-Bahia Cité Djamel 10ème étage. Deux Ascenseurs - Tél : 0549.748.406

■ A vendre appartement F4 deux façades. 1er étage au centre-ville d'ORAN au 03, Rue Bensensoussi Ahmed - Tél : 0555.28.74.65

■ A vendre Appartement F4 - 4ème étage à Hai Nour - Bir El-Djir - en face Supermarché ARDIS - Refait à neuf - Tél : 0557.72.60.56

■ A vendre Appartement F3 - RDC - 3 façades - Acté - à Maraval - ORAN - Tél : 0790.51.10.78

■ Vends appartement - Hai Yasmine ORAN - F3 au 6ème étage avec LCP (Désistement possible) avec Ascenseur - Tél : 0559.47.05.12 - 0553.63.18.59

■ A vendre Appartement F3 centre-ville ORAN. Bien ensoleillé - N° Tél : 0774.33.20.40 - 0555.61.50.86 - 0555.00.01.87

■ A vendre appartement F3. Acté. 1er étage. Tél fixe. Bien ensoleillé - Situé à Rue Président Deschanel - Choupot. ORAN - Tél : 0665.29.17.49

■ ORAN - Loue F3 - 120 m² Gd hall (6 x 4). Salon. (8 x 4). 2 chambres (5 x 3). Cuisine + SDB - 5 Gds placards + 2 Gds balcons. Au 2ème étage de villa. 2 Fc. La Lofa, état neuf - 0778.39.85.12

■ A.V. : Bel F5 Av. Sidi Chahmi - ORAN - cité sécurisée avec caméra H24. Prix après visite - Villa R.C. avec Hammam public + 2 étages à SIDI BEL ABBES - Mobile : 0558.32.65.68 - Prix après visite S.V.P.

■ A vendre appartement F4 - 3ème étage - centre-ville de TLEMCCEN - Tél : 0665.38.48.06

■ Vends F3 - 2ème étage, bien aménagé, à la Rue de Mostaganem en face l'arrêt de Tramway - ORAN - Tél : 0791.35.23.04

■ Loue des Apparts dans un immeuble, meublés et équipés et toutes commodités (garage - eau H24) dans un quartier calme résidentiel pour famille à Ain El-Turck - ORAN - Tél : 0777.65.23.63

■ Mets en location Apparts F2 et F3 équipés, très bien aménagés, situés sur Route Nationale à Paradis-plage - Ain El-Turck - Contacter Fixe : 041.44.59.15 - Mob : 0777.01.34.14

■ Vends très bel F3 dans une Promotion Immobilière. Toutes commodités. Eau. Gaz. Elect. Internet et Téléph. - Cité clôturée. Sécurité 24/24 - en face Promo Hasnaoui Hai El-Yasmine 2 - Tél : 0558.23.54.09 - 0560.00.41.93

■ Vente appartement - Acté - F4. 90 m² au 4ème étage (Résidence Rebano) situé à Bir El-Djir - Tél : 0770.78.55.52

■ A vendre appartement F4 - 100 m². Résidence Leclerc Rue Larbi Ben M'hidi - ORAN - 10ème étage. Refait récemment - Tél : 0555.180.681 - 0542.844.916

■ Vends F4 - 2ème étage. 2 façades. Refait à neuf. Cité des enseignants. Immeuble sécurisé + parking + crèche + école... Maraval 5 Cité 156 Logts Bât. 1 et 1/5 Othmania - Tél : 0772.37.30.09

■ Vente F2. Acté. 3ème étage rus de mostaganem ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■ Vends beau F3 de 79 m². 1er étage dans impasse accessible par Rue L. B. M'hidi - 1er étage à centre-ville Miramar ORAN à côté C.C. Français. Libre - Tél : 0772.05.15.82 - pour RDV de visite

■ A vendre F5. Sup. 100 m² / 4ème étage - Acté - Yaghmoracen. ORAN - Libre de suite - Tél : 0555.48.73.88

■ Vends des F3 et F4 équipés - Top - avec ascenseur - Hippodrome St Eugène - Tél : 0555.33.14.73 - 0771.41.78.51

■ A vendre Appartement F4 - 5ème étage à Cité Jeanne d'Arc - Gambetta. ORAN - Tél : 0662.70.02.60

■ Loue super F5, F3, F1 Ht Stg. Meub. Clim. Sécur. Terrasse vue S/Mer 100 m plage Paradis-plage Ain Turck + Super villa à Bousfer-plage meublée + garage - 0771.84.25.21

■ Loue F3 - 2ème étage rond-point Pépinière. 25.000 DA Non Négociable. 1 année d'avance - Tél : 0771.32.51.69 - de 09 H à 20 H

■ A.V. : F3. 100 m² en finition. 4ème étage avec Ascenseur. Cité des Médecins (ORAN) - Tél : 0558.20.32.99

■ A louer F2 - 7ème étage à Bahja ORAN. Refait à neuf - Cuisine + SDB avec baignoire + 2 grandes chambres et un balcon. Endroit très calme - Tél : 0796.44.94.60 - P : 25000 DA/mois

■ Vends Appartement F4 - 90 m² - 3ème étage situé au Bd des Chasseurs à côté du Club de Mouloudia ORAN - Tél : 0560.38.18.38

■ Appartement à vendre : 2 pièces - cuisine - Superficie 406 m² ZAHANA-Village - W. MASCARA - Tél : 0775.77.62.97

■ Vds à Cité Gde Terre Tour N° 2 : F3 aménagé F4. 3ème étg. Ensoleillé. Excol. Vois. Libre de suite. Prolongement mairie Castors / Loue villa 3 Niv. A. El Turck pour Sté - 041.29.62.68 / 040.22.49.87

■ Loue Appartement F2 et F3 très bien équipé, garage, terrasses avec vue sur mer, près de la plage de Cap Falcon (Ain El Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée - Tél : 0774.42.78.56 / 041.26.52.15 / 0773.84.67.39

■ A vendre Appartement F3 - 2ème étage. Superficie 86 m². Acté - avec Ascenseur et parking - Akid Lofzi - BATHOR - ORAN - Tél : 0774.15.29.44 - Prix après visite

■ Vends Appartement 8 pièces au 1^{er} étage en plein centre-ville d'ORAN - Courtier s'abstenir - RDV pour visite Port : 0550.97.97.13 / 0554.63.28.76

■ Vends F2 au 1^{er} étage à Hay Yasmine (ORAN) (Entrée indépendante et Acté) - Tél : 0781.11.19.14

■ Loue F2. 62 m² pour couple unique. B. aménagé. Réserv. 7 E. Ascens. Yasmine 2 - 25 U/mois + 1 an avance - 1 U caution - Contrat 1 Sept. - 0551.54.36.13

■ A vendre des Apparts F3 - Actés - à GDYEL - 5.000.000,00 DA - Tél : 041.53.37.42

■ A vendre F3. WC. Douche. 50,26 m². 2ème étage. 14, Rue Ho Chi Minh - Hai Amir centre-ville ORAN - Tél. 0798.18.54.11

■ Vds bel F4 (83,50 m²). Acté. 2ème étage. Double Faç. Vue sur mer. Refait à neuf. Cuisine équipée, clim, Tel + Internet - à Hai Khemisti cité des enseignants - Intern. s'abstenir - Tél : 0549.75.19.64

■ Vds joli F3. Acté. Aménagé en F4 (D. salon. 2 Ch., séjour... etc.) 90 m². 5ème étage. Ascenseur. O.RAN - F. ensolleillé. Pas de vis-à-vis-USTO / ORAN - Contact : 0561.98.48.15 - Intern. s'abstenir

■ Vends Appartement grand standing. Sup. 145 m². Vue panoramique. Situé à la nouvelle Tour El-Bahia Cité Djamel 10ème étage. Deux Ascenseurs - Tél : 0549.748.406

■ A vendre Maison avec Station de lavage R + 2 étages. Sup. 362 m² avec Gd garage + 6 pièces + 2 salons - Avenue de la République - Sid Chahmi - Tél : 041.44.14.61 - 0791.79.24.95

■ SBA - Face rocade Route Oran Hai CPR / D.F. 200 m². R+2 : 2 locaux comm. - Garage - 3 Sal. - 2 Cuis. - 2 patios - 4 Pces - Cour - Jardin - Gde Terrasse + Sanit. - PD 5,3 MD - Tél : 0778.33.13.11

■ A.V. : Villa finie - Actée - 340 m² - R+1+terrasse : 04 Gdes Ch. - 1 Gd salon - Gde cuisine - 03 Gds garages - Gde SDB - WC et un cour de 68 m² à Brédéah - Boutléfis - ORAN - Tél : 0773.89.76.23

■ Vends villa R+2 - Puits. Bâche d'eau + Chambres froides - Sup. 240 m² à Bousfer-plage - N° Tél : 0542.84.49.42

■ ORAN-Centre - Vends 2 Maisons village bâti 350 m² + terrain 550 m². Actés - Surf. totale 900 m² + 3 façades - Convient pour Promotion Immobilière - Etude toutes propositions - 0554.61.96.16

■ Vds Maison - Actée - à Hai Bouamama El Hassi - ORAN de 236 m². 14 m² Faç. Garage (2 Voit.) 2 Ch. - Sal. - SDB - Cour de 14 m² - 0661.16.57.86 / 0775.56.43.03

■ Vends villa de luxe, meublée - 270 m² - à Point du Jour / RDC : 3 salons + cuisine + sanitaires + garage 2 à 3 Voit. - 1er étg : 3 chambres + balcon + SDB + jardin moderne avec piscine - Tél : 0550.111.878

■ A.V. : Villa Cité Jourdain Castors - 476 m² - 2 Façades - Avec Livret Foncier - Prix après RD - Tél : 0771.16.67.63

■ Vends Maison individuelle. Actée. 136 m². F3 cour + terrasse à Ain El Turck. Entrée principale (façade) de 1,50 m - Adresse : 148, Rue du Maghreb - A.E.T. - Tél : 0552.51.22.47

■ Vends villa N.C. 160 m². R+2 à Es-Sénia. RDC : garage + local comm. + Sal. + Cuis. Equipée + SDB avec hammam + WC + Jard. - 1er. Sal. 3 Ch. + Clim + SDB + WC. 2ème. Buanderie + terrasse. Ttes commod. - PD : 35 - Tél : 0553.48.05.81

■ Vends villa 145 m² Es-Sénia. R+1. Finie 100%. R : garage avec B. d'eau + Cuis. américaine avec salle de séjour + hall + jardin - 1er étg. : salon + 3 Ch. + SDB. 2ème étg. : Gde terrasse - Prix après visite - Tél : 0665.09.45.51

■ SIDI BEL ABBES - Vends ou Echange Maison de Maître 189 m² R+1. RDC : 5 Pces + cuisine + hammam + garage + cour + puits - 1er étg. fin à 70% + Permis de Construire. Entrée indépendante. Bien située à 10 minutes du centre-ville - Prix après visite - Tél : 0549.05.60.40

■ P. Vends / Echange Maison de Maître 100% - R+2 - N.C. avec cour pour stationnement. C.V. d'ORAN - Karguenthal - Prix : 20 - Endroit commercial - Tél : 0557.30.81.94

■ Vds belle villa 340 m² à Maraval. quartier calme et résidentiel. 17 m de garage. Refait à neuf - 3 pièces + 2 cuisines + SDB + Gd salon + garage + 3 cours - PD 6,500 MD - 0662.49.57.00 - Pas d'Intern.

■ A.V. villa 307,9 m² à Bir El Djir - Actée + L.F. - RDC : hall + garage + jardin - 2 entrées + double façade - 1er étg. : 2 pièces + salon + SDB - WC - 2ème étg. : 2 pièces + hammam - Pas d'intermédiaire - 0661.10.20.17 - 0797.41.53.63

■ Vds belle villa 340 m² à Maraval. quartier calme et résidentiel. 17 m de garage. Refait à neuf - 3 pièces + 2 cuisines + SDB + Gd salon + garage + 3 cours - PD 6,500 MD - 0662.49.57.00 - Pas d'Intern.

■ A vendre villa - Actée - Certificat de conformité - 222 m². Bâtie 190 m² - située à Borj Amar - Mille-nium - Bir El Djir - RDC + 2 - Bien finie - Tél : 0775.18.60.14

■ Vds / Loue M.M. R+1. Actée. Com. Local 100 m² 6 m Faç. Hauteur 4, Ch. 2 WC, terrasse, a côté Resto El Khaima St Eugène à 20 m jardin Castors - Tél. 0550.50.880 - 0550.45.25.26

■ V / dans Gde villa à Courbet ORAN : F2 (77 m²) et F3 (75 m²) au 3ème - F4 (124 m²), F3 (82 m²), F2 (71 m²) au 4ème - au RDC F1 (60 m²) - toutes comm. Actés avec L.F. Endroit calme et bon Vois. - Tél : 0795.50.10.87

■ TLEMCCEN : Vends villa. Actée. 300 m². Toutes commodités - Les Oliviers El-Kiffane - R. 0664.30.55.50

■ Maison à vendre 227 m². Double façade. R+2 à Bir El Djir (Bernandville). Deux Apparts identiques 3 Ch. - Grand salon - 2 garages - Tél. 0558.69.63.02 / 0559.08.03.94

■ Vends Maison 145 m². Bien située Hai Khemisti - Tél. 0662.65.08.72 - Intermédiaire s'abstenir

■ Vds Chalet Cabanon 220 m². 4 Pces. SDB. Jardin mitoyen. Const. en dur. 3 P. C. Salon. B. eau. Elect. Eau - Tranquille - à 30 m de la mer et 40 m de la route - SOKHRA entre Ouilis et Mosta - Tél : 0771.74.04.07

■ Loue villa à CANASTEL située Lotissement 380. Toutes commodités - R+1 - 2 façades - 2 garages pour 4 voitures - 7 P. - Tél : 0554.53.49.99

■ Vends belle villa 270 m² Nvlle Const. à Fernand-ville avec L.F. : 6 chambres, 2 salons + garage 2 voitures, terrasse + jardin + piscine. Matér. Nobles. Quartier calme - Tél. 0550.32.32.73 - 0770.96.43.09

■ Fernandville - A vendre villa 210 m². 4 pièces, 2 salons, cuisine équipée + séjour, cave pour 5 voitures, avant-cour et cour - Vds terrain 602 m² à Fernandville - Tél : 0559.88.53.03

■ A vendre villa R+1 (1.50 m de 18 m) 260 m² - Actée + L.F. - La Lofa (ORAN) - Prix après visite - Tél : 0555.42.13.97

■ Vds villa à El-Kerma 320 m². R+2. Actée. Bâtie 200 m². Finie 100% - à 4 Km de l'aéroport et à 8 Km d'Oran - R : 3 locaux + 1 Ph. Sal. + 1 Gde cour + jardin + B. d'eau + WC - 1^{er} - 2^{ème} - Pces - Sal. - Cuis. + SDB + hall + WC + 2 balcons - 2ème : 4 Pces + Sal. + 1 Cuis + SDB + hall + WC + 2^{ème} : Buanderie. 1 Gde terrasse + 2 Pces + WC + 1 Pte terrasse - Prix Ap. Vis. - Pas d'Intern. - 0793.92.49.54 - 0795.54.93.69

■ TLEMCCEN : Vend villa R+1 - 250 m². Actée. BOU-HANAK 400, mit. mosquée, 2 locaux, 4 Ch., salon, jardin, hammam - Tél : 0555.27.21.77

■ Loue pour Société : Villa 250 m². R+1. Garage pour 6 voitures. 5 pièces + cuisine + hammam + grand hall - avec meubles ou sans - Tél : 0558.90.57.54

■ Vends Immeuble ancien - Acté - à démolir. Bien situé centre ORAN près de l'hôpital et la gare. 470 m². 2 étages. Convientrait Hôtel - Bureaux ou des Appartements - Tél : 0561.38.60.25 - 0796.99.34.12

■ A vendre Maison vieux bâti à démolir 120 m². façade 9 m, située à Boulanger avec Acté et Livret Foncier - Le prix après visite - Tél : 0668.04.89.51

■ Vends villa style coloniale à Ain El Turck. Allée des Villas, quartier résidentiel - au prix du terrain - curieux s'abstenir - Tél : 0778.53.70.01 - 0552.29.82.59

■ Vds : Villa 210 m² R+1 St Hubert / Villa 380 m² R+2 Gd Bd Trait d'Union / Villa 320 m² R+1 Castors / Villa 250 m² R+1 Fernandville - 0560.18.28.27

■ Vds villa R+3 - Nvlle Const. 207 m² avec S/Sol à 40 m du Gd Bd Rte Belgaid Coop. Panorama / S/Sol : 207 m² / R : 170 m² / 1er / F5 167 m² + Terr. 40 m² / 2ème : F5 167 m² / 3ème : F3 80 m² + Terr. 70 m² - Tél : 0561.69.87.75 - Prix après visite

■ TLEMCCEN : Vends villa non finie 368 m² de terrain, 170 m² bâtie, 3 façades - quartier résidentiel - très belle vue à Kessarine Agadir - Tél : 0556.154.409 / 0560.017.134

■ A vendre terrain parc à parpaing de 1.934 m² avec 42 m de façade lieu-dit : BOUAÏCHE sortie Ouest OUED-RHIOU - Contact direct : 0771.34.20.94 - Med

■ Vends un lot de terrain d'une superficie de 160 m² situé aux 503 Logts ville de AIN TEMOUCHENT - Livret Foncier + Acte - Tél : 0542.19.62.27

■ SIDI BEL ABBES : 6 Hectares avec 2 hangars en cours de construction, puits et électricité - à 5 Km du lac S. M. Benali - Tél. contact : 0555.56.01.23 - 0774.73.18.56

■ A vendre lot de terrain 252 m² façade (12'21" m) GUEDDARA (El-Ançor) 2 Km des Andalouses. Endroit résidentiel avec Acte et PC - Pas de courtier - Tél : 0667.81.09.11 - Curieux s'abstenir

■ Vends terrain - Acté - 243 m² au Rocher sur Bd. Construit à 70%. Contient cave 90 m² + 2 garages 28 m² - 2 Gds salons. WC. Bain Hall - 1er étg. : F3 + hall + cuisine + salon + terrasse + buanderie - Tél : 0669.62.81.81

■ A vendre lot de terrain. Superf. 89 m² - Façade 10 m - Très bien situé à Gambetta Place Fontanelle - ORAN - Tél : 0790.53.62.30

■ A vendre un lot de terrain de 198 m² (11 m x 18 m). Acté - 01 façade - à l'entrée de Bir El Djir (Pas loin de la Pépinière) - Tél : 0555.05.86.94

■ Vends terrain 270 m² - 13,5 m façade. Endroit résidentiel Cité Police Canastel avec de belles constructions aux alentours - Tél. 0550.21.21.56

■ Vente Terre agricole sup. 5 Hectares située à AIN LARBAA - Acte + Livret foncier - Tél. 0549.748.406

VEHICULES

■ Location de voitures HAYET met à votre disposition 208 HDI 2014 + Campus 2014 pour Sté étrangère ou Particulier - Tél : 0797.45.37.22

■ Vends : Renault Fluence 2012. Blanche. 1,5 dci. 65 M. Km - 6 vitesses - Prix après visite - Curieux s'abstenir. Merci - Tél : 0555.40.41.58 - à ORAN

■ Vds Grue mobile marque MARCHETTI italienne. 60 tonnes. Année 97. Moteur IVECO double cabine. Pneumatique - Tél : 0770.40.03.78 / 0555.64.91.81

■ Vds 308 HDI - 112 Ch. Blanche 2012. Top. Toit panoramique. Jante Alu. Rabattable. Défect. AV - AR. Ord. Bord. Cuir. ABS - 47.000 Km - 0 Retouche - 31 ORAN - 0559.92.28.76

■ A vendre 02 Minibus MAZOUZ 35 places. Année 2010 + JAC Minibus 12 places. Année 2013 - Pour transport Personnel - Contact : 0661.10.10.67

■ Vends 1 Camion Berliet GLM/5 - Année 1977 - 10 T - Tél : 0773.49.65.15 ou 0560.015.354

■ A vendre Ford Fiesta noire. Année 2012 - Km 22000. La Tout Options - Contacter le : 0775.09.63.62

■ Vends Véhicule : Tracteur Routier HOWO. Année 2011 - Remorque Benne TEWFIK 2011 - Remorque Plateau TEWFIK 2012 - Tél : 0770.61.21.46

■ Vends (2) Camions à benne 6x4 Marque MAZ. Année 2010 sur chantier + (02) Citernes à eau 6500 L (SNVI) + Lot de Pneus (650 x 10) - (500 x 8) - (600 x 9) - (100 x 15) - Tél : 0550.56.30.50

■ Vends CHEVROLET CRUZE - Gris Argent - Tout options. Très peu roulé : 13.000 Km - Année 2013 - Etat neuf - Contactez : 0553.18.08.67

■ Voitures de location pour Particuliers et Entreprises - Contact : 0773.01.62.49 - 0770.30.12.41

■ Vends BMW 4x4 X3. 2.0 D. Tout Options. Année 2008. Roulé 185.000. Etat neuf - Contacter MOKHTAR : 0559.48.77.63 - 0797.67.41.52

LOCAUX

■ A louer local 15 m² + soupente 12 m² à la Cité 733 Logts CNEP AADL à côté de la Mairie Haï Yasmine d. Nvlie cité ancien commerce, très bon endroit - 0556.86.44.18

■ TLEMEN : A louer local de 55 m² au 31, Boulevard Derrar Benabderrahmane - KIFFANE - Tél : 0552.26.05.26

■ Loue local 20 m² à côté de l'hôpital CHU Plateau ORAN + Vds local 37 m² avec soupente en plein Bd Grossistes Cosmétiques Karguentah - 0664.89.74.71

■ Local à louer 20 m² au centre-ville d'ORAN (Derrière Rue Khemisti) avec soupente et toutes commodités - Tél : 0557.05.28.84

■ A TLEMEN : Vds Station Essence en activité avec belle Maison + 3 garage. 3 Faç. + Studio pour gardien - P. étudié après visite. Merci - Tél : 0774.54.93.15

■ Local à vendre 230 m² à ORAN - Boulanger - 4, Rue de la Tour - 0771.16.67.80

■ A louer un local. Sup. 360 m² à la Rue de Mostaganem - ORAN - Tél : 0792.47.27.88 - 0779.37.59.34

■ Un Café à vendre. Double façade. 167 m². Bir El Djir en face Commissariat avec un Fonds commercial depuis 1989 toujours en fonctionnement - Tél : 0558.69.63.02 / 0559.08.03.94

■ Vends local bien aménagé, avec sanitaires à Plateau - ORAN - Sup. 61,5 m² - Tél : 0779.55.51.58

■ Vends local commercial 15 m de façade avec vitrines sur Bd Benzerdjeb - ORAN - Cave + R+1 - Le tout 236 m² - Convient toutes activités - Tél : 0561.97.50.41 - Prix après visite

■ Local à louer (40 m²) Cité Akid Lotfi - Double façade - 0554.22.26.25

■ Vente d'un local commercial sis à SIDI BEL ABBES Rue Mohamed V - Bt Lido. Superficie 30 m² - Tél : 0773.87.61.75

■ Vds Cafétéria équipée avec terrasse sur Gd boulevard de l'USTO ORAN - Superficie 64 m² - Tél : 0770.604.267 - 0552.64.69.02

■ A louer local commercial (43 m²) avec sanitaires, double façade, sur le Boulevard Farès Lahouari - Cité Petit - ORAN - Tél : 0552.61.37.26

■ A louer local sis à Maraval, 30 m² environ, avec sanitaires et clim, pour Agence de voyages ou Immobilier ou Location autos - Tél : 0770.10.69.82

■ A vendre local - Acté - 20 m². Bien aménagé centre-ville ORAN - Tél : 0775.95.24.20

■ Local à vendre 38 m² à Haï Yasmine, bien aménagé, sanitaires, verre trempé, rideau électrique - Convient pour : Bureau - Laboratoire - Salle de soins - Cabinet... Contact: 0550.32.33.45

■ Vends local commercial de 101 m² en plein centre-ville (Rue Larbi Ben M'hidi) ORAN - Tél : 0670.31.79.25

■ A louer magasin 90 m² - 2 façades - WC. SDB + soupente 80 m² + arrière-boutique 80 m² - 12, Bd de l'Indépendance. Ville Nouvelle - Tél : 0555.60.03.48

■ Vends des locaux commerciaux à GDYEL - ORAN - Tél : 0560.96.36.20 - 0770.88.22.92

■ A vendre 2 locaux 66 m² et 46 m² avec Hauteur 4 m - Adresse : Coopérative Hosn Djivar - Haï Othmania - Maraval - ORAN - Tél : 0771.79.28.36

■ Vends 2 locaux commerciaux jumelés à AKID LOTFI 100 m² au sol + 30 m² en étage, très bien aménagés - conviennent toute activité. Grande artère, parking, voisinage agréable - Tél : 0560.03.73.87 - Prix après visite

■ Vends local sup. 20 m². Acté + soupente Av. Sid Chahmi ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■ ORAN - Bel Air - A vendre local commercial 40 m² + soupente de 20 m² - Prix offert 500 Unités - Tél : 0661.404.403

■ Vds Immeuble à usage commercial. Sup. 120 m² de 5 niveaux. Toutes commodités. Caméra Surveillance. Clim. Monte-charges - sur Bd " B " côté Kasr Malek - Tél : 0661.21.71.76 - courtier s'abstenir

■ Loue local 50 m² environ à l'Hippodrome - Refait à neuf - Pour Bureaux - Inst. Beauté - Cabinet... Curieux et intermédiaires s'abstenir - 0550.11.56.97 - 0550.96.78.41

■ Vends local commercial de 70 m² avec arrière-boutique de 2 pièces / cuisine, SDB, au centre-ville d'AIN TEMOUCHENT - Tél : 0773.49.65.15 ou 0560.015.354

■ Vds 02 locaux 85 m² - 30 m² mitoyens à Cité BATIOUR USTO - PD 1.200 M - 600 M - Actés - Etudie toute proposition - Tél : 0550.540.880 - 0770.180.189

■ Vends local très bien aménagé - toutes commodités - sanitaires + douche + 2 clim - en plein centre-ville d'ORAN - 40 m² - Acté - tarifé - P. de vente 980 Nég. - Le Propriétaire : 0550.05.91.62

■ URGENT - A louer Cave à usage commercial. Sup. 200 m². Prix 30.000 DA/mois. Avance une année - située à Canastel - Coop. Moudjahidine - Tél : 0696.25.10.08

■ A vendre des locaux commerciaux - Actés - à Haï Yasmine - Tél : 041.53.37.42

■ Vends / Loue local 2.520 m² dont 1.000 m² couvert - Acté - Toutes commodités (Eau - Elect. - Gaz - Bureau... etc.) - Facile pour Semi-remorque - Z/A. HAMMAM BOUHDJAR - Wilaya AIN TEMOUCHENT - 0699.86.85.00

■ Vends local commercial avec sanitaires de 221 m² situé à Bel Air Bd Froment Coste - ORAN - Tél : 0561.74.54.74

■ A vendre un local de 51,59 m² à l'USTO - Acté - Non aménagé - Tél. 0794.76.63.92

■ Vends Usine 1.303 m², couvert 820 m² en charpente hauteur poteaux 6 m - 2 façades. Nvlie Constr. Administration. Poste gardien. Poste électrique non équipé - Zone Indust. Haï Kssab (St Pierre) Misserghine. ORAN - Tél. 0550.21.21.56

DIVERS

■ SETIF : Vends Machine à granules toute capacité, garantie une année - 0550.30.57.60

■ A vendre Matériel complet de Tour : Alé-seuse + Glaceuse + Raboteuse de culasse + un Tour THOSS + une Presse + Perceuse à colonne - Contactez : 0557.10.52.31 ou 0771.13.32.19

■ Matériel de Café à vendre : Machins AS-TRA 4 bras - 16 Tables avec Chaises - 4 Tabourets - Frigo (MOKSI) - Frigo Congélateur - Tél : 041.28.44.06 - 0793.55.10.04 - 0550.85.22.81

■ Vends : Butanol Perchloréthylène - Soude caustique - PE - Peroxyde d'Hydrogène (TEXAPON NS70 - ITALY) (FOREX) - Acide chlorhydrique - Tél : 0552.59.53.73

■ A vendre : Jet-ski Ultra 260 année 2011 - Jet-ski Yamaha 1200 année 2006 - Glisseur Yamaha 6 m longueur année 2011. 2 moteurs In-board Yamaha 7 places - 0771.430.425

■ TLEMEN : Vends des Moules différents modèles pour confection de Colonnnettes et Clausstras faites en ciment - Tél : 0792.517.436

■ EURL DIRECT IMPEX SETIF vend : Machine CNC Gravure numérique sur bois Marque VICTOR + Pièces de Rechange et Outils - Conditionneuse sucre en Stick capacité de 3600 Sticks/Heure - Tél : 0553.053.454

■ A vendre fauteuil dentaire Quetin Arelle Pacifique, très bon état. 5 cordons. Micromoteur fibré Salelec. Turbine fibrée bien air. Scialytique à double lumière FARO - Contact : 0553.35.86.66

■ Vends Pompe à béton (1 G) état neuf - Tél : 0780.69.43.64

■ Vends : Four 4 étages marque MATADOR - Four ventilé marque PONS avec 4 Charriots + 27 Filets - Tél : 0771.54.98.16 - 0552.54.69.15

■ Entreprise des Travaux de Terrassement de Lotissement Défoncement des Terres agricoles - Tél : 0554.81.52.07

■ A.V. : Frigo Présentoir 1.5 m + Congélateur 1 m + Friteuse à gaz + Presse Pannini ITALY + Coupe pomme de terre - 0770.68.73.66

■ Loue Licence de café à ORAN - Numéro Tél : 0561.78.02.41

■ STOP AFFAIRE CompuTime Vente Mat. Informatique et Mat. Code à barres (étiquettes, douchettes, tiroir-caisse...). Etiquettes code à barres toutes dimensions - Tél : 0555.34.95.43

■ ORAN : Particulier dispose d'un Compresseur 4 cylindres tout neuf ENMTP et Camion HINO - TOYOTA 2.5 T. et souhaite les mettre en location à toute Société - Entreprise... Tél : 0550.63.12.26 - 0661.28.84.98

■ Vends 1 Lot de Vêtements et Chaussures pour Homme de marques (Française - Italienne) - Tél : 0658.26.96.48

■ Vente Machine d'Injection plastique - Tél. 0555.07.73.00

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Mach. « Mouchirs. Serviette. Gobelet » - « Conditionneuse » - Tél. 036.65.33.34.35/36 - 0555.62.34.91/92

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Mach. « Impression G. Format - Graveure Num. sur Bois » - Tél. 036.51.47.14 - 0555.62.34.93/94/95/96

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines Transformation « Plastique - Papier - Carton » - Tél. 036.51.47.14 - 0555.62.34.97/98/99

■ Salon d'esthétique Mme TABET Esthéticienne diplômée de PARIS vous propose en collaboration avec les Médecins : Epilation définitive sans douleur. Visage. Corps - Tél. 0779.913.981 - ORAN.

GRUPE INTERNATIONAL RECHERCHE POUR SON ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE ALGERIEN CADRES QUALIFIES ET EXPERIMENTES

Dans la mise en œuvre de réseaux grande distribution de meubles et d'accessoires :

- Ouverture et organisation d'unités opérationnelles
- Organisation commerciale
- Management de gestion, merchandising, marketing
- Supply chain et informatique

Pour postuler, prendre attache et transmettre photo et CV récent à M. CEDRIC
EMAIL : norc.activity@gmail.com /

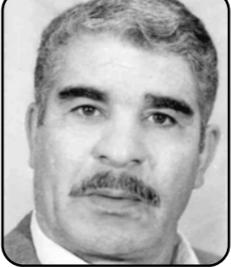
DÉCÈS

Les familles HAMMOU - AIDROUS - HADRI - M'HIDI - FERGOUG, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée
Mme M'HIDI née HAMMOU Fatiha (Enseignante)
Survenue le 27 Juillet 2014.
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.
إنا لله وإنا إليه راجعون



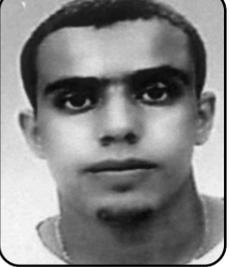
REMERCIEMENTS

Les familles : BENYEBKA - BENSAAIDA - GHORBAL - HAFAR - BOUCETTA - BOUROUIS - KASSOU - BELFORTAS - FORTAS - BEHA - TSOURIA-BELAID - DRIOUA - SETTOUTI - remercient toutes les personnes qui ont compati à leur douleur lors du décès de leur regretté père, grand-père, oncle et beau-père
BENYEBKA TAYEB



PENSEE

NECIB Mohamed
05/03/1986 - 15/08/2005.
Les neuf années écoulées depuis ta tragique disparition un 15 Août 2005, n'ont pas atténué la douleur de ton absence. Tu nous manques toujours et chaque événement, heureux ou malheureux, nous rappelle tristement ton absence. En ce jour de douloureux souvenir, ton père, ta sœur et tes frères demandent à tous ceux qui t'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Que Dieu t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».



PENSÉE

A la mémoire de notre cher père
DJEBOURI HADJ HOUARI.
Rien ne pourra nous faire oublier le 02/08/1999 le jour où tu nous as quittés à jamais dans un autre monde meilleur. Tu étais clément, juste et honnête. En cette pénible circonstance, tes enfants et petits-enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
ALLAH Yarhmk cher père
Ton fils **OMAR**



PENSÉE

Voilà une année déjà que vous nous avez quittés chère mère et sœur et grand-mère
BOUADJADJ Zoubida et Nadja.
Vos enfants et petits-enfants vous pleurent toujours car on ne pourra jamais combler le vide que vous nous avez laissé. Nous pensons toujours à vous. Que Dieu vous accueille en Son Vaste Paradis.
Nous prions tous ceux qui les ont connus d'avoir une pieuse pensée en leurs mémoires.



DECES

Les familles ILES - MEZIANE - BENYELLES - SELADJI - AZZOUNI ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée **Mme Veuve ILES née MEZIANE ZOUBIDA,** survenue le 04 Août 2014, laissant un grand vide que nul ne pourra combler. En ce triste souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prier Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis.
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE

Déjà deux années que nous a quittés pour un monde meilleur, notre très chère regrettée mère et grand-mère
Mme KHEZ née SAHEL Fatima
née en 1923. Tu étais et tu resteras pour toujours dans nos cœurs. En cette douloureuse circonstance, nous demandons à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
Ton fils **KHEZ Houari et la famille YAMANI**
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE

04 ans déjà - le 14/08/10 - que tu nous as quittés à jamais, le fils de Sidi Blel (Ville Nouvelle)
ACHOUR Lahouari
Retraité CHUO - Tu vis toujours dans nos cœurs surtout MEHDI qui n'arrive pas à t'oublier. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé de réciter la «FATIHA» en ta mémoire et prier Dieu de t'accueillir dans Son Eternel Paradis.
Ta fille **KHEIRA**
qui ne t'oubliera jamais



DÉCÈS

Les familles BOUFRA et GHEZLAOUI d'Oran - Mascara - Ghris - Kerma - ont l'immense douleur d'annoncer le décès de notre fils
BOUFRA KHALAD
Né le 11/03/67 à ORAN - L'adresse: 31, Rue Amari Mohamed - Boulanger.
Nous prions toutes les personnes ayant connu le défunt d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille dans Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE

Il y a déjà une année, 14 Août 2013 / 14 Août 2014, que nous a quittés à jamais notre cher fils
SEBBAR Khaled,
cadre de l'UPW d'Algérie-poste à Tiaret. En ce douloureux souvenir, sa maman, sa sœur et toute la famille marquent une immense et profonde pensée à sa mémoire et prient tous ceux qui l'ont aimé et connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire tout en priant Dieu, Le Tout-Puissant, d'avoir son âme et l'accorder en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.
Ta maman qui t'aime fort



PENSÉE

A la mémoire de Khouya
Laazzy HORCH EL-Hadj
Te voilà à une année de ton décès (15/08/2013). Rien ne me fera oublier ce jour amer. Aaah Khouya Aazizi tu me manques tellement... Ta disparition était un choc terrible à supporter, mais je m'incline devant La Volonté de Dieu... A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Je demande à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi.
Ta sœur **FATIHA**
qui ne t'oubliera jamais.



PENSÉE

Mr KHALDI Boumedienne
Ça fait un an le 14-08-2013, que tu nous as quittés à jamais notre très cher père et grand-père. Tu nous as laissé derrière toi un grand vide. On ne t'a jamais oublié notre papa adoré. Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis. Ta femme, tes fils et filles, tes frères et sœurs. On ne t'oubliera jamais notre papa chéri.



PENSÉE

HADJ MOULEY AHMED BENMANSOUR
Quatre longues années se sont écoulées depuis le jour où tu es parti à jamais. Matin et soir on pense à toi, tu nous manques tellement papa.
Ta femme et tes enfants
إنا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE

A la mémoire de notre cher père
Mr LAKHDARI OUADDAH.
Tragique fut pour nous le 15-08-2009 - 05 ans déjà - date à laquelle nous a quittés notre cher père, grand-père bien aimé. En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'implorer Dieu Tout-Puissant de lui accorder Clémence et Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis. ALLAH Yarhmk cher Bouya.
Ta fille **WAHIDA**



PENSÉE

KHIAT Aboubaker
Ce fut le 15/08/2006 où tu es parti à jamais, après une maladie que tu as affrontée avec courage. Ça fait huit ans que tu nous as quittés papa, tu nous manques beaucoup. La vie est très difficile sans toi. Tu étais gai, vivant et généreux. Tu nous as gâtés tous et tu étais dévoué envers tous, grands et petits. ALLAH Yarhmk papa.
Tes enfants et ton épouse



KSAR EL-BOUKHARI

Opération «coup de poing», plusieurs interpellations

Rabah Benaouda

La ville de Ksar El-Boukhari, chef-lieu de daïra, situé à 64 km au sud de Médéa, continue de faire parler d'elle. Une situation très inquiétante, décriée depuis longtemps par toute la population de cette ville de Cheikh El-Missoum, qui a amené les responsables de la Sûreté de wilaya de Médéa à ne lésiner sur aucun moyen, aussi bien humain que matériel, pour mener une lutte permanente et sans merci contre les délinquants de tous âges qui s'attaquent au calme et à la quiétude des citoyens ainsi qu'à leurs biens. Une délinquance née de l'important et combien anarchique exode rural, des suites de la longue décennie noire, qui avait touché les villes, villages et douars environnants, à l'image de Boghar, Ouled Hellal, Ouled Antar, Kherbet Essiouf... En effet, après les nombreuses arrestations de voleurs, assassins, trafiquants de stupéfiants... dans les multiples opérations qui entrent, toujours, dans le

cadre du vaste plan sécuritaire mis en place, depuis, maintenant, trois années, à travers tout le territoire placé sous leur autorité, les responsables de la Sûreté de wilaya de Médéa viennent de décider, à travers leur Sûreté de daïra de Ksar El-Boukhari, d'un vaste programme d'opérations «coups de poing» et «descentes inopinées» dans cette grande agglomération, la deuxième après le chef-lieu de wilaya, dont la population totale approche, aujourd'hui, les 100.000 habitants. Ainsi, la toute première de ces grandes opérations vient d'avoir lieu, dimanche dernier, et a mobilisé d'importants moyens humains et matériels. Des moyens humains constitués des éléments de la Police judiciaire, ceux de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) auxquels se sont joints les éléments de l'ordre public relevant de cette Sûreté de daïra de Ksar El-Boukhari. Une opération qui a permis l'interpellation et l'identification d'un grand nombre de suspects et la saisie d'une quantité de kif traité. Une

opération qui a ciblé les «points chauds» connus pour leur criminalité, dans cette ville de Ksar El-Boukhari tels que les quartiers «Romanette», «El-Maghssel», «Zebra» «Les bâtiments évolutifs» ainsi que les principaux boulevards qui sont connus, eux aussi, comme étant des lieux de rendez-vous «privilegiés», par les pickpockets et autres délinquants. Une opération qui a été très bien accueillie par les citoyens, habitant les quartiers ciblés et qui n'ont pas hésité à apporter toute leur aide aux agents des forces de l'ordre et ce, à travers l'utilisation du numéro de téléphone vert (15.48) de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ce qui n'a, évidemment, pas laissé indifférents les responsables de la Sûreté de wilaya de Médéa, à travers ceux de cette Sûreté de daïra de Ksar El-Boukhari. Des encouragements qui ne peuvent qu'ajouter à leur volonté déclarée d'aller vers l'éradication totale de ces fléaux criminels de cette ville de Ksar El-Boukhari qu'on aimait appeler jadis «Le Petit Paris».

ALGER

«Été en musique» : des artistes algériens et étrangers annoncés

Des soirées thématiques dans différents styles de musiques, animées par de jeunes artistes algériens et étrangers, qui font l'actualité, seront au programme du 4^{ème} Festival culturel international «Été en musique à Alger», prévu du 16 au 30 août à Alger. Ouverts au public, à titre gracieux, les concerts programmés à la salle Ibn Zeydoun et à la grande Esplanade (Riadh El Feth), verront défiler des artistes confirmés et d'autres en début de carrière. Classique andalou, chaâbi algérois, musiques

du grand Sud, variétés algériennes, new wave, hip hop, rap, raï, pop et jazz, autant de styles que feront vivre, 15 soirées durant, les artistes attendus. Abbas Righi, Leila Borsali, Mourad Djaâfri, Nassima Chabane et Naïma Dziria ainsi que la Tunisienne Siryne Ben Moussa, figurent parmi les interprètes invités à festival. Cheba Zehouania ainsi que les chebs Anouar, Kader Japonais, Toufik et Yazid, seront parmi les artistes convoités, lors de cet évènement, de même pour Freekline, El Dey,

Tarbaât, Gusto Prod, Sido la Dose et Imzad. Abdelkader Khaldi, Nasreddine Bliidi et Mohamed Oujdi seront présents pour la variété algérienne, alors que Kahalas et Salim marqueront leur présence dans les genres sétifien et chaoui. Par ailleurs, Djamel Laroussi, établi en Allemagne, sera une des attractions de ce festival, aux côtés de La Fouine, Mister You, Didier Awadi du Sénégal, ainsi que Assayile de Palestine et le spectacle de Flamenco dirigé par la danseuse algérienne Samara.

Le port fait mieux

Une hausse de 2,24% du trafic marchandises, au port commercial d'Alger, a été enregistrée, au mois de mai dernier avec un trafic global de 930.978 tonnes (T), indique, lundi, un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Selon l'EPAL, le volume global de marchandises débarquées et embarquées, au port d'Alger, s'est établi à 930.978 T, contre 910.586 T, en mai 2013, soit une hausse de 2,24%. Le volume des marchandises débarquées a atteint pour la même période 786.513 T, en hausse de 1,75% contre 772.966 T en mai 2013, précise l'EPAL. Les produits d'hydrocarbures débarqués, en mai 2014, se sont établis à 342.757 T, en légère baisse par rapport aux 348.994 T débarqués en mai 2013. Toutefois, les volumes embarqués pour la même période sont en hausse (+4,67%) avec 97.952 T,

expédiées en mai 2014, contre 93.584 T à la même période, en 2013. Les embarquements pour les produits hors hydrocarbures se sont établis, également, en hausse de 5,62% à 46.513 T contre 44.036 T en mai 2013, explique l'EPAL. Par ailleurs, en mai 2014, 196 navires, dont 189 opérants et 7 relacheurs ont accosté au port commercial d'Alger, contre 193 navires en mai 2013, alors que le tonnage en jauge brute des navires opérants en entrée est passé de 1.769.964 tonneaux (1 tonneau=2,8 m³), en mai 2013, à 1.843.478 tonneaux, en mai 2014, en hausse de 4,15%. Quant à la durée globale d'attente en rade des navires, celle-ci a baissé, durant la même période, passant de 1,75 jour en 2013 à 1,19 jour en 2014. La durée moyenne de séjour à quai a été également améliorée, avec une baisse sensi-

ble du temps de traitement des navires, passant de 4,42 jours, en mai 2013, à 3,91 jours, en mai 2014. Pour le trafic conteneurs, les réalisations (184.548 T) sont dominées par les débarquements avec 179.753 T contre 4.795 T expédiées en mai 2014, alors qu'en mai 2013, les réalisations ont été de 172.868 T. Par types de navires, ce sont les porte conteneurs (31%) qui dominent le trafic portuaire à Alger, faisant de ce port le principal terminal à conteneurs du pays, suivis des Ro/Ro (rouliers, 9%), des pétroliers (8%), des cargos (6%), et des céréaliers (4%). Le terminal voyageurs du port d'Alger a, d'autre part, enregistré le transit de 8.246 passagers, en baisse de 10,65% par rapport à mai 2013. Les entrées au terminal se sont établies à 3.760 voyageurs contre 4.268 voyageurs, en mai 2013.

TÉBESSA

Vol de 34 millions de dinars : cinq arrestations

Ali Chabana

Grâce, à leur investigation minutieusement menée, les services de police de Bir El Ater sont parvenus à lever le voile sur un cambriolage dans lequel la victime a été délestée de 34 millions de dinars, ainsi qu'une quantité de bijoux. Tout le butin emporté par les

voleurs était contenu dans un coffre-fort qu'ils ont pu ouvrir, avec facilité. C'est l'un des indices que les enquêteurs ont exploité pour orienter leur recherche, vers le genre de la victime et qui sera, finalement, interpellé, tout en reconnaissant son méfait. D'autres informations parvenues aux policiers faisant état de la dé-

couverte du fameux coffre-fort chez un individu, un habitué des affaires criminelles. Quant à l'argent volé, quelque 20 millions de DA ont pu être récupérés par la police, et également des bijoux. Cinq personnes impliquées dans ce vol devaient être déférées devant l'instance judiciaire, a-t-on appris de la Sûreté de la wilaya de Tébéssa.

DJELFA

Piqûres de scorpion : près de 1.180 cas en 6 mois

Pas moins de 1.178 cas de piqûres de scorpion ont été enregistrés, dans la wilaya de Djelfa, entre les mois de janvier et juin 2014, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (DSPRH). Sur ce total de piqûres, 4 ont été mortelles pour des enfants âgés de 02 à 12 ans, a-t-on déploré au service Prévention, relevant de la DSPRH, dont les responsables estiment qu'ils sont dus au fait que les concernés «ont été évacués, tardivement, aux centres de santé» de la wilaya. D'autre part, la même source a affirmé la «disponibilité du vaccin anti-scorpionique, dans tous

les hôpitaux et centres de santé de la wilaya», observant que la seule manière de réduire les cas de décès suite aux piqûres par scorpion, «est d'évacuer, immédiatement, la victime aux services médicaux compétents et d'éviter les méthodes de traitement traditionnelles, qui pourraient aggraver la situation, comme constaté sur le terrain». La DSPRH a élaboré, en collaboration avec la direction de l'Action sociale de la wilaya, 61 fiches techniques relatives aux régions ayant enregistré le plus grand nombre de cas d'atteintes par les piqûres de scorpion, en 2013, a ajouté la même source.

Les résidences universitaires accueilleront plus de 2.000 nouveaux étudiants

Plus de 2.000 nouveaux étudiants bénéficieront de l'hébergement universitaire, à la faveur de la prochaine rentrée universitaire 2014-2015, à Djelfa, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des Oeuvres universitaires de l'Université 'Ziane Achour'. «Au total 2.078 nouveaux étudiants, dont les inscriptions ont été clôturées, ce week-end, par les services de la direction des Oeuvres universitaires, ont introduit des dossiers pour bénéficier d'un hébergement universitaire, tandis que 1.509 autres ont déposé des dossiers pour avoir droit à une bourse», selon les chiffres en

possession de cette direction. Tous les moyens humains et matériels ont été réunis afin de faciliter les inscriptions des étudiants désireux bénéficier d'un hébergement dans l'une des 7 résidences universitaires de la wilaya, dont 5 situées dans le périmètre du campus universitaire, a indiqué, à l'APS, le directeur des Oeuvres universitaires, Chouiha Atia. Le même responsable a, également, fait part de la réception attendue «à la prochaine rentrée universitaire» de la cité universitaire (pour garçons) 'Chegra Bensalah' qui bénéficie de travaux de réhabilitation.

JIJEL ET MILA

Des Portugais pour un projet d'eau

Le bureau d'études portugais 'COBA' a été retenu pour la réalisation de l'étude d'avant-projet détaillé (APD), pour le renforcement de l'alimentation en eau potable des communes des wilayas de Jijel et Mila, à partir du barrage de Tabellout (commune de Djimla), pour un délai de réalisation de 14 mois, a-t-on appris, auprès des services de l'Algérienne des Eaux, à Jijel Les bénéficiaires du projet sont 11 communes, situées dans la wilaya de Mila et 4 autres relevant de la wilaya de Jijel, à savoir : Djimla, Beni Yadjis, Texenna et Oudjana. Une proposition a été transmise, dans ce sens, au ministère des

Ressources en Eaux pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de 03 autres communes de la wilaya de Jijel, depuis cet ouvrage hydraulique, à savoir: Chahna, Taher et Chekfa, a-t-on appris de même source. L'étude consiste en l'examen des variantes possibles, la préparation des dossiers d'appel d'offres et la réalisation de l'enquête parcellaire, ont indiqué les responsables de l'ADE. Les travaux de réalisation du barrage Tabellout, situé dans la commune de Djimla, ont atteint un taux d'avancement de près de 70% et devraient être achevés en juin 2015, a-t-on, encore, précisé.

BORDJ BOU ARRERIDJ

La vente de poissons, un autre créneau pour les chômeurs

Quinze motocycles aménagés pour la vente de poissons parmi 27, financés par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), viennent d'être distribués, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, au profit des jeunes bénéficiaires, jusqu'ici au chômage, a-t-on appris auprès de la direction de l'Emploi. Le nombre de postes de travail créés, l'année dernière, dans le cadre de différents dispositifs d'aide à l'Emploi, a atteint 51.483, dont 20.654 permanents et 30.829 autres temporaires, selon la même source. Pas

moins de 609 projets ont été réalisés, durant la même période, par l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), mobilisant un montant de 2,4 millions de dinars, a-t-on indiqué, faisant savoir que l'ensemble de ces opérations ont contribué à la création de 1.827 postes de travail. La Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a permis la création de 432 projets, tous secteurs confondus, financés à hauteur de 188,6 millions de dinars, a-t-on souligné à la direction de l'Emploi.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

18 chouel 1435				
El Fedjr 04h28	Dohr 12h53	Assar 16h38	Maghreb 19h44	Icha 21h10



Fièvre aphteuse Une centaine de bovins abattus

A. Mallem

Les services vétérinaires de la direction des services agricoles (DSA) de Constantine ont annoncé hier que depuis le 27 juillet dernier et jusqu'au 13 août, 15 foyers de la fièvre aphteuse ont été recensés dans la wilaya, ajoutant que la propagation de l'épidémie a entraîné l'abattage sanitaire d'une centaine de têtes de bovins contaminés par le virus. Et d'ajouter que ces foyers ont été localisés dans 7 communes de la wilaya, celles de Constantine, Aïn Smara, Hamma Bouziane, Béni Hamidène, El Khroub, Ibn Ziad et Aïn Abid. La représentante de la DSA, Mme Racha Nouar, inspectrice des services vétérinaires de la wilaya, a indiqué que l'abattage sanitaire des bêtes contaminées par le virus de la fièvre aphteuse a été opéré sous le contrôle strict des vétérinaires affectés aux abattoirs relevant de la DSA. Et cette responsable s'est attachée ensuite à dissiper les craintes des consommateurs de la viande bovine en assurant que celle-ci est parfaitement comestible et sans danger pour le consommateur.

«La viande bovine provenant de l'abattage sanitaire des bêtes est saine, a affirmé Mme Nouar, car le processus d'abattage et celui de conservation de la viande obéit à des normes strictes. La viande est

stockée dans des chambres froides pendant une durée de 72 heures, sous le contrôle strict des vétérinaires. Après, elle est autorisée à la consommation humaine et à la vente en tant que produit de bonne qualité. Seules certaines parties de l'animal abattu, comme la tête, les pieds et le poumon, sont saisies à la source au moment de l'abattage et sont détruites selon les normes sanitaires». Par la suite, cette responsable vétérinaire a parlé des consignes données aux éleveurs pour le chaulage des étables et la séquestration du cheptel pour l'empêcher de sortir de crainte du virus qui se transmet facilement et à distance grâce seulement au vent.

Elle dira aussi que les éleveurs ont été invités à stopper l'insémination artificielle parce que, selon ses dires, le virus de la fièvre aphteuse peut se transmettre à travers la semence. Et elle conclura en disant que ces consignes doivent être scrupuleusement respectées par les éleveurs jusqu'à l'annonce par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural de la levée de cette mise en quarantaine après que l'alerte soit passée et le virus de la fièvre aphteuse soit éradiqué. A la fin de son intervention, Mme Racha Nouar a indiqué qu'une campagne nationale de vaccination sera lancée à partir de demain vendredi et touchera un million de têtes de bétail à travers le pays.

Cité des 32 logements de Zighoud Youcef Les habitants en appellent au wali

A. El Abci

Les habitants de la cité des 32 logements à Zighoud Youcef, construits avec de l'amiante et couvertes de tôles métalliques comprenant de la laine de verre, se plaignent de ces conditions de vie et de cette situation qui dure depuis 27 ans maintenant, sans perspective réelle de solution et en appellent au wali pour une intervention qui les mettra à l'abri des risques sanitaires encourus.

Dans une lettre remise à la rédaction par l'association du quartier en question, il est souligné que plusieurs réunions ont regroupé l'association avec les représentants de la daïra, de l'APC, des domaines, de la direction de l'urbanisme (DUC) et de la wilaya, sans aucun résultat positif. Ajoutant dans ce sens que rien n'a filtré, aussi, à propos de l'opération globale d'éradication des logements en amiante et de leur reconstruction en dur au niveau de la wilaya. Le président de l'association note également que le bureau d'étude de la société d'aménagement et d'urbanisme (SAU), chargé de superviser l'opération, «a fait une proposition adaptée au site de notre cité, qui se caractérise par une superficie plutôt modeste, de nous regrouper en plusieurs familles et de construire en étages, ou logements collectifs». Proposition qui a fait l'objet de plusieurs réunions et qui a été finalement rejetée.

Le président de l'association signale dans ce sillage et pour dépasser cet obstacle, qu'il a fait une proposition et qui a été remise à la wilaya et au bureau d'étude «SAU»,

laissant entièrement le choix aux habitants de reconstruire leurs logements. Ces derniers auront, ainsi, le loisir de préférer le bénéfice d'un relogement dans les nouveaux cités en réalisation, car il y a des demandes dans ce sens, dira-t-il, ou d'accepter d'être regroupés entre familles qui sont d'accord pour construire en étages et de dénicher pour les autres une assiette de terrain pour les constructions individuelles. Dans ce sens et en considération des recommandations du précédent wali, concernant l'activation de l'opération d'éradication des logements en amiante, les habitants ont désigné un terrain proche de la cité et ce, en présence du chef de la daïra, du P/APC, du représentant des domaines, du président de l'association, etc., mais en l'absence du représentant de la DUC, le chef de daïra ne présentera pas de PV afférent au choix du terrain en question.

Le président de l'association nous dira que le dossier en est toujours là. Mais, en attendant, la cité des 32 logements déplore des décès dus au cancer, il y a plus d'une année, de deux de ses habitants, lance notre interlocuteur. «Et nous saisissons cette occasion pour solliciter encore une fois une intervention du wali pour débloquent et relancer notre dossier», ajoute le président de l'association. Un cri de détresse similaire est lancé par près de 10.000 familles vivant dans des chalets construits en amiante et qui attendent depuis des années le déclin pour éradiquer ces logements à hauts risques sur la santé de leurs occupants.

Atelier de lecture

pour les enfants assistés

Dans le cadre d'un projet intitulé «Fonds d'aide aux initiatives jeunes» (FAIJ) financé par le programme «Joussour» (Passerelles), l'association Cirta Oxygène (ACO) et un groupe des jeunes étudiants qu'elle parraine organisent un atelier de lecture portant le slogan «je lis, je me cultive» au profit des pensionnaires des foyers pour enfants assistés, filles et garçons. L'atelier a été ouvert le 13 août courant au Châlet des Pins et se poursuivra aujourd'hui 14 août à Hamma Bouziane. La population ciblée par cette initiative est composée d'une trentaine d'enfants âgés de 6 à 17 ans qui seront réunis dans un atelier ludique consacrant le droit à la lecture. Le communiqué diffusé hier par l'ACO indique que les objectifs assignés à cet atelier est de nourrir chez l'enfant le sentiment de facilité, de spontanéité et de liberté de lire, d'amener les enfants non lecteurs à aimer le livre et aider l'enfant à développer un goût à la lecture et à activer son esprit narratif.

Les congés perturbent le ramassage des ordures

La cité des Frères Bouchama est envahie par les ordures ménagères qui ne sont plus ramassées depuis quelques jours, «parce que les travailleurs de l'hygiène de la mairie sont sortis en congé», nous a dit le seul élément qui reste en activité parmi les 9 qui étaient affectés à ce quartier. Ce dernier était débordé hier matin par l'énormité de la tâche à accomplir. Dans le même temps, et derrière le grand bâtiment, les sachets d'ordures jetés des balcons par les locataires s'amoncellent et forment des montagnes avec ceux qui étaient déposés dans le grand bac à ordures que les services de l'hygiène de la mairie n'ont pas ramassé depuis quelques jours. Et avec cette situation, la colère des habitants ne cesse de monter.

Le téléphérique sans climatisation

Les cabines du téléphérique constantinois qui continuent, heureusement, à circuler sous un soleil accablant, sont toutes dépourvues de système de climatisation parce que celui installé par le constructeur suisse ne fonctionne plus. Ce qui fait que ces cabines suspendues deviennent de véritables saunas quand elles effectuent leur parcours entre les principales stations bondées de voyageurs qui préfèrent ce moyen de transport rapide à la circulation automobile qui devient rebutante, pour ne pas dire impossible, à partir de 8h du matin.

Vacances, dites-vous !

Quelle est triste à voir la situation des enfants de Constantine qui n'ont pas les moyens de se payer des vacances à la mer. Ils passent leur temps comme ils peuvent : à traîner la savate dans le quartier tout en veillant à s'abriter du soleil brûlant sous les préaux des bâtiments et des maisons, sous les arbres ou à disputer des parties interminables de football, seule distraction à leur portée. Pour les rencontres très bruyantes qu'ils organisent dans les stades matéco, ils se lèvent à 5h du matin pour profiter de la fraîcheur, car ils sont contraints par la suite à observer une «mi-temps» forcée à partir de 10h quand le soleil devient insupportable. Et ils reprennent vers 18h pour uniquement deux heures, une fois l'obscurité tombée, car les terrains ne disposent pas d'éclairage. **A. M.**

Fermeture annoncée de deux routes

Réunie, hier, au siège de l'APC, la commission communale des transports et de la circulation a planché sur les solutions à apporter aux problèmes de la circulation automobile qui se posent au niveau de deux axes routiers névralgiques situés pour l'un au quartier de Cilloc et pour le second près du marché de la cité Daksi Abdesselem. A la fin de la réunion, la commission communale a pris deux décisions qui vont être incessamment mises en application. La première concerne la fermeture pour une dizaine de jours, à partir du 23 août, de l'axe de la circulation allant de l'avenue Che Guevara, en contrebas de la mosquée Emir Abdelkader, en direction du centre-ville en passant par Bellevue, et ce à cause des travaux qui vont être effectués sur le côté droit en remontant la rue, près du lycée Ibn Taymia, dans le but d'ouvrir, à partir de ce point et en travers de la ligne du tramway, une déviation qui assurera la liaison entre le Cilloc et Bellevue, comme cela existait avant la construction de la ligne du tramway. Ce qui fera que, pendant la durée des travaux programmés, la liaison avec le quartier de Bellevue se fera désormais par la rue du Docteur Calmette en passant par la maison de la culture Malek Haddad et la cité des Combattants. Ensuite, ce sera le tour du tronçon situé entre le stade Benabdemalek et le Cilloc, en venant du centre-ville, qui sera fermé pen-

dant 20 jours, à partir du même point du Lycée Ibn Taymia. Pendant cette fermeture, la circulation en direction de la mosquée et l'université Emir Abdelkader, la cité Filali et la cité du 5 Juillet sera déviée derrière les bâtiments du Cilloc.

La seconde décision prise par la commission communale de transport et de la circulation est l'aménagement d'un couloir pour les bus de transport urbain assurant la liaison des cités Eriadh et El Gammas avec le centre de la ville. «Il s'agit de l'ouverture d'une petite déviation et de deux stations pour permettre aux bus d'éviter le passage par le marché de Daksi où la rue est très étroite et le stationnement des bus devant le marché engendre des encombrements parfois inextricables. Cette déviation est relativement facile à effectuer. Les travaux vont démarrer incessamment et ils pourront être achevés sûrement avant la rentrée scolaire», a expliqué M. Farid Bouarroudj, chef du service transport et circulation de l'APC de Constantine. Le représentant de la mairie que nous avons contacté hier juste à la fin de la réunion de la commission, nous a déclaré que ces deux décisions, qui ne vont pas avoir des incidences fâcheuses sur la circulation actuelle, compte tenu de la période des vacances, vont être concrétisées par des arrêtés qui seront pris en toute légalité par le président de l'APC et communiqués à la population. **A. M.**

Trois incendies et des dégâts

Trois incendies ont été enregistrés au niveau de la wilaya de Constantine, lors des dernières quarante-huit heures, dans une ferme d'élevage de poulets, dans la forêt d'El Djabess et dans une niche de compteurs électriques dans la cité des 180 logements de la nouvelle ville de Ali Mendjeli.

Selon un bilan établi par la cellule de communication de la Protection civile, un important incendie s'est déclaré, mardi dernier, dans l'après-midi vers 15h20, dans la forêt jouxtant la cité populaire de Bencherghi, et l'opération d'extinction était toujours en cours hier à 15h, précise-t-on. En effet, la même source indique, à 15h, que si en vérité le feu a été maîtrisé, il n'en demeure pas moins que des départs de feu secondaires sont encore enregistrés, facilités en cela par des braises qui subsistent malgré tout et l'existence d'un vent assez fort, faisant que l'opération demeure en cours et qu'un bilan des dégâts n'est pas possible à donner pour le moment. Cette interven-

tion des éléments de la Protection civile a été menée conjointement avec les agents de la conservation des forêts. Dans la même journée, à 10h35, un autre feu a pris dans une ferme d'élevage de poulets située sur la route nationale reliant la commune de Benbadis à la localité de Aïn Nahass près de la ville d'El Khroub.

Les flammes ont réduit en cendres une serre en plastique abritant un élevage de 2.000 poussins, 10 bottes de foin, un grand réservoir d'eau en plastique, un ventilateur géant servant à réguler la température dans les serres et un réfrigérateur. L'intervention rapide des sapeurs-pompiers a permis de sauver quatre autres serres du même genre, de même capacité et avec leur population de poussins. Enfin, le troisième feu, qui s'est déclaré hier mercredi à 4h24, concerne la destruction de 10 compteurs électriques, regroupés au sous-sol du bâtiment B4 de la cité des 180 logements de la nouvelle ville de Ali Mendjeli.

A. E. A.

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Encore un accident tragique sur les routes de la wilaya de Constantine. En effet, avant-hier dans la matinée, le dérapage et renversement d'une voiture a causé la mort d'une personne de sexe féminin et âgée de 70 ans et des blessures à deux autres occupants du véhicule, dont le conducteur.

Selon la cellule de communication de la protection civile, le dérapage suivi d'un tonneau d'une voiture de marque Chevrolet, survenu aux environs de 10 heures 38 minutes au lieu-dit «Brahmia» à proximité d'El Meridj, dans la commune d'El Khroub, a provoqué le décès sur le coup d'une femme âgée de 70 ans et blessé

assez gravement une autre personne, âgé de 30 ans, qui n'est autre que le chauffeur, et une jeune femme de 21 ans. La victime décédée a été transportée à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub, pendant que les blessés qui souffraient de traumatismes multiples à différents endroits du corps ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacués au même hôpital pour des soins complémentaires.

Les éléments de la gendarmerie d'El Khroub, qui étaient présents lors de l'évacuation de la victime à la morgue, ont ouvert une enquête à l'effet de déterminer les circonstances exactes de ce drame. **A.E.A.**

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

18 chouel 1435

Alfajr 04h14	Dohr 12h39	Assar 16h25	Maghreb 19h32	Icha 20h58
-----------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Ligue 2

Coup de starter placé sous le signe de l'indécision



M. Zeggai

C'est demain que sera donné le coup de starter du championnat de Ligue 2. L'indécision planera lors de cette première journée dans la mesure où tout le monde part dans l'inconnu en raison des nombreux changements opérés dans les effectifs outre la différence dans la préparation d'avant saison. De belles affiches sont au programme de cette entame à commencer par le choc JSMB-CAB, deux équipes ayant montré de belles dispositions lors de la phase préparatoire. Fergani, le coach Béjaoui, sera face à son ex-club qu'il a quitté en mauvais termes et dirigé à présent par l'Irakien, Ameer Djamil. A Oum El Bouaghi, l'USC, qui a chamboulé son effectif après le départ de nombreux cadres, sera à rude épreuve face à son hôte du jour, le CABBA. Ce dernier a vécu le même problème avec le rajeunissement de l'effectif risque d'être pénalisé par une préparation tardive sous la coupe de Mihoubi. De son côté, l'USMB, sous les ordres de Kamel Mouassa, devra confirmer son statut de favori en déplacement chez le promu,

l'ESM Koléa. Ce match se déroulera à huis clos ce qui pourrait avantager quelque peu les Blidéens. A Tlemcen, le derby WAT-RCR sera à l'affiche de cette entame du championnat, une occasion pour les deux formations d'être fixées sur leurs potentialités sur un fond de nostalgie d'une époque où régnait une grande rivalité. Benyelles, l'entraîneur Tlemcénein du Rapid, et Mezair seront opposés à leur ancienne équipe dirigée par Belloumi qui sera sûrement assisté dans la gestion technique par son président et ex-entraîneur Slimani. Pour sa part, le promu, le DRB Tadjenanet, fera ses grands débuts dans ce palier face à un sérieux prétendant à la montée, l'OM, dans une empoignade mettant aux prises deux teams aux ambitions diamétralement

opposées. Dure, très dure sera la tâche des protégés de Bougherrara face un onze médéen plus ambitieux que jamais. De son côté, et faute de stade, le CRBAF, domicilié à Oum El Bouaghi, donnera la réplique samedi à l'ASK. Le onze d'Ain Fakroun risque de se heurter à la forte opposition des Khroubis qui comptent prendre un bon départ et rassurer du reste leurs supporters. C'est le cas aussi du MCS qui part logiquement favori et répondre à l'attente de ses fans, impatient de découvrir la formation, version Mehdaoui, face à des Hadjoutis dont l'inter saison a été agitée.

Enfin, l'A Boussaâda, du coach Belatoui, devra se surpasser pour signer sa première victoire de la saison face à l'ABM fort du soutien de ses fans.

Vendredi à 17 h 00

Boussaâda:	ABS	-	ABM
Médéa:	OM	-	DRBT
O. E. Bouaghi:	USC	-	CABBA
Koléa:	ESMK	-	USMB
Saida:	MCS	-	USMMH
Bejaia:	JSMB	-	CAB
Tlemcen:	WAT	-	RCR

Samedi à 17h 00

O.E. Bouaghi:	CRBAF	-	ASK
---------------------	-------------	---------	-----

IRB Maghnia

L'opposition monte au créneau, les fans soutiennent Zitouni

Chergui Abdelghani

Depuis son installation à la tête du directoire, Mohammed Zitouni qui se consacre avec dévouement à la bonne marche des affaires du club en mettant à la disposition du staff technique tous les moyens nécessaires pour une bonne préparation de l'équipe, se voit confronté à une opposition de certaines personnes dont le seul but est de nuire à sa personne. Toujours est-il que ce comportement nuit beaucoup plus au club qu'à Mohammed Zitouni, lequel jouit du soutien indéfectible de tous les fans du club qui dénoncent ces agissements. «Où étaient ces gens avant que Zitouni ne débourse de sa poche les 90 millions de centimes relatifs aux frais d'engagement du club auprès de la ligue au moment où

ce dernier était livré à lui-même?» s'interrogent-ils. Et d'ajouter : «Pourquoi ne se sont-ils pas manifestés la saison écoulée pour sauver le club de la relégation. D'où viennent-ils puisqu'ils sont totalement inconnus dans le milieu footballistique à Maghnia? Nous voulons du changement et nous soutenons Zitouni, car on a raz le bol des opportunistes, ceux là même qui furent à l'origine de la rétrogradation du club en division inter-régions. Certaines personnes veulent mettre fin à l'existence de ce club fondé en 1928 par des hommes intègres. Nous nous adressons à ces personnes en leur disant que l'IRBM ne mourra jamais. Quels que soient leurs agissements ce club restera debout. Une prise de conscience s'impose, les enfants, les amoureux et les anciens joueurs

de ce club doivent s'unir pour barrer la route à ces intrus dont le seul souci est l'intérêt personnel sans plus». Selon des informations recueillis dans le milieu de l'opposition, l'on reproche au président du directoire de prendre des décisions unilatérales sans concertation avec ses membres, le recrutement de joueurs extramuros en négligeant les joueurs du cru, même ceux qui étaient titulaires la saison écoulée à l'image de Bahraoui, Degui et Bentenah. Répondant à ces reproches, Zitouni déclare que le choix des joueurs est du ressort du staff technique et qu'une assemblée générale électorale aura lieu dans les prochains jours.

A noter que l'équipe maghnaouie effectuera un stage bloqué d'une dizaine de jours à Sidi Bel Abbès à partir de samedi.

CR Belouizdad

Mettre fin à la longue traversée du désert

Le CR Belouizdad, cuvée 2014-2015, ambitionne de retrouver sa véritable place dans l'élite du football national, quelques mois après avoir frôlé la relégation lors d'une saison à mettre aux oubliettes, à quatre jours du coup de starter du nouvel exercice, qui verra les «rouge et blanc» l'aborder avec beaucoup d'ambitions. La direction du club algérois, présidée par Réda Malek, n'a pas attendu la fin de la saison dernière pour agir, puisqu'elle a commencé tôt son marché des transferts en enrôlant plusieurs joueurs, issus de différents paliers, une manière de «nettoyer» un effectif qui n'a pas donné satisfaction.

Au total ce sont 18 nouveaux joueurs qui ont rejoint la maison «rouge et blanc» avec l'ambition de redonner au club son lustre d'antan. Les Asselah, Djediat, Bougueroua et autre Cherfaoui, aspirent à mettre fin à la longue traversée du désert pour une équipe qui se cherche depuis quelques saisons, avec un dernier titre qui remonte à 2009 et cette coupe d'Algérie remportée aux dépens du CABB Arreridj. Depuis, le club de Laâquiaba s'est toujours contenté du simple rôle de figurant dans un championnat de plus en plus exigeant. Outre le lifting opéré par les dirigeants du CRB au sein de l'effectif, la barre technique n'a pas échappé à ce grand remue-ménage opéré par la direction qui a fait appel à l'entraîneur français Victor Zvunka, en remplacement de Mohamed Henkouche dont la mission a pris fin à l'issue de la saison. Zvunka (63 ans), ancien entraîneur de Nîmes et Guingamp, aura comme principal objectif de remettre le Chabab sur orbite et essayer de jouer pour une place honorable dans le tableau. Côté préparatifs, le CRB a bénéficié d'une bonne intersaison, selon les observateurs, avec un programme

très riche auquel ont été soumis les joueurs ces dernières semaines. Après plus de deux mois où les coéquipiers de Rebih ont pris part à deux stages bloqués, un premier au Maroc qui aura duré plus de deux semaines, et un autre qui vient tout juste de s'achever à Sétif, de sept jours, le club algérois a revisité avec son nouveau coach tous les volets de la préparation, à commencer par le physique. C'est à Alger que cela a débuté durant le mois sacré du Ramadhan avant que l'équipe ne s'envole à Ifrane au Maroc. Sur place, les joueurs ont disputé cinq rencontres amicales contre des formations locales, ce qui a permis au coach du CRB de concentrer aussi son travail sur le technico-tactique. Au retour à Alger, le staff technique s'est entièrement dévoué au tactique dans le but de peaufiner le collectif et tenter de dégager ses onze types à l'approche du coup d'envoi du championnat. Deux matchs ont été joués au pays, face respectivement au MO Béjaia et au MCE Eulma. Au total, ce sont trente six séances d'entraînement qui ont été effectuées en l'espace de 24 jours. Durant leurs matchs amicaux, les Belouizdadis ont remporté deux victoires, fait trois matchs nuls et concédé deux défaites.

Une chose est sûre, le CRB version Victor Zvunka a bien des atouts à faire valoir, ce qui va lui permettre d'aller titiller les grosses cylindrées du championnat et pourquoi pas jouer carrément les premiers rôles. Le Chabab entamera la saison de Ligue 1 (2014-2015) en déplacement ce samedi face au CS Constantine (17h00), un rendez-vous qui devrait donner une idée sur les capacités des Belouizdadis. Les supporters, quant à eux, croisent les doigts et espèrent un meilleur visage de leur équipe, après avoir été tout proche de jouer en Ligue 2.

JS Saoura

Faire mieux que la saison écoulée

La JS Saoura, version 2014-2015, reste ambitieuse et veut réaliser une saison positive malgré l'été tumultueux, marqué par la démission «officielle» des membres de la direction de la Société sportive par actions (SSPA), qui gère ce club de la Ligue 1 algérienne de football. Le directeur général de la SSPA, Mohamed Djebbar, a exilié à l'APS cette décision par les rapports «agités» de sa direction avec les responsables locaux : «Nous subissons beaucoup de pression de la part d'une partie des autorités locales, notamment durant nos rencontres à Bechar». «Nous avons remis l'ensemble des documents administratifs et financiers inhérents à la gestion du club au wali de Bechar qui nous a reçus auparavant trois fois où nous lui avons exposé nos préoccupations et pressions que nous subissons d'une partie des autorités locales à chaque rencontre de notre club», a-t-il ajouté. Le patron du club de la Soura souhaite, à cet effet, qu'une enquête soit diligentée par les instances nationales spécialisées pour que les pressions cessent et aussi permettre au seul club du sud du pays évoluant en élite de «poursuivre ses activités dans la sérénité». «Cependant et malgré notre démission collective de la gestion de ce club de Bechar, les préparatifs de l'équipe pour la prochaine saison sportive se poursuivent sous la conduite de l'en-

traîneur français Alain Michel» qui veut réaliser une saison positive avec l'équipe, a-t-il expliqué. En «plus de ces préparatifs qui se sont déroulés au mois de juillet en Espagne, le club a procédé au recrutement de plusieurs nouveaux joueurs pour le renforcement des différents compartiments de l'équipe et ce, pour des contrats de deux années», a-t-il signalé. Il s'agit du défenseur camerounais Babida Jean, qui a joué auparavant à l'ASEC Abidjan, club qui évolue dans le championnat ivoirien, du défenseur Laib Mohamed Achraf (ex-US Chaouia), du défenseur Benzerga Omar (ex-Moscron-Peruwelz, Belgique), du milieu défensif Bouchrit Antar (ex-MC Alger) et des attaquants Jones Donald qui jouait dans le championnat de Pologne, de Tiouli Mohamed (ex-WA Tlemcen), de Hamia Mohamed Amine et Lamari Amine, tous deux de l'USM El Harrach et enfin de Djebbour Slimane, un attaquant qui a joué dans plusieurs équipes françaises, a-t-il fait savoir. Les actions de la Société sportive JS Saoura, club qui s'est classé à la 9ème place à l'issue du championnat de football de la Ligue 1 (2013-2014), sont détenues à hauteur de 75% par l'Entreprise nationale de forage (Enafor), filiale de Sonatrach, qui a signé le rachat de ces actions au cours d'une cérémonie organisée à Bechar au mois de février 2013.



08.00 Bonjour d'Algérie
09.30 Essaha
10.00 La mer méditerranée
10.30 Dessin animé
11.00 Senteurs d'Algérie
12.00 Journal en français
13.45 Tiyarate el mouhit el hadi
14.35 Edhikra el akhira
15.20 Empreintes criminelles
16.30 Dessin animé
17.30 Oulama'e el djazaïr
18.00 Journal en amazigh
18.30 Essaha
19.00 Journal en français
19.30 Khalti Lalahoum
20.00 Journal en arabe
20.45 Ki nissa'e ki ridjel
21.00 Alge'rire
22.00 Orchestre symphonique national
23.00 Secrets des plantes
Reportage



19.55 Indigènes



Avec Jamel Debbouze, Samy Naceri, Roschdy Zem, Sami Bouajila
Été 1943, Abdelkader, Saïd, Messaoud et Yassir s'engagent dans l'armée française afin de repousser l'ennemi nazi du territoire. Recrutés en Afrique du Nord et subsaharienne à l'instar de près de 130 000 autres soldats, ces tirailleurs réputés pour leur courage sont envoyés en première ligne lors des affrontements. Armés de motivations différentes, les quatre hommes vont combattre avec acharnement.



09.00 Bonjour d'Algérie week-end
10.30 Essaha
11.00 Secrets des plantes
12.00 Journal en français
12.30 Massadjid oua tarikh
13.20 Prière du vendredi (direct)
13.45 Ahabab nassim el andalous
14.00 Réflexions
15.00 Eden
16.20 Alge'rire
17.00 Dessin animé
17.30 Oulama'e el djazaïr
18.00 Journal en amazigh
18.30 La quatrième vitesse
19.00 Journal en français
19.30 Point culturel
20.00 Journal en arabe
20.45 Ki nissa'e ki ridjel
21.00 Dhakirate el khayal
Film algérien
22.15 Gala artistique
23.20 lbhar



18.55 Championnats d'Europe 2014



- 4e jour
Au programme de cette 3e journée de compétition : 800 m, finale messieurs • 200 m, finale dames et messieurs. Avec la finale du 100 m, c'est l'autre grand événement de ce rendez-vous zurichois. Tous les supporters français auront les yeux braqués sur Christophe Lemaitre et Myriam Soumaré, repartie avec le bronze en 2012. Les deux sprinteurs constituent les meilleures chances de médailles tricolores.



JEUDI



19.55 Section de recherches



- Rien ne va plus
Avec Sofia Milos, Xavier Deluc, Virginie Calvari, Chrystelle Labaude
Alors que Martin se rend dans un casino pour un rendez-vous privé, un hold-up se produit dans l'établissement. Les malfaiteurs parviennent à s'emparer de la recette facilement et Alison Carter, numéro deux de l'entreprise, découvre le directeur abattu dans son bureau. La présence de Martin sur les lieux trouble ses collègues comme le procureur, qui supposent que le gendarme a été victime d'une manipulation.



19.50 Championnats d'Europe 2014



- 3e jour
Au programme de cette 3e journée de compétition, la finale messieurs du 3 000 m steeple. Double tenant du titre européen, Mahiedine Mekhissi-Benabbad, 28 ans, sera au départ de ce grand rendez-vous. Le Français est en piste pour un éventuel triplé, après ses victoires à Helsinki en 2012 et Barcelone en 2010. Mais la bagarre s'annonce redoutable et les places seront très chères sur le podium.



VENDREDI



19.55 C'est l'été, tout est permis avec Arthur



- Les moments forts
Présenté par Arthur
L'animateur propose de revoir les meilleurs moments de son émission où il invite des personnalités de la chanson, de l'humour ou de la comédie à laisser libre cours à leur créativité. Dans la décontraction et la bonne humeur, il leur lance des défis d'improvisation où l'auto-dérision est de mise. Elles doivent par exemple jouer une saynète sur un décor penché à 22,5 degrés et ainsi défier les lois de la gravité au risque de chuter régulièrement.



19.45 Les années bonheur en vacances

- Les meilleurs moments
Présenté par Patrick Sébastien
L'émission célèbre l'été avec un florilège des meilleures séquences des éditions de la saison écoulée. Cette année encore, l'animateur et son complice Fabien Lecoivre ont offert de beaux moments de divertissement en compagnie de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes. A chaque numéro, les invités ont évoqué leurs petits secrets, anecdotes croustillantes et souvenirs de carrière.



19.50 Le gendarme et les extraterrestres



Avec Louis de Funès, Maurice Risch, Michel Galabru, Guy Grosso
Au volant de leur voiture, le maréchal des logis-chef Cruchot et le gendarme Beupied tombent en panne sur une route près de Saint-Tropez. Ne voulant pas être perturbé pour réparer le moteur, Cruchot envoie Beupied se promener. Peu après, celui-ci revient affolé. Il dit avoir aperçu une soucoupe volante se poser dans une clairière. Personne ne le prend au sérieux, jusqu'à ce que Cruchot ait la même vision.

21.25 Le gendarme et les gendarmettes



Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Maurice Risch, Guy Grosso
Les gendarmes de Saint-Tropez attendent avec impatience quatre recrues féminines qui, selon la rumeur, sont ravissantes. A leur arrivée, toute la brigade est en émoi, ce qui n'est pas du goût des épouses des militaires. Mais bientôt, les jeunes femmes sont mystérieusement enlevées les unes après les autres.



19.55 Banshee



- Le sentier de la guerre
Avec Antony Starr, Ivana Milicevic, Ulrich Thomsen, Rus Blackwell
Lucas rend visite à Carrie en prison et tente de la reconforter. Un conflit éclate entre les Amish et la tribu Kinaho après le meurtre d'une jeune Indienne. Le principal suspect appartient à la famille de Proctor et ce-dernier propose de servir de médiateur pour éviter une vague de représailles. Le clan Kinaho ne se montre pas coopératif dans cette affaire. Rebecca apprend à devenir une tireuse émérite.



19.50 Superman



Avec Margot Kidder, Gene Hackman, Christopher Reeve, Marlon Brando
Juste avant la désintégration de la planète Krypton, Jor-El, l'un des membres du Conseil, et sa femme Lara expédient leur fils Kal-El sur Terre, à bord d'un petit engin spatial. L'enfant est élevé par un couple de fermiers du Middle West, Jonathan et Martha Kent. Sous le nom de Clark Kent, il devient journaliste au "Daily Planet" à Metropolis.

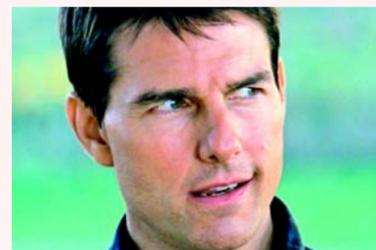


21.40 Jour de foot, première édition



- 2e journée de Ligue 1
Le journaliste revient sur le match avancé de la 2e journée disputé ce soir : les Caennais de Mathieu Duhamel, promu parmi l'élite cette saison, s'attendaient à une rencontre difficile face aux Lillois, 3es la saison écoulée. Les autres rencontres qui seront jouées ce week-end sont Metz/Nantes, PSG/Bastia, Marseille/Montpellier, Toulouse/Lyon, Bordeaux/Monaco, Lens/Guingamp, Lorient/Nice, Saint-Étienne/Reims et Rennes/Evian.

22.20 Jack Reacher



Avec Tom Cruise, Rosamund Pike, Robert Duvall, Richard Jenkins
Un tireur solitaire abat cinq personnes. Des empreintes sont retrouvées sur les lieux, et le coupable arrêté. L'homme ne se défend pas, mais demande que l'on contacte Jack Reacher... Mystérieux ancien militaire, ce dernier se présente au commissariat. Malgré ses méthodes expéditives et personnelles, Helen Rodin, l'avocate du tueur, lui demande de l'assister pour l'enquête. Reacher accepte, sans savoir qu'il est suivi.

19.50 NCIS : enquêtes spéciales



- Légende
Avec Chris O'Donnell, LL Cool J, Louise Lombard, Mark Harmon
Quand il découvre que son équipe travaille sur un meurtre en lien avec une affaire dans laquelle la cellule du NCIS de Los Angeles est impliquée, Vance envoie Gibbs et McGee sur la côte Ouest. Les hommes de Macy ont remonté la piste d'un réseau du Moyen-Orient, qui envoie de l'argent à Liam, un trafiquant d'armes, mais le marin qui s'était infiltré dans cette organisation criminelle a été assassiné à Washington. Les services de sécurité craignent une attaque sur les Etats-Unis.

00.05 Justified



- La roulette de Harlan
Avec Timothy Olyphant, Jere Burns, Nick Searcy, Jacob Pitts
Raylan se lance sur la piste de Glen Fogle, un prêteur sur gages derrière lequel se cache également un dealer. Durant son enquête, le marshal est confronté à Wynn Duffy, le nouveau chef de la mafia locale. Pour sa part, Boyd renoue avec son cousin Johnny

Séisme d'Alger : 561 bâtisses classées rouge



Le Comité relevant du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), installé suite au séisme qui a frappé la capitale, a expertisé 4.427 bâtisses, dont 561, toutes situées à la Casbah, ont été classées dans la case rouge, apprend-on auprès de cette organisation. Lancée au lendemain du séisme du 1er août, l'expertise préliminaire a été effectuée en collaboration entre le CNOA et l'Organisme national de contrôle technique de construction (CTC) et a permis de diagnostiquer 1.412 bâtiments, a précisé à l'APS Djamel Chorfi, président du CNOA. Les 561 bâtiments classés «rouge» nécessitent une évacuation immédiate, selon le président de l'Ordre. A ce jour, les équipes techniques du CNOA, appuyées par des architectes de l'Office de gestion des biens culturels sauvegardés (OGBC), ont également expertisé 2.015 nouvelles bâtisses dans la wilaya d'Alger. Ces bâtiments sont situés à la cité AADL de Héraoua et à Birtouta, selon le CNOA qui ajoute que des expertises ont été menées au niveau des cités (OPGI) de Bordj El Kiffan et de Rouiba. Le Comité a aussi expertisé aussi quelque 1.000 constructions individuelles dont certaines sont à usage d'habitation alors que d'autres à usage commercial et situées à El Hamiz, Borj El Kiffan et Aïn El Benian. Pour M. Chorfi, un tiers des bâtiments contrôlés est classé en case orange 3 et orange 4. Ces bâtiments ont besoin d'être évacués pour être réhabilités. Selon M. Chorfi, Alger compte 25.000 constructions nécessitant une réhabilitation urgente. La deuxième phase de l'opération va concerner les propositions à présenter au gouvernement jeudi qui sera se penchera sur le projet d'un plan d'urgence. Ce projet comporte la création d'une cellule d'«ingénieurs de secours» qui compte des experts locaux ayant une expérience dans la gestion des conséquences des catastrophes naturelles. Il s'agit, souligne le président du CNOA, d'une cellule qui aura une dimension internationale puisque elle est appelée à venir en aide aux pays confrontés aux catastrophes naturelles et aux crises politiques à l'exemple de la Palestine (Ghaza).

Irak: Maliki affirme qu'il restera au pouvoir en attendant une décision de la Cour

Le Premier ministre sortant irakien Nouri al-Maliki a affirmé mercredi sa détermination à rester au pouvoir dans l'attente d'une décision de la Cour fédérale, qu'il a saisie après la désignation par le président irakien d'un rival pour former un nouveau gouvernement. «Je confirme que le gouvernement (sortant) est maintenu et il ne sera pas remplacé, sans décision de la Cour fédérale», a déclaré M. Maliki, qui estime avoir la légitimité pour un 3e mandat, dans son allocution hebdomadaire télévisée. M. Maliki a accusé le président Fouad Massoum d'avoir violé la Constitution en approuvant la nomination de Haïdar al-Abadi, un membre de son parti Dawa, pour former un gouvernement, et avait annoncé qu'il allait porter plainte. Mais les chances de succès de M. Maliki - qui avait assuré à l'AFP en 2011 qu'il ne briguerait pas un troisième mandat - semblent faibles. Selon les analystes, quelle que soit la décision de la cour, le Premier ministre sortant a perdu de trop nombreux alliés pour rester au pouvoir. M. Abadi a été massivement soutenu après sa désignation, y compris par Washington et Téhéran, des alliés clés pour l'Irak. Cette transition politique chaotique intervient au moment où le pays est confronté à une offensive d'insurgés sunnites qui ont conquis depuis le 9 juin d'importants pans du territoire.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Le Parlement libyen se prononce pour une intervention étrangère

Le Parlement libyen s'est prononcé mercredi à la majorité des voix en faveur d'une intervention étrangère pour protéger les civils dans le pays, où des combats meurtriers entre milices rivales ont accentué le chaos, a annoncé un député. Le Parlement réuni à Tobrouk (bien Tobrouk), dans l'est du pays, a adopté «par 111 voix sur 124 députés présents une résolution appelant la communauté internationale à intervenir rapidement pour protéger les civils en Libye, notamment à Tripoli et à Benghazi (est)», a déclaré à l'AFP cet élu, Abou Bakr Bira. «La communauté internationale se doit d'intervenir immédiatement pour assurer la protection des civils», a-t-il ajouté en citant le texte de la résolution. Il n'a pas donné de détails sur l'intervention étrangère attendue par le Parlement issu des élections du 25 juin et qui s'est installé début août à Tobrouk, loin de la capitale en proie aux violences. La Libye est le théâtre depuis la mi-juillet d'affrontements meurtriers entre diverses milices à Tripoli, la capitale, et à Benghazi. Signe de l'anarchie qui règne dans le pays, le chef de la police de Tripoli, le colonel Mohamed al-Souissi, a été assassiné mardi par des hommes armés et cagoulés qui ont enlevé ses deux



garde-du-corps. Les autorités libyennes ne sont jamais parvenues à contrôler les dizaines de milices formées d'ex-insurgés qui font la loi dans le pays depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, en l'absence d'une armée et d'une police régulières bien entraînées.

Plus de 600 migrants tentent d'entrer dans l'enclave espagnole de Melilla



Plus de 600 migrants d'Afrique subsaharienne ont tenté mercredi matin de franchir la barrière qui sépare l'enclave espagnole de Melilla du Maroc, au lendemain d'une tentative similaire et de l'arrivée massive de plus de 900 migrants sur la côte sud de l'Espagne. Une première tentati-

ve de passage de la triple barrière grillagée qui sépare le Maroc de Melilla s'est produite vers 04H45 (02H45 GMT) du matin, a indiqué une porte-parole de la préfecture à l'AFP. «Elle a été le fait d'un groupe d'environ 600 immigrants d'origine subsaharienne», a-t-elle précisé. Parmi eux, une soixantaine a réussi à se hisser sur la clôture où ils étaient toujours coincés à la mi-journée. Quatre d'entre eux qui étaient blessés ont toutefois pu descendre pour être conduits à l'hôpital. Un deuxième groupe d'une trentaine de personnes a cherché à approcher la frontière vers 06H25 (04H25 GMT) mais elles ont été interceptées par les forces de police marocaine, a ajouté la porte-parole. Dans le même temps dans le détroit de Gibraltar, les secours maritimes espagnols ont secouru un bateau avec dix adultes à son bord. Mardi, plus de 900 migrants ont été recueillis dans le détroit et transportés à Tarifa, dans le sud du pays. «Pour le moment, il n'y a pas de nouveaux cas d'embarcations dans le détroit», indiquaient mercredi matin les secours sur leur compte Twitter. «Les chiffres définitifs pour hier: 94 embarcations, 920 personnes (778 hommes, 116 femmes, 26 mineurs)», précisent-ils.

Ooredoo lance ses forfaits «60 mn à 100 DA» et «200 Mo à 200 DA»

Ooredoo offre l'opportunité à ses clients de profiter en permanence de ses forfaits : Voix «60 Minutes d'appels à 100 DA» et Internet «200 Mo d'Internet à 200 DA», lancés à titre promotionnel durant le mois de Ramadhan. Désormais, les clients des 48 wilayas du pays, peuvent bénéficier à tout moment du forfait Voix avec 60 minutes d'appels à 100 DA seulement leur permettant de communiquer vers le réseau Ooredoo. Aussi, Ooredoo propose en permanence à ses clients dans les 19 wilayas couvertes par son réseau 3G, le forfait Internet de 200 Mo de connexion pour 200 DA seulement, valable pendant 2 jours. Les clients profiteront ainsi, en toute simplicité et à tout moment, de l'Internet à haut débit avec le réseau 3G de Ooredoo, sur leur téléphone mobile, clé ou tablette pour se connecter sur les réseaux sociaux, visionner des vidéos, envoyer et recevoir des mails, dialoguer et chatter avec leurs amis et proches sur leurs messageries favorites. Ces deux offres sont accessibles en composant le code *151# ou en ouvrant simplement une page web et sélectionner le forfait souhaité.

Syrie: près de 40 morts dans des combats entre jihadistes de l'EI et rebelles

Près de 40 combattants ont péri mercredi dans les violents affrontements opposant rebelles et jihadistes de l'Etat islamique (EI) dans la province septentrionale d'Alep en Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). «Au moins 31 combattants rebelles et 8 de l'EI ont été tués dans les combats qui ont abouti au contrôle par ce groupe jihadiste de six villages dans la province d'Alep», a indiqué l'ONG.

Procès de Moubarak pour meurtre de manifestants : verdict le 27 septembre

Le verdict dans le procès de l'ancien président égyptien Hosni Moubarak pour «complicité» dans le meurtre de manifestants durant la révolte de 2011 sera rendu le 27 septembre, a annoncé mercredi un tribunal du Caire.

Dans un premier procès pour les mêmes faits, M. Moubarak avait été condamné à la prison à perpétuité, mais la sentence avait été annulée pour des raisons techniques, et l'affaire rejugée. L'ancien président, qui a quitté le pouvoir après la révolte en février 2011, avait également été condamné à trois ans de prison pour corruption en mai dernier.

EDITORIAL

Par K. Selim

PRÊCHER DANS LE DÉSERT ?

Avec le risque de paraître prêcher dans le désert ou, plus insultant, de chercher un strapontin au gouvernement, le Front des forces socialistes (FFS) continue dans sa démarche qui consiste à essayer de faire « bouger les lignes », à rechercher un consensus de raison entre les tenants du système et la société - dans ses expressions diverses - pour aller vers un changement où tout le monde a à gagner. Objectivement, il n'existe aucun signal qu'il y a un quelconque répondeur de la part des tenants du régime dont les représentants visibles continuent de faire des discours plombés sur l'Algérie qui se «porte bien» avec des «institutions qui fonctionnent».

Plus personne ne se demande d'ailleurs si ceux qui tiennent ces discours y croient un «chouia». C'est totalement secondaire et on a appris à ne pas se faire d'illusion à ce propos. La seule conclusion à tirer de ce discours de plomb est qu'il n'existe aucune velléité chez les différents pôles du pouvoir d'aller vers le changement. Il n'existe aucune urgence réelle. Il y a de l'argent, la Coupe du monde a permis d'occuper les esprits, l'été - avec sa léthargie habituelle - prend le relais. Abdelmalek Sellal est chargé d'assurer le service minimum tandis qu'on ne parle plus de la révision de la Constitution. L'idée qu'on a « du temps » persiste, jusqu'à l'absurde, au sein du régime, amplifiée par une présidence de quatrième mandat bien évanescence.

Les segments « critiques » que sont, malgré eux, les médias sont sous sommation avec une reprise en main politique du secteur. La manne publicitaire ayant été «gérée» avec une approche politicienne qui a créé une inflation de ti-

tres, cela donne du champ à une politique de «redressement» tout aussi politicienne. Les tenants du statuquo, l'absurde statuquo, ne manquent pas de moyens alors que les oppositions déjà faibles sont, structurellement, empêchées de faire de la politique avec les Algériens.

Dans le monde entier, on a manifesté pour Gaza, à Alger, cela est resté interdit. Ceux qui voulaient dire la solidarité et la colère des Algériens ont été invités à aller en salle... avec Sidi Saïd et Louisa Hanoune. Alger, hormis pour le football - les fans du MCA, d'El Harrach ou du Nahd n'ayant pas tendance à attendre des autorisations pour s'exprimer -, reste sous l'interdit décrété après la marche des arouchs. Rien ne doit troubler le ronron et les vacances de l'après-élection présidentielle. Les opposants, confinés dans des espaces clos quand ils ont une «autorisation», en sont réduits à attendre l'étincelle annonciatrice d'un clash au sein du régime... Que rien n'annonce.

Car, il est évident que si l'Algérie n'est pas entrée dans une transition vertueuse, le régime mène, en interne, sa propre mise à jour. La seule négociation politique qui existe en Algérie est celle qui existe entre les détenteurs du pouvoir. Aucun changement majeur n'a été annoncé après la présidentielle, le général Toufik est toujours en place, Amar Saadani aussi. Décodé, cela indique qu'un négocié encore un nouveau «consensus» interne, entre soi, sans les autres, c'est

à-dire les Algériens, à qui on sert la rengaine des institutions qui «fonctionnent». D'un pays stable «qui exporte la stabilité», pour reprendre la dernière trouvaille de notre brillant ministre des Affaires étrangères.

Vu sous cet angle, plutôt déprimant, le FFS semble bien prêcher dans le désert en essayant de faire bouger les lignes alors que le système ne montre aucune disponibilité à bouger. Pourquoi le FFS s'entête-t-il à appeler à un consensus pour le changement que le régime ne veut pas et combat ? Il a pour lui les arguments, faussement lointains, que la gestion rentière n'a pas d'avenir même si on croit avoir trouvé le graal avec le gaz de schiste. Il a pour lui ce qui se passe dans une région en plein tourment, où la cause première des crises est l'autoritarisme et les changements constamment entravés et reportés. Et là, il suffit d'ouvrir les yeux pour observer comment des pouvoirs, arc-boutés dans le statuquo et le rejet d'une citoyenneté pleine à exercer autant qu'à apprendre, n'ont rien vu venir. Pour le malheur de leurs pays et de leurs peuples.

Le FFS fait le pari, presque impossible, que les tenants du régime puissent transcender leurs intérêts immédiats pour s'inscrire dans une démarche vertueuse de rendre le pays à ses citoyens pour le protéger. Et se protéger. C'est une vision qui relève d'une autre culture que celle qui est enracinée au sein du système. Les responsables du FFS semblent tellement inquiets de l'autisme des tenants du système qu'ils ont décidé de prendre les risques de sortir du «nini» qui, on a appris à le savoir, est plus confortable que la recherche de solution.